A. PIAGET & E. DROZ

PIERRE DE NESSON

et

SES ŒUVRES

PARIS

MDCCCCXXV

DOCUMENTS ARTISTIQUES DU XV[e] SIÈCLE

TOME II

PIERRE DE NESSON

et

SES ŒUVRES

A. PIAGET & E. DROZ

PIERRE DE NESSON

et

SES ŒUVRES

PARIS

MDCCCCXXV

PIERRE DE NESSON & SES ŒUVRES

I

SA VIE

Grâce aux belles recherches de M. Antoine Thomas, nous sommes abondamment renseignés sur plusieurs circonstances de la vie de Pierre de Nesson [1]. Nous savons exactement où et quand il a vécu. Né à Aigueperse, dans la Basse-Auvergne, non loin du Bourbonnais, en 1383, il appartenait à une famille originaire de Limoges ou plutôt de Nexon, dans la Haute-Vienne, entre Saint-Yrieix et Limoges. Son grand'père, Guillaume de Nesson, et son père, Barthélemi, faisaient à Aigueperse le commerce des draps. Barthélemi était, en outre, châtelain du comte de Montpensier, dont Aigueperse était le chef-lieu administratif. Riche contribuable, il eut des démêlés avec la municipalité d'Aigueperse au sujet de tailles qu'il devait payer et qu'il jugeait exorbitantes. Le procès vint devant le Parlement en 1413 et 1414. On y apprend que Barthélemi de Nesson, « molt grant riche homme », avait à Aigueperse « plus de dommainne » que le duc de Berry lui-même. Barthélemi devait quatre mille francs d'arrérages de tailles qu'il se refusait à verser. Un beau dimanche, trois ou quatre cents Aiguepersois, armés de « haques et de maques », envahirent sa maison et emportèrent portes, fenêtres, draps, chevaux, char, « et pos et paelles », tout en chantant une chanson dont le refrain était : *Pour détruire les Nessons.*

Barthélemi de Nesson prétendait, cependant, avoir fait de ses propres deniers « moult de biens *pro communi* ». Il avait, en particulier, construit une chapelle dans l'Eglise paroissiale d'Aigueperse.

1. Voir les articles de M. Antoine Thomas : *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Pierre de Nesson* (*Romania*, t. XXXIII, 1904, p. 540-555). *Nouveaux documents inédits pour servir à la biographie de Pierre de Nesson* (*Romania*, t. XXXIV, 1905, p. 540-558). *Encore Pierre de Nesson* (*Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 307). Voir, en outre, N. Valois, *Nouveaux témoignages sur Pierre de Nesson* (*Romania*, t. XXXV, 1906, p. 278-283).

De ses trois fils, Jamet, Pierre et Jean, l'aîné, Jamet, fit une belle carrière, puisqu'il devint « valet de chambre et garde des deniers des coffres du roi ». Il avait une fille, Jamette, que Martin Le Franc appelait «l'aultre Minerve». On possède d'elle un seul et unique rondeau, amoureux, adressé à Tanneguy du Chastel[1].

Quant à Pierre, il fit des études de droit jusqu'au grade de licencié ès lois. Pendant que les Aiguepersois pillaient la maison paternelle, il était à Paris. Il se trouvait à l'Hôtel de Guyenne le jour de l'émeute cabochienne, le 28 avril 1413, et risqua fort d'être « bouté en la rivière de Seine »[2]. Il en fut quitte pour la peur, fut emprisonné et remis en liberté peu après.

Il fut attaché de très bonne heure à la maison de Jean Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, qui, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, mourut en Angleterre en 1434.

Il exerça les fonctions de bailli d'Aigueperse et d'élu sur le fait des aides au diocèse de Clermont.

En 1436, il fit partie, en qualité de secrétaire, d'une ambassade chargée par le roi de France de se rendre auprès des pères du concile à Bâle et du pape Eugène IV à Bologne pour conjurer le schisme[3]. On peut se demander comment et pourquoi Nesson fut choisi comme l'un des ambassadeurs. A cause de sa notoriété littéraire ou de ses connaissances juridiques ? D'après le manuscrit de Rouen 941, qui contient les *Paraphrases des IX leçons de Job*, Nesson était secrétaire du roi[4].

Il mourut entre 1439 et 1442.

Nous savons, en outre, que Pierre de Nesson avait épousé Guillemette Dent et qu'il en eut au moins huit enfants. La fin de sa vie fut assombrie par un procès au sujet de l'héritage paternel que lui intenta sa nièce Jamette et Merlin de Cordebeuf. Ce long procès ne se termina que plusieurs années après la mort de Pierre de Nesson, en 1455 seulement. On trouvera des renseignements sur ces chicanes dans les plaidoiries en Parlement qu'a publiées M. Thomas. Jamette réclamait le payement de certaines donations jadis faites par son grand'père

1. Voir *Rondeaux et autres poésies du* XVe *siècle* publiés par Gaston Raynaud. Paris, 1889, p. 59.
2. Monstrelet, *Chronique*, t. II, p. 345.
3. *Romania*, t. XXXV, 1906, p. 278.
4. Voir plus loin, p. 21, n. 2.

à son père qui mourut peu après 1406. Pierre de Nesson, héritier universel de Barthélemi, prétendait que ces vieilles donations étaient devenues caduques. Mais, chose plus grave, il aurait, pour sa défense, fait état d'un document forgé. Le faux fut découvert en 1448 seulement, quelques années après la mort de Nesson, qui n'eut pas l'occasion de s'expliquer et de se défendre lui-même. Toute cette histoire d'ailleurs, malgré la lumière qu'y apporte M. Thomas, n'est pas d'une clarté parfaite. On ne voit pas qu'elle ait nui à la carrière du fils de Pierre de Nesson, Barthélemi, qui succéda à son père dans l'office d'élu des aides à Clermont, charge qu'il occupa pendant plus de cinquante ans.

Quoiqu'il en soit, Pierre de Nesson, raconte M. Thomas, mourut à point « pour ne pas être décrété de prise de corps ; son fils, Barthélemi, eut fort à faire pour échapper, de ce chef, aux griffes du Châtelet... »

M. Thomas laisse « au futur éditeur de Pierre de Nesson » le soin de plaider, s'il le juge bon, les circonstances atténuantes.

Pour l'auteur de l'*Histoire poétique du XVe siècle*, la cause est entendue. M. Pierre Champion estime que les procédures révèlent chez Pierre de Nesson, « homme de loi aussi retors que sans scrupule », des traits de caractère « qui ne sont pas du tout à son honneur » [1].

Jugement vite expédié !

Peu importe, d'ailleurs. On peut être un poète, et même un grand poète, sans être un parangon de vertu. Villon, voleur, assassin, marlou, le prouve surabondamment. Quoi qu'ait pu commettre maître Pierre, il n'en avait pas sur la conscience autant que maître François.

Mais le cas est psychologiquement intéressant. On accordera qu'un homme de loi retors et sans scrupule n'a pas précisément l'âme d'un poète. A quoi peuvent bien ressembler ses œuvres ? Se pare-t-il de sentiments qu'il n'éprouve pas ? Arrive-t-il à masquer la sécheresse de son âme ?

Dans les vers de Villon, on trouve — comment en serait-il autrement ? — des traces manifestes de son genre de vie et de son genre de conscience. Lisons les vers de Pierre de Nesson. Quel témoignage rendent-ils ? A tout prendre, les poèmes de maître Pierre sont des documents authentiques qu'on peut

1. Pierre Champion, *Histoire poétique du XVe siècle*. Paris, 1923, t. I, p. 196.

mettre sinon au-dessus du moins en regard des plaidoiries du Parlement. Voyons ce qu'ils nous apprennent sur l'homme, ses idées, ses sentiments, ses préoccupations.

II

L'HOMMAGE A LA VIERGE

Ce poème a, dans les manuscrits, des titres variés : ***Oroison Nostre Dame***, ***Testament de Pierre de Nesson***, ***L'arguement Nostre Dame***, ***Requeste a Nostre Dame***, ***Oroison en forme de petition et demande a la tressacree glorieuse Vierge Marie***, ***Supplication a Nostre Dame***. On le trouve dans les manuscrits suivants :

PARIS, Bibl. nat., fr. 1642, fol. 326-329.
— — fr. 1796, fol. 27-28.
— — fr. 1889, fol. 148-151 v°.
— — fr. 2229, fol. 112-116 v°.
— — fr. 3887, fol. 219-223 v°.
— — fr. 3939, fol. 23-26 v° (incomplet).
— — fr. 17527, fol. 33-36 v°.
— — fr. 19247, fol. 58-61.
— — fr. 20055, fol. 67 v°-73.
— — n. acq. fr. 10437, fol. 51.
— Sainte-Geneviève, n° 2521, fol. 38.
— Arsenal, n° 3523, p. 399-409.
NANTES, Bibl. municipale, n° 212, fol. 162.
RODEZ, Bibl. municipale, n° 57, fol. 95 v°-98 v°.
BERLIN, Bibl. nat., Hamilton 144, fol. 93-94.
LONDRES, Brit. Mus., Lansd. 380, fol. 74-78 v°.
— — Harl. 4397, fol. 115-120.
— — Harl. 4473, fol. 48 v°-50 v°.
— — Add. 28790, fol 1-8.
ROME, Vat., Reg. 1362, fol. 138-143 v°.

L'homme de loi, nullement retors mais honnête et pieux, à l'esprit original et plaisant, se révèle dans ce poème. Seul un juriste, respectueux des choses saintes mais en veine de délassement, pouvait le concevoir et l'écrire.

Nesson tenait à faire partie, lui, sa femme et ses enfants, de la cour de la reine des cieux. Il rend hommage à la Vierge et se donne à elle corps et âme.

Il s'amuse ensuite à étudier et à débrouiller la situation où un tel acte d'hommage le met par rapport au roi céleste, au fils et à la mère. Situation embrouillée, puisque la haute dame est une « nourrice pucelle » qui alaita son créateur et enfanta son père et puisque le fils participe à la deité et à l'humanité.

Le fils de la Vierge va-t-il, par hasard, prétendre qu'il est sire du monde et que cet hommage doit lui revenir ? Nesson rétorque que le fils de la Vierge est fils de Dieu et que les humains ne sont pas de son lignage. Le fils répondra peut-être qu'il a pris humanité. Du côté de sa mère seulement. S'il a répandu son sang et s'il fut pendu « au piteux arbre de la Croix », c'était le fait de « la tendre char humaine ». Du côté paternel, il ne souffrit aucun mal. Il nous a, il est vrai, chèrement achetés, mais, demande Nesson, « de quoy eust-il rempli les cieulx » ? Il est, dira-t-on, roi de ce monde. Mais n'a-t-il pas déclaré que son royaume n'était pas d'ici-bas ? D'où lui viendrait seigneurie, puisqu'il n'a pas eu de prédécesseur ? Tant que son père est en vie, il ne peut pas posséder, et il n'a pas été émancipé. On peut dire que, sur la terre, la mère est légitime « administraresse et gouverneresse » des biens du fils.

Il est, c'est vrai, d'âge à être hors de tutelle. Mais comment administre-t-il son héritage ? Il donne au fou, il ôte au sage ; il est large et prodigue. Il a abandonné le Paradis, dans lequel on ne trouve ni gouvernement, ni police, ni exploit de justice, ni sergents. Un seul avocat y réside, Yves de Bretagne. On n'y rencontre que fols ignorants, pauvres gens et « ydiotes ». Sur terre également, le fils donne tous ses biens aux pauvres, qui sont ses membres. Aussi la Cour souveraine ne manquera-t-elle pas d'adjuger à la mère la retenue du fief d'ici-bas.

Mais, la chose est à remarquer, de tout temps la mère a reconnu son fils pour seigneur. Même dans la nuit de Noël, quand elle eut enfanté, elle l'appela créateur, c'est-à-dire plus que seigneur. Elle s'est déclarée sa « chamberière ». Or, ce n'est pas la coutume de remettre un fief à une servante.

Pour être équitable, il faut reconnaître que la dame et le fils sont communs en biens. Les Nessons appartiennent donc tant à l'un qu'à l'autre :

> Si sommes a chascun de vous
> Par indivis chascun de nous.

En retour, les Nessons, qui ont fait acte d'hommage, demandent, « pour passer ceste povre vie », le strict nécessaire, ni richesse ni pauvreté, et, quand ils seront trépassés, la perpétuelle et glorieuse vie.

Le dernier vers :

> A tous les Nessons et Nessonnes,

par lequel le poète mettait son « menu lignage » au bénéfice de l'hommage à la Vierge, a été supprimé à la fin du XVe siècle et diversement modifié :

Le manuscrit 1796, fol. 27 v°, a remplacé ce vers par le suivant :

> A nous tous qui au siecle sommes.

Dans le manuscrit 19247, on lit :

> Et, quant nous serons trespassez,
> Donnez-nous, ma dame Marie,
> La douce perpetuelle vie,
> Laquelle doint, par sa puissance,
> La treshaulte divine essence,
> Un Dieu regnant en trinité,
> A tous ceulx de nostre amité.

Le manuscrit de Londres, Add. 28790, fol. 8, mentionne dans les derniers vers le nom du poète :

> Donnés nous, ma dame Marie,
> La tresperpetuelle vie,
> Laquelle ottroit, par sa puissance,
> La treshaulte divine essance,
> Seul Dieu regnant en trinité,
> A ceulx qui diront cest dité,
> Priant qu'a Pierre de Nesson
> Fasse de ses pechiés pardon,
> Lequel premierement ce dit
> Ordonna et mist par escript.

On comprend que de telles dissertations de droit féodal appliquées à des sujets sacrés aient pu scandaliser quelques âmes simples. Publiant ce poème en 1748, Doulxfils faisait la remarque suivante : « Au reste, ne nous scandalisons point des pensées singulières de l'Auteur : rions plutôt de sa naïve simplicité et déplorons l'ignorance de son siècle »[1].

Dans ce « bizarre » poème, M. Pierre Champion voit « un hommage indirect et délicat rendu [par Pierre de Nesson] à l'activité et à la puissance de sa patronne Marie de Berry (ce qui nous permet de le dater entre 1415 et 1434). Il n'est qu'une flatterie forcée à l'« administraresse et gouvernaresse ». Ces mots, nous les trouvons dans le poème, comme nous les rencontrons dans le préambule des actes administratifs de Marie. C'est à elle que Pierre de Nesson rend hommage comme son officier. S'il discute ses droits, ses titres, il a certainement dans la pensée son fils aîné, qui est aussi son seigneur et son maître. Le père effacé, dont on peut bien sourire, c'est le mari lointain, le duc exilé et peu capable. Tout s'explique alors de la façon la plus littérale... »

Nous avons tenu à rapporter tout au long cette interprétation qui donnerait la clef du poème. Elle fait honneur, sans doute, à l'imagination du savant qui l'a découverte, mais, malgré notre bonne volonté, nous ne parvenons pas à voir dans le poème de Nesson un hommage indirect et flatteur à Marie de Berry. Comment identifier la « nourrice pucelle » à la duchesse de Berry, le fils de l'une au fils de l'autre et le Père au mari lointain et « peu capable » ?

N'insistons pas, mais notons, en passant, à l'actif de Pierre de Nesson, que dans cet hommage il ne fait pas figure d'accapareur d'héritage. Il demande à la Vierge et à son fils, non pas de grandes richesses, mais une honnête médiocrité :

> Seulement noz necessitez
> Pour passer ceste povre vie,
> Si que nul de nous ne mendie.

Et il ajoute ces deux vers :

> Car envis en mendicité
> Treuve l'en foy ne verité[2].

1. *La Dance aux aveugles, et autres Poësies du* XVe *siècle extraites de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne.* Lille, 1748, p. 170.

2. M. Champion qui ne semble pas avoir compris ces deux vers les reproduit (p. 195) d'une façon fort incorrecte.

Ce sont là des sentiments d'homme sage, modeste et discret. Il est vrai que ce sont des paroles. On sera peut-être tenté de répéter ici le refrain d'une ballade du XVe siècle :

On peut l'un dire... et faire l'autre.

III

LE LAY DE GUERRE

On vient de voir que Nesson, bon chrétien, se mettait avec sa femme et ses enfants sous la protection de la Vierge. Il était, en outre, un pacifique et un patriote.

Il a écrit un *Lay de Guerre* que nous publions plus loin d'après les deux seuls manuscrits qui l'aient conservé, le Reg. 1683 de la Bibliothèque vaticane (*A*) et le fr. 1727 de la Bibliothèque nationale (*B*). Ce dernier est l'ancien manuscrit DuPuy qu'André Du Chesne a utilisé pour revoir, corriger et compléter les vieilles éditions des Œuvres d'Alain Chartier. Il a publié lui-même quelques vers du *Lay de Guerre* qu'il traite de « gentil poème »[1].

Pierre de Nesson imagine de faire parler Guerre, fille de l'Ennemi, c'est-à-dire du Diable, « déesse des abysmes d'enfer », qui règne « sur le climat de France ». Elle adresse un mandement à tous ses sujets pour attirer leur attention sur les évènements qui se préparent. Pour l'instant, la discorde affaiblit et ruine le royaume de France ; le duc de Bourgogne marche avec « les chiens d'Angleterre ». Mais de tous côtés des influences détestables se font sentir et Paix risque de l'emporter. Guerre s'en prend à Alain Chartier, l'auteur du *Lay de Paix* ; elle vitupère Nesson, « le poursuivant de paix ». Elle fait un tableau de l'œuvre de mort qu'elle accomplit en France : destruction de Sainte Eglise, destruction de noblesse, destruction du second état, destruction du tiers état. Elle frémit à la pensée que, cédant aux remontrances et aux conseils de Grâce-Dieu, le duc de Bourgogne ne tourne le dos aux Anglais et ne se réconcilie

1. *Les Œuvres de maistre Alain Chartier.* Paris, 1617, p. 820-821.

avec le roi de France. C'en serait fait de Guerre qui n'aurait plus qu'à disparaître au fond de l'enfer.

Tel est en quelques mots le sujet et l'ordonnance du poème, qui est doublement une bonne action. Nesson l'écrivit pour ramener le duc de Bourgogne à des sentiments français et pour distraire le duc de Bourbon, prisonnier en Angleterre.

C'est un éloquent plaidoyer en faveur de la paix. Nesson s'en prend aux seigneurs assez dénaturés pour tenir le parti du roi d'Angleterre. Ils détruisent « le lieu de leur naissance » et font un métier de dupes, puisque les Anglais, « ces vieulx ennemis de France », après avoir mis à néant le royaume, s'empareront de la Bourgogne aussi. Ils sauront bien reprocher au duc sa déloyauté ; ils le rendront responsable de la mort du roi Henri et de celle du comte de Salisbury. Ils ne l'aiment pas,

> Ne je ne puis croire que de sa part
> Il les ayme...

Le duc de Bourgogne est jeune et chevalereux. Comment peut-il employer sa vaillance « contre son sang de France » ? A-t-il oublié que son frère, le duc de Bourbon, est prisonnier en Angleterre ? Faut-il lui rappeler que la duchesse Marie passe ses jours en deuil et en tristesse à « regretter » son époux ? Ah ! si le duc de Bourgogne voulait bien oublier ses rancunes et pardonner les torts et les offenses, quelle allégresse dans le royaume de France !

Nesson espérait-il impressionner ou convertir le duc de Bourgogne ? Peut-être. Mais il voulait aussi et surtout distraire et amuser « le bon duc de Bourbon » dans sa prison d'Angleterre. Il déclare, en propres termes, qu'il composa le *Lay de Guerre* pour l'envoyer au duc,

> affin qu'en sa prison,
> Lou je ne puis autrement lui aidier,
> Je le peüsse ung peu desennuyer.

Le poème renferme quelques renseignements sur les relations qui existaient entre le duc et la duchesse de Bourbon et Nesson. En l'absence de son mari, la duchesse avait retenu maître Pierre

> son officier
> En la bonne conté de Montpencier.

Nesson, bailli d'Aigueperse, se faisait une joie d'envoyer au duc des vers destinés à lui apporter des nouvelles de France et à plaider la cause de la paix. La conclusion de la paix, la délivrance qui en serait la conséquence, c'étaient les principales préoccupations des prisonniers. Notons ici qu'un autre captif d'Azincourt, Charles d'Orléans, écrivait de son côté à son « gracieux cousin », le duc de Bourbon :

> Je vous requier, quant vous aurez loisir,
> Que me faittes, par balade ou chançon,
> De vostre estat aucunement sentir ;
> Car, quant à moy, sachiez que, sans mentir,
> Je sens mon cueur renouveller de joye...

Charles d'Orléans, lui aussi, parlait de la bonne paix que « brief » Dieu allait envoyer, et, sagement, il conseillait à son cousin d'oublier les maux présents pour penser au temps à venir[1].

On imagine avec quel intérêt le duc de Bourbon dut parcourir le poème de Nesson. Conservateur de la Cour amoureuse[2], il cultivait lui-même la poésie. Christine de Pisan s'étonnait de le voir si bien « dicter » :

> Qui vous en a tant appris,
> Noble duc des Bourbonnoiz,
> Des gracieux esbanoiz
> Qui sont en dicter compris ?[3]

Il était bon juge en matière de poésie. Qu'allait-il dire du *Lay de Guerre* ? Malgré la gravité de la situation, Nesson ne peut s'empêcher de plaisanter à ses propres dépens. Le duc le connaissait depuis longtemps, « dès s'enfance »; il connaissait le « peu de sens » et « l'ignorance », la façon de penser et d'écrire de maître Pierre. Ce dernier suppose qu'à peine lus les premiers vers du poème, le duc s'écriera :

> C'est de la façon,
> Je me tiens fort, de ce quoquart Nesson !

Ce coquard de Nesson se calomniait. Le duc de Bourbon, comme disait

1. Edit. d'HERICAULT, t. I, p. 154.
2. *Romania*, t. XX, 1891, p. 425.
3. Edit. ROY, t. I, p. 277.

Charles d'Orléans, sentit « son cœur renouveler » : il ne put qu'applaudir au courageux poème du bailli d'Aigueperse.

De quand date le *Lay de Guerre* ? M. Champion en fait une « réponse » ou une « réplique » au *Lay de Paix* qu'Alain Chartier aurait composé, « sans aucun doute », en 1424 ou 1425, « à l'occasion de la réunion des princes à Angers (octobre 1424) » ; il suppose (p. 118) et, quelques pages plus loin, affirme (p. 184) que Chartier a remis en 1426 à Bruges un exemplaire du *Lay de Paix* à Philippe le Bon.

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de dater le *Lay de Paix* d'Alain Chartier, qui ne s'adresse pas au seul duc de Bourgogne mais à tous les princes « nés du lys précieux ». Certains manuscrits, le fr. 1727 de la Bibliothèque nationale, entre autres, ajoutent, il est vrai, cette petite note au titre : « Baillé à Monseigneur de Bourgongne ». Mais c'est un renseignement sans valeur. Le fr. 1131 dit plus justement : *Lay de Paix aux seigneurs de France.*

C'est un poème d'une grande banalité ou, si l'on veut, d'une grande généralité. Dans les lais, la forme est tout. C'est généralement une suite de petits vers, pour la plupart de cinq syllabes, habilement rimés peut-être, mais vides.

Rien n'autorise à dire que le *Lay de Guerre* de Nesson est écrit à l'imitation du *Lay de Paix* de Chartier, ou que l'un est une réponse ou une réplique à l'autre. Les deux poèmes traitent le même sujet, d'une façon toute différente. Seulement, tandis que le Lai de Chartier, conformément au genre, est sans aucune précision, le poème de Nesson est, au contraire, original et intéressant.

Pour dater le *Lay de Guerre*, le *Lay de Paix* qu'il est difficile de rapporter à une circonstance particulière et précise n'est d'aucune utilité.

Mais on peut relever dans le poème quelques rapides allusions à des faits historiques. Nous pouvons laisser de côté la mention de la mort du duc de Brabant et du comte de Nevers, tués l'un et l'autre à Azincourt[1] ; celle de la mort du roi d'Angleterre, Henri V, en 1422[2]. L'allusion aux ambassadeurs qui de France se rendirent en Savoie[3] pour travailler à la paix est plus intéressante : ils trouvèrent les chemins et passages « rompus », c'est-à-dire, sem-

1. Vers 435.
2. Vers 203.
3. Vers 330.

ble-t-il, rendus impraticables par la tempête et la neige. Est-il ici question de l'ambassade de décembre 1425 ? ou de telle autre ? Mystère.

Une allusion a échappé jusqu'ici aux lecteurs du *Lay de Guerre*: la mention de la mort du « vaillant comte de Salsebury »[1]. On sait que cet homme de guerre fut tué en décembre 1428 au siège d'Orléans et que sa mort frappa vivement les contemporains.

Dans une chanson de 1429 sur le siège d'Orléans on lit :

> Sal [se] beri, prince d'orgueil,
> De faulseté, de tyrannie,
> Devant Orliens a perdu l'ueil,
> Et a Meün finé sa vie... [2]

Dans le *Champion des Dames*, Martin Le Franc raconte les hauts faits de la Pucelle qui délivra Orléans

> Ou Salsebery perdy l'eul,
> Et puis male mort le navra[3].

Comme, d'autre part, Guerre, dans ses lamentations, ne fait aucune allusion ni à Jeanne d'Arc ni à la délivrance d'Orléans, il semble permis de dire que Pierre de Nesson écrivit le *Lay de Guerre* dans les premiers jours de l'année 1429.

Il y a, dans le *Lay de Guerre*, une autre allusion qu'il faut relever parce qu'elle intéresse l'histoire littéraire. Elle concerne Alain Chartier.

Guerre mentionne avec horreur la rime composée « avant hier » par le « ribault Charretier » à l'éloge de Paix

> Qui, quant regnoit au royaulme de France,
> Donnoit à tous, a grant foison, chevance,
> Ainsi que dit son ribault Charretier
> Qui d'elle fit une rime avant hier,
> En blasmant ceulx que je norris et paix.
> Et l'appelle, le truant, *Lay de Paix*,
> Et dit qu'elle est fille du roy des cieulx...

1. Vers 204.
2. L. Jarry, *Deux chansons normandes sur le siège d'Orléans et la mort de Salisbury*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. X, 1893, p. 369. Cf. *Romania*, t. XXIII, 1894, p. 288.
3. Bibl. nat., fr. 12476, fol. 101 v°.

Ce dernier vers est une allusion au début du *Lay de Paix* :

> Paix, heureuse fille du Dieu des cieulx,
> Engendreē ou throsne glorieux...

Guerre s'en prend ensuite à Chartier lui-même et rappelle que l'auteur du *Lay de Paix* fut publiquement banni d'Issoudun à la requête de Nesson. Voici le passage :

> L'ort infame, de loyaulté mescreu,
> Qui ne devroit estre tesmoin ne creu,
> Lui qui jadis fut, anmy d'Issouldun,
> Present son roy et trestout le commun,
> Publicquement banni a son de trompe.
> Mais le ribault le fait affin qu'il rompe
> Tout nostre fait. Toutevoie ung garçon,
> Qui moult nous het, qu'on appelle Nesson,
> Sans nostre sceu et sans commandement
> Le diffama ainsi publicquement.
> Si ne fault pas dire que, par faveur
> De nous, il ait receu cest deshonneur,
> Ainçoys convient que tout le monde die
> Qu'il l'a heue, car il l'a desservye...

On s'est demandé à quoi ces vers énigmatiques pouvaient bien faire allusion. On a supposé que, pour punir l'auteur de la *Belle dame sans merci* qui avait médit d'amour, les dames avaient trouvé spirituel de le bannir de leur « court amoureuse »[1].

Cette explication pouvait se baser sur les statuts de la Cour amoureuse qui prévoyaient des pénalités contre les rimeurs coupables d'avoir composé des vers « au deshonneur, reproche, amenrissement ou blame » du sexe féminin. De tels rimeurs, et l'auteur de la *Belle dame sans merci* pouvait à la rigueur rentrer dans cette catégorie, devaient être chassés « de toutes gracieuses assemblées et compaignies de dames et damoiselles ».

L'explication est tout autre. Le seul coupable est Pierre de Nesson, ce coquard de Nesson, qui aimait les farces et les plaisanteries faciles. Ayant

1. *Romania*, t. XXX, 1901, p. 36-37, t. XXXI, 1902, p. 601-602.

rencontré dans les rues d'Issoudun un crieur public ivre, Nesson, pour s'amuser, eut l'idée de lui mettre en mains et de lui faire lire dans les carrefours une sentence imaginaire qui bannissait Alain Chartier. C'est du moins ce que nous apprend une note marginale du manuscrit du Vatican qui donne la clef de l'énigme. Fol. 21, vis à vis du vers :

Luy qui jadis anmi d'Issoudun,

on lit la note suivante :

Est assavoir que Nesson, estant le roy à Issodun, trova une crie de la ville faisant ung cry de par le Roy, et estoit ladicte crie yvre. Si fist Nesson bannir maistre Alain, par moquerie, par tous les carrefours. Et de ce parle Guerre en ce lieu.

Ainsi la Cour amoureuse n'est pour rien dans cette aventure d'Issoudun. On est heureux d'apprendre que les dames de la cour, le roi de France et Nesson lui-même, n'ont pas manqué d'esprit au point de prétendre punir le doux poète Alain Chartier d'avoir écrit la *Belle dame sans merci.*

Alain Chartier, d'ailleurs, n'était pas en reste avec son « bon compaignon Nexon » et peut-être même avait-il pris l'offensive. Il l'a mis en scène d'une façon plaisante à la fin du Débat patriotique retrouvé naguères dans le manuscrit du cardinal de Rohan [1]. Ce poème est un débat entre un héraut, un vassal et un villain, que Chartier termine, en guise de conclusion, par un propos peu glorieux de Nesson. Voici les deux dernières strophes :

Il me sembloit, d'eulx ouyr parler,
Qu'antr'eux jouassent une farce.
Et lors il me va remambrer
Du vaillant bailly d'Aigueperse
Qui me dit une fois : « Alain,
« J'ayme trop mieulx paier la taille
« Et vivre longuement, villain,
« Que, noble, mourir en bataille ».

1. Publié par Siegfried Lemm dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXXXII, 1914, p. 131-138. Voir Antoine Thomas, *Une œuvre patriotique inconnue d'Alain Chartier*, dans le *Journal des Savants*, 1914, p. 442-449.

On pourroit avoir souspeczon
Que je voulsisse cecy dire
Pour mon bon compaignon Neczon.
Pour ce, quant je l'ay fait escripre,
J'ay a l'escripvain deffendu
Du monstrer. Au fort, s'on lui baille,
Bien assailly, bien deffendu.
Face, s'il scet, de pire taille !

Y a-t-il quelque connexion entre les propos d'Alain Chartier sur Nesson et la farce d'Issoudun ? Le bailli d'Aigueperse, pris à partie par son « bon compaignon », a-t-il, du tac au tac, répondu dans le *Lay de guerre*, selon le proverbe cité par Alain lui-même :

Bien assailli, bien défendu ?

Quoiqu'il en soit, on voit qu'entre les deux écrivains régnait une bonne amitié et que le « coquard Nesson », par ses propos et ses farces, arrivait à dérider parfois le grave auteur du *Quadrilogue invectif*.

On voit en outre que Nesson, comme Chartier lui-même, n'avait rien d'un homme de guerre. Il évitait prudemment les champs de bataille. Il se faisait appeler « le poursuivant de paix ». Chacun son métier. C'était un officier civil qui maniait la plume et non l'épée. Il n'y a rien là de déshonorant. Mais M. Champion a tiré du passage où Nesson fait avec bonhomie ces révélations des conclusions vraiment exagérées. Parce que Nesson n'aimait ni la guerre ni les coups, faut-il parler de « lâcheté » ? « Ce garçon véhément, impulsif », dit M. Champion, « s'est fait une gloire de se dépeindre comme un lâche »[1].

Pauvre Nesson !

Relevons un détail de graphie, qui décèle peut-être l'origine limousine ou du moins auvergnate de Nesson. Le manuscrit du Vatican présente, pour le *Lay de guerre*, plusieurs exemples de *ll* mouillées notées à la façon provençale *lh* :

Vers 40 : failhe
— 134-135 : ailhe
assailhe
— 304 : veilhars
— 521 : filhole.

1. *Histoire poétique du* XV[e] *siècle*, t. I, p. 185 et 201.

Nous avons respecté ces rares notations qui, dans le manuscrit original, étaient peut-être plus nombreuses. Est-il permis de supposer qu'elles remontent non pas à un copiste d'origine méridionale, mais, par delà le copiste, à Nesson lui-même ? [1]

IV

PARAPHRASE DES IX LEÇONS DE JOB

Un troisième poème de Pierre de Nesson est connu sous les différents titres suivants : *Paraphrase des IX leçons de Job* ou simplement *Les IX leçons de Job* ou *Paraphrase de Job* ou les *Vigiles des morts*.

Il est conservé dans les manuscrits suivants :

Paris, Bibl. nat., fr. 578, fol. 122-129 v° (dont nous donnons le début).
— — fr. 1130, fol. 118 v°-134.
— — fr. 1773 (incomplet).
— — fr. 1889, fol. 107-147 v°.
— — fr. 4967, fol. 172 v°-199.
— — fr. 15216, fol. 49-94.
— — fr. 15217, fol. 73.
— — n. acq. fr. 4046, fol. 2-29.
— — n. acq. fr. 6247.
— — n. acq. fr. 10437, fol. 1-51.
— Arsenal, n° 3146, fol. 1-25.
— Bibl. Lignerolles, ms. n° 18, fol. 27 v°-56.
Orleans, Bibl. municipale, n° 448, fol. 1.
Privas, Arch. départementales, ms. I. 4, fol. 121.
Rodez, Bibl. municipale, n° 57, fol. 22-51.
Rouen, — — ms. 941, fol. 170.
Berlin, Bibl. nat., Hamilton 144, fol. 94-108.

1. On trouve une orthographe semblable dans le manuscrit de Clermont-Ferrand, n° 249, décrit par M. Couderc dans le *Bulletin de la Société des anciens Textes français*, 1889, p. 98-114.



Parce michi domine nichil
enim sunt dies mei.
Pardonne moy beau
Sire dieux
Car je voy que je
deviens vieulx
Ensi briez jours que ce n'est rien
Oste moy de ceste misere
Mon createur mon dieu mon pere
Toy qui m'as fait pour estre tien
Oste moy de ce povre monde
Ou doloreux travail habonde
Appresse mon enterrement
Car il est temps s'il te plaisoit
Et mon cuer se m'apaisoit
Que j'aye aucun allegement
Abrege dont mon ennemie
Ma povre doloreuse vie
Dont me viennent toutes mes peines
Affin qu'avec toy je me truisse
Et s'il te plait estre je puisse
Au repos ou tu les bons maines
Quid est homo quia
magnificas eum
He dieux et qu'est ce que de l'omme
Tu n'en as pas fait ainsi comme
Tu as fait de tes autres creatures
Tu lui as donné congnoissance
De ta haulte divine essence
Et riens en lui tu ne recongnois
Aut quid apponis erga
eum cor tuum.
S'il te congnoist quas tu craigne
Le comment dieu as tu daigne
Prandre de lui tel diligence
De lui donner entendement
Car tu mis en lui seulement
La noble aime intelligence
Helas nulle aultre creature
N'a de toy se n'est sa nature
En innocent bestialite
Mais l'omme a de toy telle grace
Qu'il peust et tu veulx qu'il le face
Qu'il ait vraie felicite
Visitas eum diluculo
Tu le visites a son naistre
Et lui baillés pour olui estre
Des icelle heure ton saint ange
Pour le garder et deffendre
Toy voir a lui tant attendre
Est une chose bien estrange
Et subito probas illum
Mais quant tu le travailles
Et le delaisses et le bailles
Et livres a dueil et a peine
Et si as mis tel estudie
A lui donner sens garde et vie
Helas d'ou te vient ceste haine
Tu lui donnes afflictions
Et durees tribulations
Je croy doulx dieu que tu le faces
Affin qu'en pechie il n'en chee
Et que tant il ne lui meschee
Qu'il face envers toy nulz meffaiz
Ancois ton pouoir recongnoisse
Et qu'en la vertu il acroisse
De tres doulce humble pacience
Par laquelle ta gloire il quiere
Et merite de toy acquiere
En perseverant tousjours en ce
Usquequo non parcis
michi nec dimittis me
Ut glutiam salivam mea
Job ceste gloire queroit
Ore doulx dieu qu'il te requeroit
En sa povre vie chetive
Que par ton doulx benoit plaisir
Te pleust a lui donner loisir
Qu'il peust engloutir sa salive
Car homme qu'a paine parlee
Quant on lui met quelque viande
Dedans la bouche il en engloute
Affin d'alegier son mal aise
Car tout travaille quiert son aise
Pour ce Job qui sans nulle doubte
Savoit qu'il estoit bon au siecle
Car aultrement fauldroit la regle
Que tous clers communement tiennent
Disans que tous maulx sont punis
Et tous biens fais sont remunis
Entre toutes sectes conviennent
Or est ainsi que plusieurs gens
Sont oppressez a tort hurtees
Maus innocens qui vivent sains
De corps de biens prosperement
Et meurent resoluement

Photolypie Barry Frères.

JOB, SA FEMME & SES AMIS.

LONDRES, Brit. Mus., Harl. 3999, fol. 25-65 v°.
— — Lansd. 380, fol. 39 v°-73 v°.
ROME, Vat., Reg. 1683, fol. 1-20 v°.
— — 1728, fol. 140-147 v°.
VIENNE, Bibl. nationale, n° 3391.

Le ms. 11037 de la Bibl. royale de Bruxelles contient une mise en prose exécutée en 1451.

Un manuscrit des *Neuf leçons de Job* se trouvait dans la « librairie » des ducs de Bourgogne à Bruges :

« Un autre petit livre en parchemin couvert d'ais noirs, intitulé au dehors : *Les neuf licons des vigiles des mors*, comançant au second feuillet, *A son maistre*, et au dernier, *exemple ou fait d'autruy* »[1].

Il faut lire :

[Tu le visites] a son naistre (p. 73)
[Prenez] exemple ou fait d'autruy (p. 106)

Ce poème n'est pas traduit du latin, comme disent plusieurs manuscrits[2] et l'édition que nous reproduisons. C'est la paraphrase, souvent assez lointaine, des neuf leçons tirées du Livre de Job qui font partie de l'*Officium defunctorum.*

L'édition de Lyon a omis d'indiquer le commencement de la deuxième leçon, qui doit se placer p. 78 avant les vers :

Pour ce dit Job : Las ! il ennuye
A ma pouvre ame de ma vie...

Nous croyons utile d'énumérer ci-après les neuf leçons de Job :

Lectio I. Job VII, 16-21.
Parce mihi, Domine, nihil enim sunt dies mei...
Lectio II. Job X, 1-7.
Tædet animam meam vitæ meæ...
Lectio III. Job X, 8-12.
Manus tuæ fecerunt me...

1. BARROIS, *Bibliothèque protypographique*, n°s 750 et 2050.

2. Le manuscrit du Brit. Mus., Lansd. 380 a le titre suivant : *S'ensuivent les Vigilles de mors translattés de latin en françois par Me Pierre de Nesson.* Le manuscrit de Rouen, n° 941 : *Nove lectiones mortuorum in gallico metro transmutate per magistrum Petrum De Nexon, secretarium regis Francie.*

Lectio IV. Job XIII, 22-28.
Responde mihi : quantas habeo iniquitates et peccata...
Lectio V. Job XIV, 1-6.
Homo natus de muliere...
Lectio VI. Job XIV, 13-16.
Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me...
Lectio VII. Job XVII, 1-3 ; 11-15.
Spiritus meus attenuabitur...
Lectio VIII. Job XIX, 20-27.
Pelli meæ, consumptis carnibus, adhæsit os meum...
Lectio IX. Job X, 18-22.
Quare de vulva eduxisti me ?...

Admirable sujet à mettre en vers, dont le choix fait grand honneur au « coquard Nesson ». Il l'a traité aussi bien qu'un « facteur » du XVe siècle pouvait le faire. Il a su se mettre tant bien que mal au niveau de Job. Il est bien pénétré de la misère humaine. Il a médité, selon son modèle, sur la vie et la mort, le train de ce monde, la souffrance et les richesses. Puis il s'essaye à faire à sa manière de la théologie et de la philosophie. Il disserte sur la prescience divine, sur la prédestination et le libre arbitre. Il cite Platon et Aristote, Ovide, Boèce et Porphyre, saint Jérôme, saint Bernard, saint Augustin. Il cite « le cardinal Lothaire en son petit traité »[1]. S'inspirant du commentaire de saint Thomas d'Aquin, il note les prophéties qu'on trouve dans le Livre de Job : l'annonce de Jésus-Christ, du Jugement dernier, comment se fera la résurrection, comment on verra Dieu. Le tout en sixains *aabccb*, monotones et graves.

Il y aurait beaucoup de choses à relever dans ce poème. M. Pierre Champion y a vu surtout et avant tout la description de la mort. Après avoir défini l'homme « une povre motte de cendre », Nesson insiste d'une façon très réaliste sur l'ordure qui sort du corps, sur la « charoigne » que l'on met en terre et sur les « ordz puantz vers » qui lui tiennent compagnie dans la « très tenebreuse maison ». Comme d'autres l'avaient fait avant lui, il appelle l'homme « sac a fiens ». Et il fait la description d'un cimetière, dans lequel il est impossible de distinguer les os des pauvres des os des grands maîtres.

1. C'est-à-dire le traité du pape Innocent III, *De contemptu mundi, sive de miseria humanæ conditionis.*

Tout cela est sans doute la partie du poème qui attire le plus fort l'attention. Mais ce n'en est pas la plus neuve et la plus originale. D'autres avant Nesson et après, poètes, moralistes, prédicateurs, avaient fait ou feront des descriptions semblables.

La dissertation sur la prédestination présente un intérêt particulier. Nesson expose que Dieu a mis « terme » à la vie des hommes : pour chacun d'eux, le jour de la mort est fixé. Mais il a peine à accepter pareille doctrine :

Or je m'y boute trop envis.

Malgré tout ce qu'ont pu dire les clercs et les savants, cette question « remaint entière » :

Nul encores ne l'a solue.

Si le jour de notre mort était fixé, remarque-t-il, à quoi pourrait bien servir la médecine ? Elle serait « de nulle utilité » :

Que vaudroit le mediciner
Se je doy ma vie finer
A certain jour, et je ne puisse
Nullement alonger ma vie ?
Les medecins ne disent mie
Qu'en leurs livres cecy l'on truisse.

Là-dessus, Nesson se hasarde à faire une dissertation savante sur « les quatre qualités premières » : moiteur, sécheresse, chaleur et froidure, et sur « liberal arbitre ». Il prend la défense des damnés qui le sont par prédestination. Pourquoi les faire naître, s'ils sont perdus d'avance ? Mystère impénétrable.

Que diray je, las ! moy, cornard,
Quant le glorieux saint Bernard,
Ja piessa, fit ceste demande,
Pourquoy Dieu fit ceulx qu'avant nez
Il pressavoit estre damnez,
Et n'est la raison qu'on y rende

Fors qu'il dit que Dieu les crea
Pource car il luy agrea,
Et il en avoit la puissance.
Nul n'y scet mettre autre raison.

Or doncques, or, nous en taison.
Tenons nous a nostre ignorance.

Entre nous, pouvres corruptibles,
Laissons pressavoirs infallibles
A Dieu, et toutes choses telles.
Ne vueillons congnoissance avoir
Fors de ce que peuent savoir
Pouvres bestellettes mortelles.

Ce que Nesson dit de la résurrection serait aussi à relever. Il a, de même, des vers bien venus sur la naissance et sur la misérable vie qui est « une attente de la mort ». La mort

chascun jour s'avance
Et nul homme vivant n'y pense...

Conclusion : n'attendons pas, pour faire le bien, qu'il soit trop tard.

On peut se demander comment Nesson, qui nous apparaît d'autre part comme un joyeux vivant, aimant les farces et les plaisanteries, a pu choisir un sujet pareil. Au hasard ? Non pas. Ce sujet répondait à son état d'âme. La figure de Job innocent, injustement accusé, injustement affligé, lui montrait sa propre figure. Il se retrouvait, en partie au moins, dans cette grande victime. Lui aussi était accusé et devait se défendre. Comme Job, il trouvait sans doute que

Quant un hom, en son innocence,
Est molesté si indeuement,
Il convient de necessité
Que ce soit par l'iniquité
Du molesteur, ou, autrement,
Que ce soit par son ignorance.

Il se consolait peut-être, comme Job, en pensant que Dieu savait tout :

Tu scès tout, doncques n'as-tu mie
Cause de moy suspessonner.

Il condamnait les richesses mal acquises qui sèment la ruine et la division :

Tu damneras
Ta pouvre ame en les acquestant,
Et mettras en division
Tes parens...

Il avait des paroles justes et fortes sur « avarice la forcenée », sur la « noble vertu de suffisance », sur la « faulce richesse mondaine » :

> Hee ! faulce richesse mondaine !
> On a a toy acquerir peine
> Qui avoir te veult loyaument...

Faut-il relever ce dernier vers et le mettre en regard de la lettre « faulsée » du procès ? Pierre de Nesson se demandait-il si son neveu et sa nièce, Merlin et Jamette de Cordebeuf, agissaient par « iniquité » ou par « ignorance » ? En écrivant le passage sur les biens mal acquis qui mettent « en division » les parents, songeait-il à la brouille survenue dans sa propre famille ?

On pourrait citer d'autres passages et d'autres vers qui, peut-être, font allusion aux circonstances particulières non de Job mais de Nesson. En les lisant, on ne peut s'empêcher de penser qu'un homme qui traite un tel sujet avec une telle sincérité et une telle émotion avait dans le cœur autre chose que de l'astuce et de l'hypocrisie.

Si M. Pierre Champion est sévère pour l'homme, il est, par contre, plein d'admiration pour le poète. Mais il nous permettra de dire, ici encore, qu'il exagère et qu'il déforme. Il donne à Nesson le titre de « poète unique de la mort ». A ses yeux, Nesson est « l'homme du cimetière, de la puanteur, de la fiente, de la pourriture et de la charogne ». C'est un « véritable génie, singulier, brutal », fait « de bizarrerie, d'âpreté et de démesure », un « homme unique en son temps et dans son genre », aux « rudes et rauques accents ». Après avoir raconté que la maison du duc de Berry était une ménagerie de bêtes et de gens, avec des chiens, des ours, un dromadaire, une autruche, il ajoute : « De tous ces phénomènes, le moins étrange n'était pas Pierre de Nesson... »[1]. En résumé, M. Champion insiste, par deux fois[2], sur « l'outrance » qui, selon lui, caractérisait chez Nesson l'artiste et l'homme.

L'outrance ? Où se trouve-t-elle donc ? Chez Nesson ou chez l'auteur de l'*Histoire poétique du XVe siècle* ?

---

1. *Histoire poétique du XVe siècle*, t. I, p. 175.
2. *Ouv. cit.*, t. I, p. 189 et 198.

V

ÉDITIONS

Oraison a Notre-Dame

I. Bréhan-Lodéac, Robin Foucquet et Jean Crès, 1484 [anc. style], 27 janvier.

6 ffnc. ; car. goth., 1 grand. ; 26 ll. à la page pleine ; sign. a^6 ; in-8°.

Fnc. 1, signé a i, ro, *incipit*:

mA doulce nourrisse pucelle
Qui de vostre tendre mamelle
Vostre createur alaitastes...

Fnc. 3, signé a iii, ro, *incipit* :

Et quant ad ce quil se dit estre
De tout le monde roy et maistre
Affin que a tout on luy responde...

Fnc. 6, vo, *incipit* :

La treshaulte divine essence
Seul dieu regnant en trinite
A ceulx qui liront ce dicte
Ung dieu regnant en troys personnes
A tous les nessons et nessonnes.

Cy finist loraison faicte par. Maistre // Pierre de nesson imprime par Robin // Foucquet et. Jehan cres a brehant lodeac // soubz noble et puissant seigneur // Jehan de rohan seigneur du gue de // lisle le xxviie iour de ianvier lan mil // iiii c quatre vings et quatre.

Robin Foucquet.

Paris, Bibl. nat., Réserve Ye 1154, que nous reproduisons en entier.

Nous connaissons une dizaine d'ouvrages imprimés à Bréhan-Loudéac [1], par Robin Foucquet et Jean Crès [2], pour Jean de Rohan du Gué de l'Isle [3]. Ce sont peut-être les premiers livres parus en Bretagne et Jean de Rohan a droit à une place importante parmi les bibliophiles puisque c'est à son initiative et à sa protection que nous devons ces volumes.

Les textes sortis de ces presses particulières ne manquent pas d'intérêt et nous en donnons une brève liste :

Le trespassement Nostre-Dame [4], décembre 1484.
Les loys des trespassez avecques le pelerinaige maistre Jehan de Meung, 3 janvier 1484 (anc. style).
La patience de Grisilidis, 18 janvier 1484 (anc. style).
Le breviaire des nobles d'Alain Chartier, 25 janvier 1484 (anc. style), Pell.-Polain, no. 3523.
L'oraison de Pierre de Nesson, 27 janvier 1484 (anc. style).
Le songe de la pucelle, janvier 1484 (anc. style).
Le mirouer d'or de l'ame pecheresse, 6 mars 1484 (anc. style).
La vie de Jesucrist, 30 avril 1485.
Coutumes et constitutions de Bretagne, 3 juillet 1485, Pell.-Polain, no. 4022.
Le secret des secrets d'Aristote, s. d.
La danse aux aveugles de Pierre Michault, s. d. [5].

II. [Lyon, atelier de la Complainte de l'âme damnée, vers 1486].

6 ffnc. ; car. goth. ; 1 grand. ; 26 ll. à la page pleine ; in-8°.

Fnc. 1, ro, *incipit* : Supplicacion a nostre dame faite par maistre // pierre de nesson. // *Gravure de la Vierge tenant l'enfant.*

Fnc. 1, vo, *même gravure.*

1. Morbihan, arr. de Ploërmel, cant. de Rohan.

2. [A. de la Borderie], *L'imprimerie en Bretagne au XVe siècle...*, publ. par la Société des Bibliophiles bretons, Nantes, 1878 et A. Claudin, *Les imprimeries particulières en France au XVe siècle*, paru dans *La Typologie-Tucker et Circulaire Caslon*, t. VII, 1897, nos. 320-21.

3. Voir Dom P. H. Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I, p. XXVII.

4. Cette plaquette a été entièrement reproduite en fac-similé par A. de la Borderie.

5. Tous ces volumes se trouvent à la Bibliothèque nationale, sauf le dernier qui est dans la collection Pierpont Morgan, *Catalogue*, t. III, p. 82.

Supplicacion a nostre dame faite par maistre pierre de nesson.



Fnc. 2, ro, Sẽsuit une supplicaciõ a nrẽ dame // faite par maistre pierre de nesson. //

[M]a Doulce nourrice pucelle
Qui de vostre tendre mamelle...

Fnc. 3, ro,

Mais ce fut de vous seulement
Car oncques hõme nullement...

Fnc. 6, vo,

La treshaulte divine essence
Seul dieu rergnãt en troys persõnes
A tous les nessons et nessonnes :
Amen.

Chantilly, Musée Condé, III. F. 4 (Cat. Delisle, no. 1310).



Chantilly, Musée Condé 1363. fol. 38.



Phototypie Barry Frères

MIROIR DE REDEMPTION DE L'UMAIN LIGNAGE.

Chantilly, Musée Condé 1363, fol. 22.

III. Paris, Guy Marchant, 1497, 7 janvier.

Jcy est le compost et kalēdrier // des bergiers nouvellement et autremēt cōpose que nestoit // par avant ou quel sont adjoustez plusieurs nouvelletez // com̄e...

Description Pell.-Polain, no. 3907.

Fnc. n vj, vo, ℭ Cy sensuyvent aucunes peticions et // **demandes que font bergiers** entre eulx a // nostre dame comme a leur mere : **deman // dans lun a** lautre de leurs heritaiges du // royaulme de paradis. //

Fnc. n vij, ro,

> Ma doulce nourrice pucelle
> Qui de vostre tendre mamelle...

Fnc. n viij, vo, ℭ Cy fine oraison tresdevote a la **glorieuse vierge** Marie **tendāt** a demā // der droit a la gloire de paradis avec elle **et son cher filz. par** ce que sōmes // dung lignaige dune condicion ⁊ ses hoirs ou **heritiers** Et **plus dabondāt** // pour cause du mystere de redēpcion faicte **par son** dict **tres cher filz. Laquelle** // nous soit donnee **Amen.** //

Paris, Bibliothèque nationale, Réserve mV 33.

IV. Genève, Jean Belot [1497].

Le kalendrier des bergiers.

Description Pell.-Polain, no. **3902.**

Fnc. 87, vo, ligne 39, Sensuyt une oraisō **de nostre dame // q̄ font bergiers en luy faisāt hōmage** //

Fnc. 88, ro, col. 1,

> **Ma doulce nourrice pulcelle**
> **Qui de vostre tēdre mamelle**
> **Vostre createur alaitastes**
> **Et qui vostre pere enfantastes...**

Fnc. 89 vo, col. 2, ligne 9,

> Si nen demandons fors asses
> Et quant nous serons trespasses
> Donnes nous ma dame marie
> La doulce et glorieuse vie
> Laquelle ottroye par sa puissance
> La treshault et divine essence
> Seul dieu regnant en trinite
> Par sa grande benignite Amen

Paris, Bibliothèque nationale, Réserve V 277.

V. Paris, veuve Jean Trepperel et Jean Jehannot [**1516**].

Le grant Kalēndier // et compost des ber // giers...

Fnc. r j ,vo, Aulcunes Petitions et Demandes que font bergers entre eulx...

> Ma doulce nourrice pucelle
> Qui de vostre tendre mamelle...

Paris, Bibliothèque J. de Rothschild, no. 2562 (Cat. E. Picot, t. III, p. 362).

VI. Lille, A. J. Panckoucke, 1748.

La dance aux aveugles publ. par L. Douxfils.

Page [169], Le testament de maistre Pierre de Nesson.

> Ma doulce Norice pucelle
> Qui de vostre tendre mamelle
> Vos doulx Createur alaitastes...

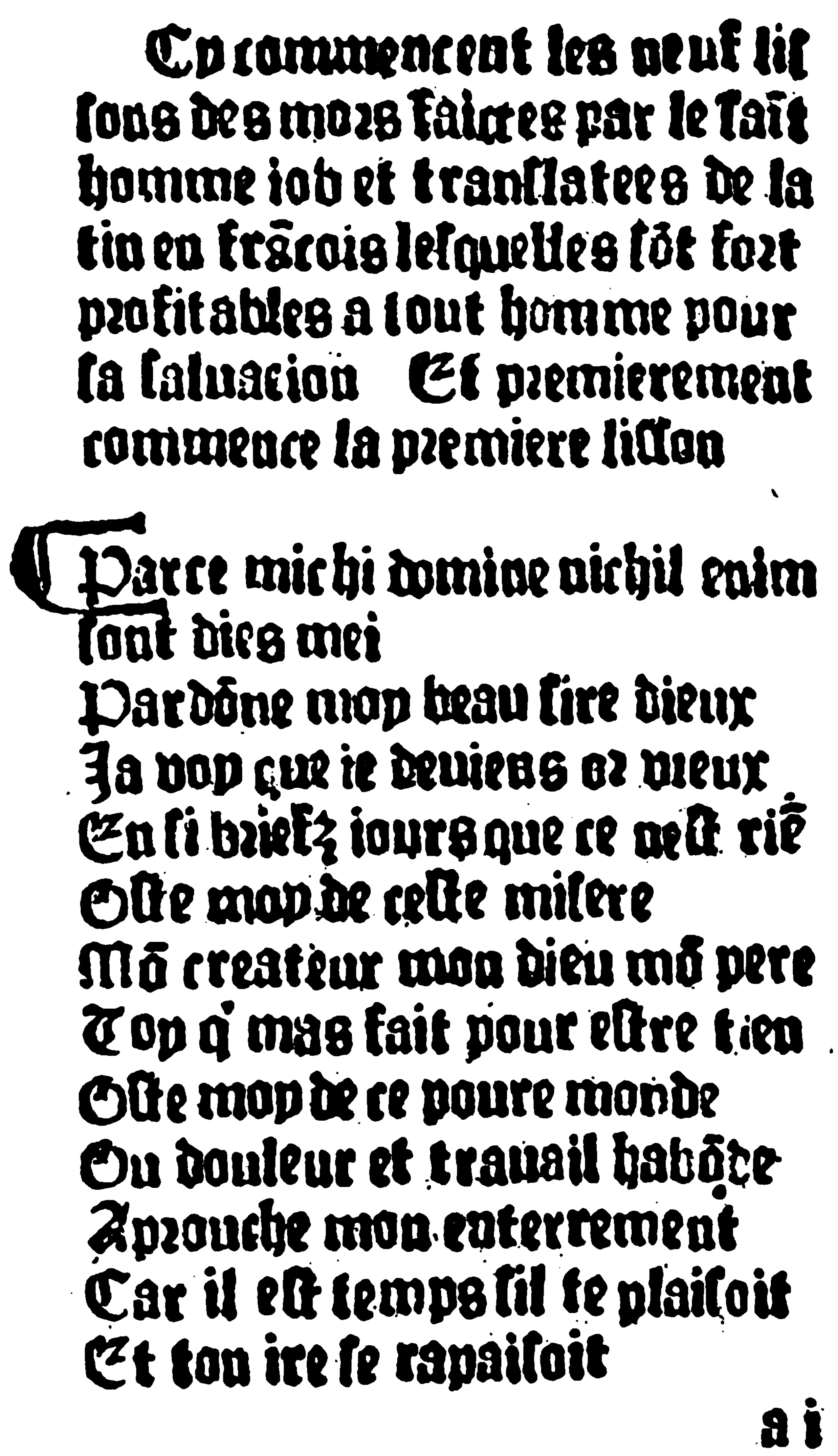
Page [184] :

> Seul Dieu regnant en Trinité
> A ceulx qui diront cest dité :
> Priant qu'a Pierre de Nesson
> Fasse de ses pechiés pardon,
> Lequel premierement ce dit
> Ordonna, et mit par escrit.

VIGILES DES MORTS

I. [Lyon, Guillaume Le Roy, vers 1478].

48 ffnc. ; car. goth., 1 t grand. ; 21 ll. à la page pleine ; sign. a-f^{8} ; in-4°.

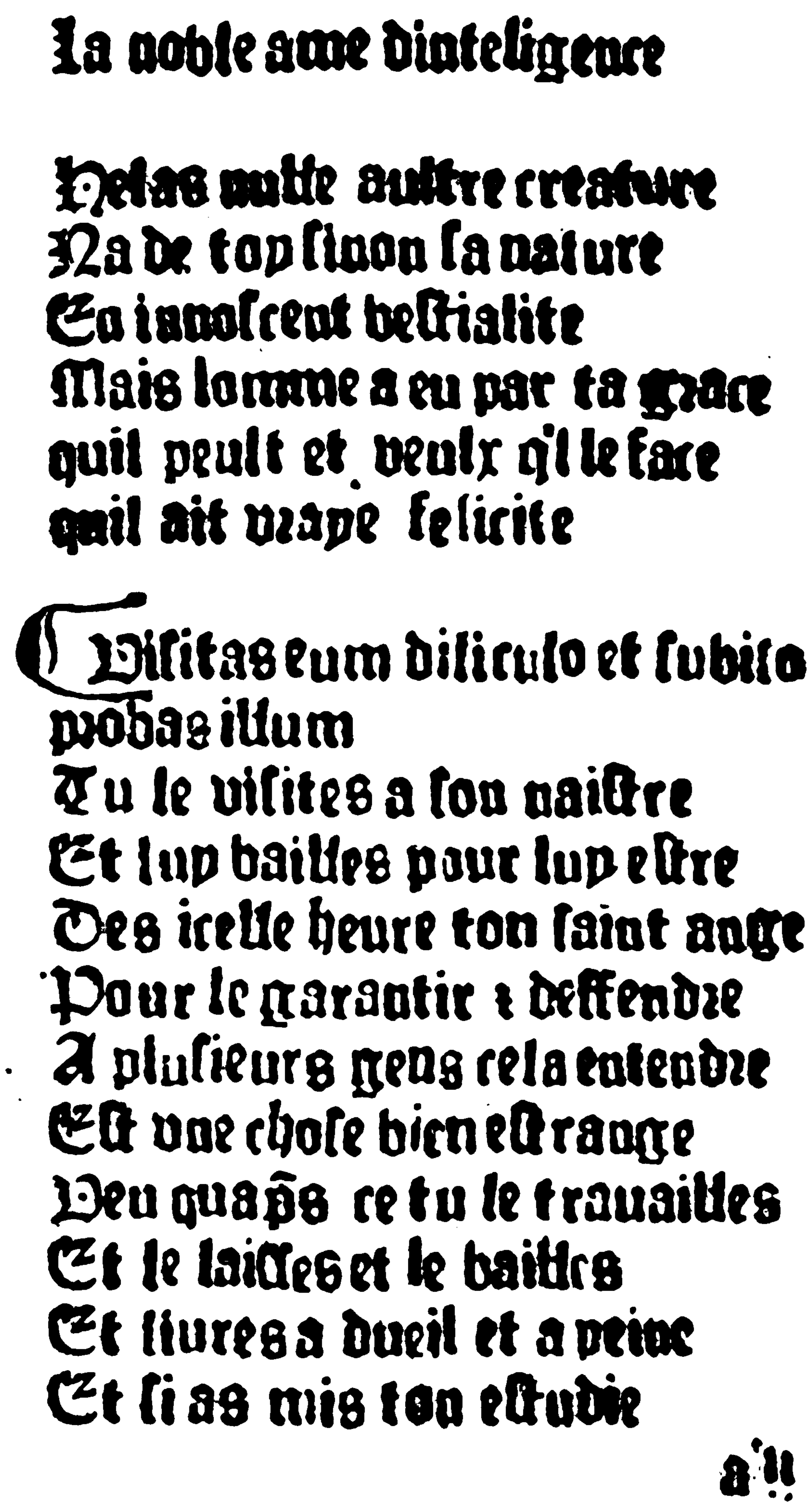

Cy commencent les neuf lis
sons des mors faictes par le sait
homme iob et translatees de la
tin en frãcois lesquelles sõt fort
profitables a tout homme pour
sa saluacion Et premierement
commence la premiere lisson

Parce michi domine nichil enim
sunt dies mei
Pardõne moy beau sire dieux
Ja voy que ie deuiens oz vieux
En si briefz iours que ce nest riẽ
Oste moy de ceste misere
Mõ createur mon dieu mõ pere
Toy q̃ mas fait pour estre tien
Oste moy de ce poure monde
Ou douleur et trauail habõde
Aprouche mon enterrement
Car il est temps sil te plaisoit
Et ton ire se rapaisoit
a i

Fnc. 1, signé a i, r°, *incipit* : Cy commencent les neuf lis // sons des mors faictes par le saĩt // homme iob et translatees de la // tin en frãcois lesquelles sõt fort // profitables a tout homme pour // sa salvacion Et premierement // commence la premiere lisson //

Parce michi domine nichil enim // sont dies mei //
Pardõne moy beau sire dieux
Ja voy que je deviens or vieux
En si briefz jours que ce nest riẽ...

Fnc. 2, signé a ii, ro, *incipit* :


La noble ame dintelligence

Helas nulle aultre creature
Na de toy sinon sa nature
En innoscent bestialite
Mais lomme a eu par ta grace
quil peult et veulx q̃l le face
quil ait vraye felicite

Uisitas eum diliculo et subito
probas illum
Tu le uisites a son naistre
Et luy bailles pour luy estre
Des icelle heure ton saint ange
Pour le garantir et deffendre
A plusieurs gens cela entendre
Est vne chose bien estrange
Peu quapres ce tu le trauailles
Et le laisses et le bailles
Et liures a dueil et a peine
Et si as mis ton estudie
a ii

La noble ame dintelligence

Helas nulle aultre creature
Na de toy sinon sa nature
En innoscent bestialite...

Fnc. 9, signé b i, ro, *incipit* :

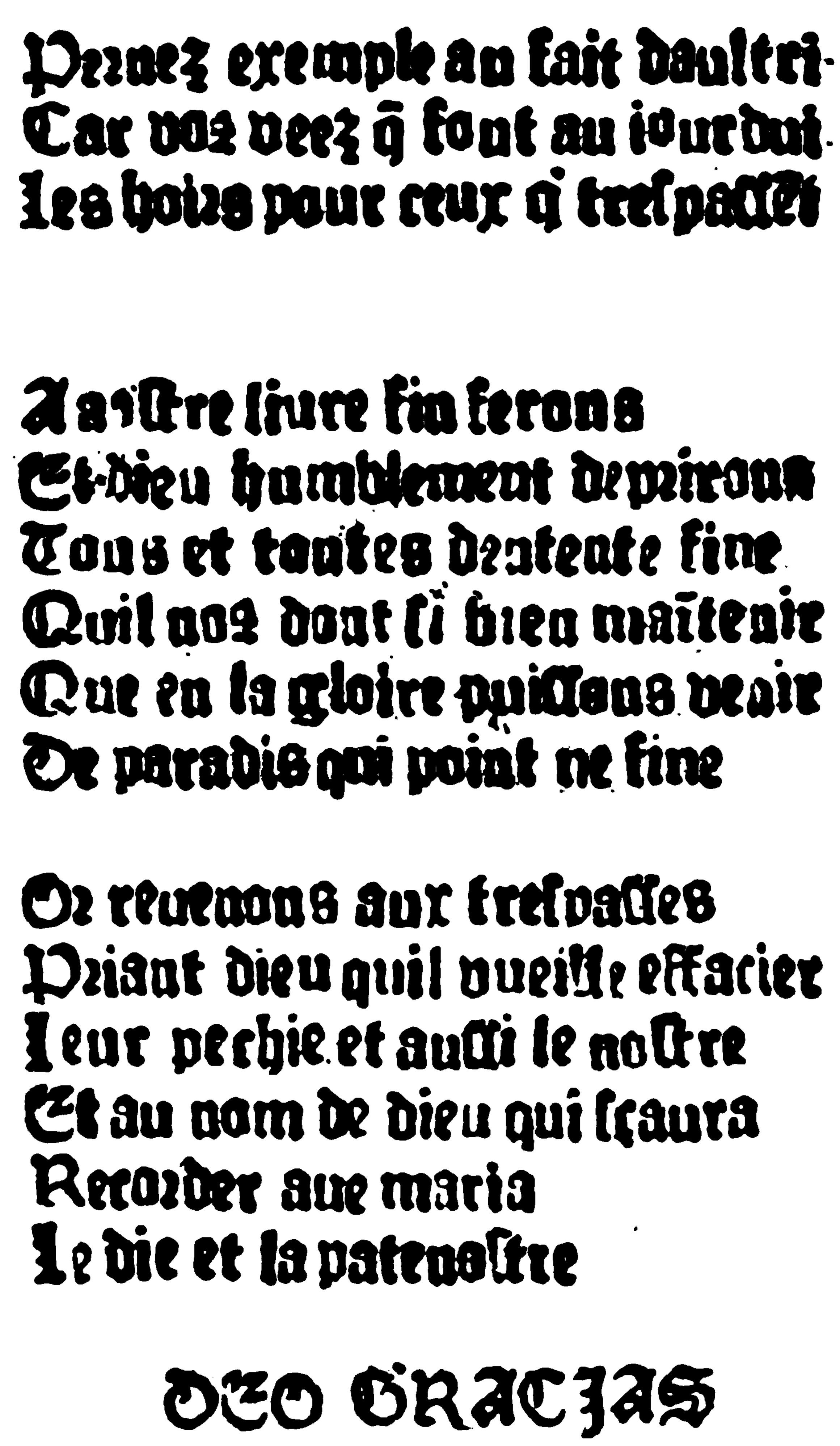
Car elle avoit lieu non estable
Penible en brief transsitoire
Comme de dire quil espoire...

Fnc. 44, signé [f v], v°, *incipit* :

Pernez exemple au fait daultri
Car voz veez q̄ font au iourdui
Les hoirs pour ceux q̄ trespassēt...

l. 12, Or revenons aux trespasses
Priant dieu quil vueille effacier
Leur pechie et aussi le nostre
Et au nom de dieu qui scaura
Recorder ave maria
Le die et la patenostre

DEO GRACIAS


Pernez exemple au fait daultri·
Car voz veez q̄ font au iourdui
Les hoirs pour ceux q̄ trespassēt

A nostre liure fin ferons
Et dieu humblement deprirons
Tous et toutes dentente fine
Quil nos doint si bien maitenir
Que en la gloire puissons venir
De paradis qui point ne fine

Or reuenons aux trespasses
Priant dieu quil vueille effacier
Leur pechie et aussi le nostre
Et au nom de dieu qui scaura
Recorder aue maria
Le die et la patenostre

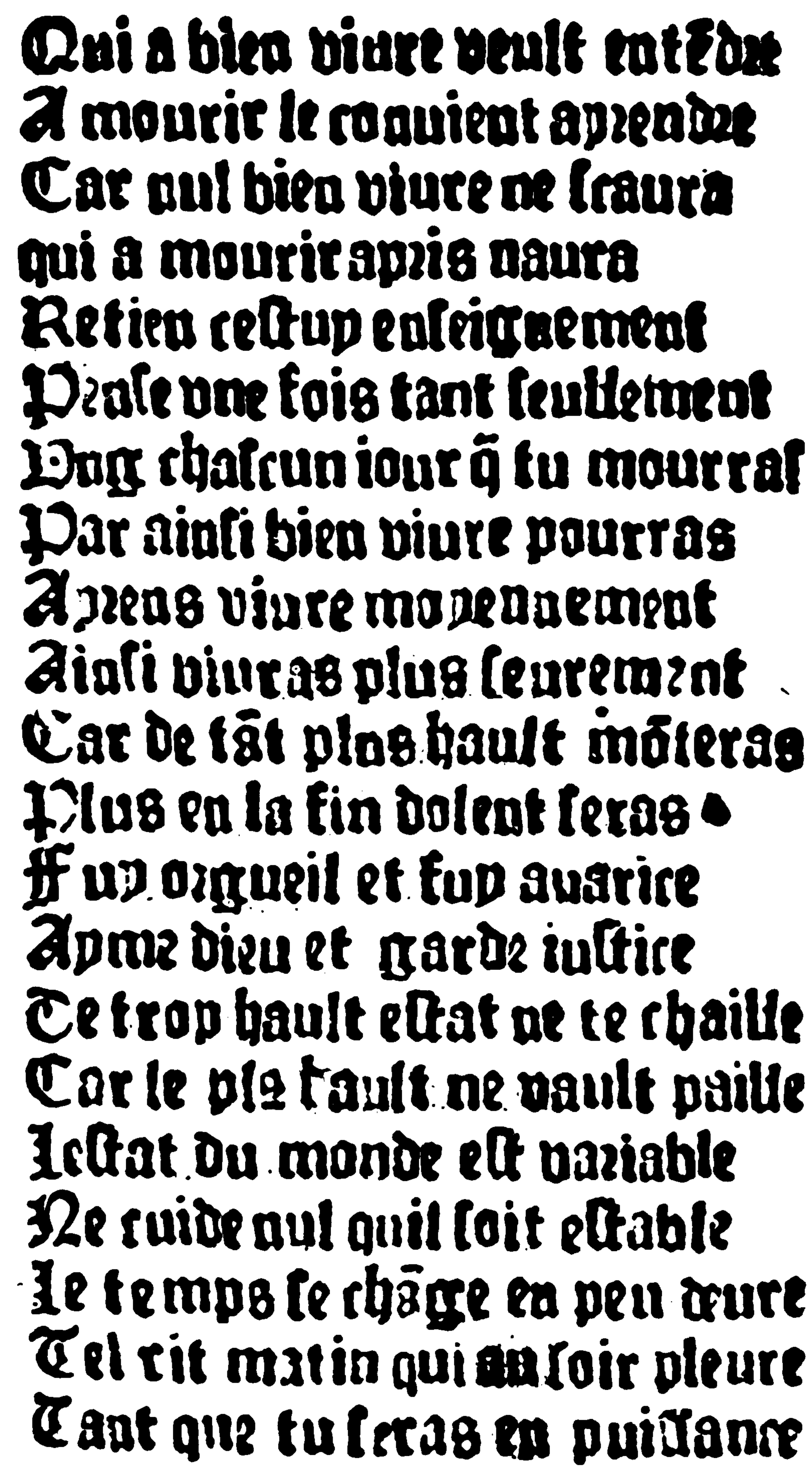
DEO GRACIAS

Fnc. 46, signé [f vj], r°, blanc.

Un petit poème assez répandu [1] termine le livre.

Fnc. 46, signé [f vj], vo, *incipit* :

Qui a bien vivre veult entēdre
A mourir le convient aprendre
Car nul bien vivre ne scaura...


Qui a bien viure veult entēdre
A mourir le conuient aprendre
Car nul bien viure ne scaura
qui a mourir apris naura
Retien cestuy enseignement
Pense vne fois tant seullement
Vng chascun iour q̄ tu mourras
Par ainsi bien viure pourras
Apreus viure moyennement
Ainsi viuras plus seuremant
Car de tāt plus hault mōteras
Plus en la fin dolent seras.
Fuy orgueil et fuy auarice
Ayme dieu et garde iustice
De trop hault estat ne te chaille
Car le plꝰ hault ne vault paille
Lestat du monde est variable
Ne cuide nul quil soit estable
Le temps se chāge en peu deure
Tel rit matin qui au soir pleure
Tant que tu seras en puissance

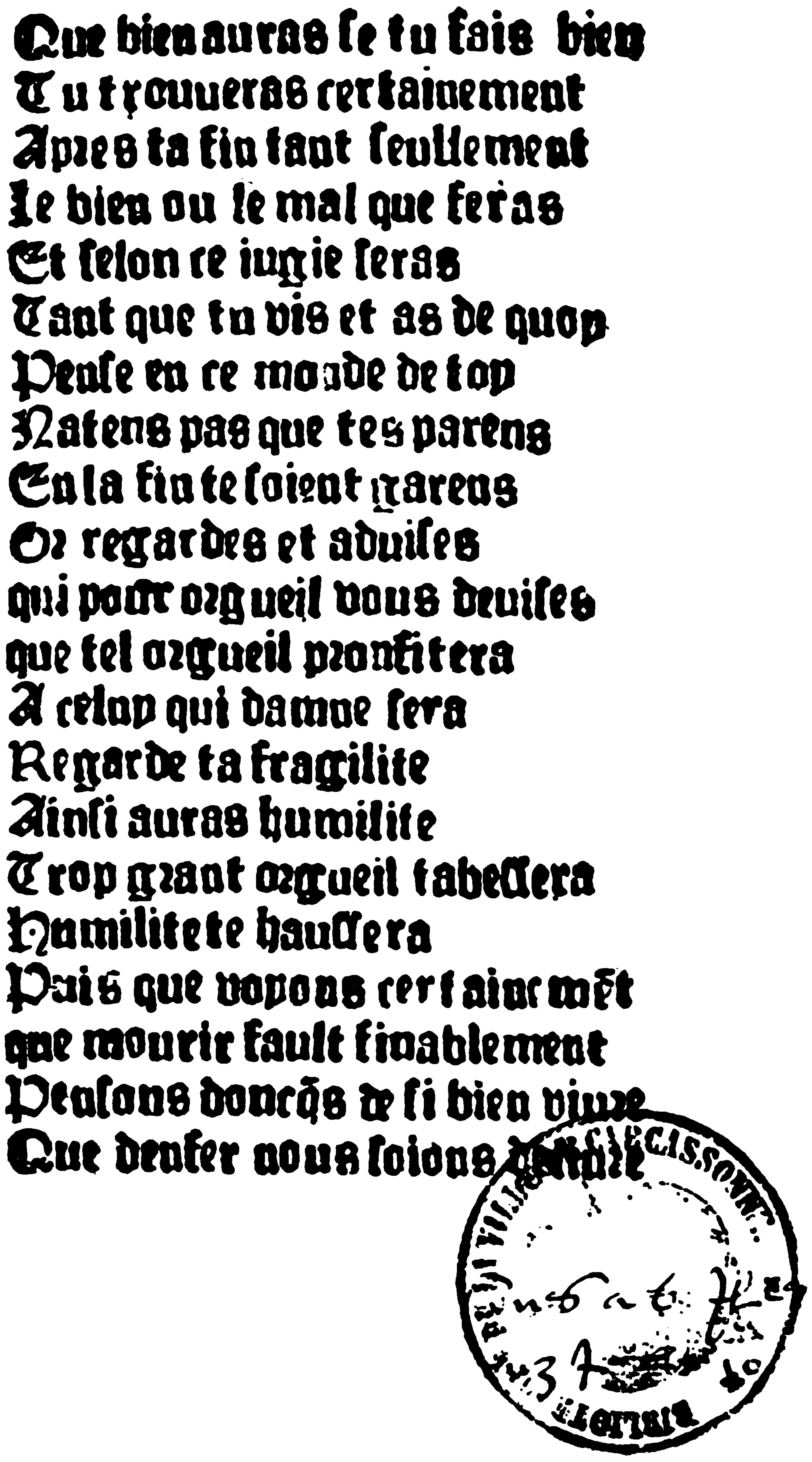
Fnc. 48, signé [f viiij], ro, *incipit* :

Que bien auras se tu fais bien
Tu trouveras certainement
Apres ta fin tant seullement...

l. 17, Humilite te haussera
Puis que voyons certainemēt
que mourir fault finablement

1. Voir E. Picot, *Cat. J. de Rothschild*, t. I, no 541 et A. Langfors, *Incipit*, p. 309.

Pensons doncq̃s de si bien vivre
Que denfer nous soions delivre



Que bien auras se tu fais bien
Tu trouueras certainement
Apres ta fin tant seullement
Le bien ou le mal que feras
Et selon ce iugie seras
Tant que tu vis et as de quoy
Pense en ce monde de toy
Natens pas que tes parens
En la fin te soient garens
Or regardes et aduises
Qui pour orgueil vous deuises
Que tel orgueil proufitera
A celuy qui damne sera
Regarde ta fragilite
Ainsi auras humilite
Trop grant orgueil tabessera
Humilite te haulsera
Puis que voyons certainemẽt
Que mourir fault finablement
Pensons doncq̃s de si bien viure
Que denfer nous soions deliure

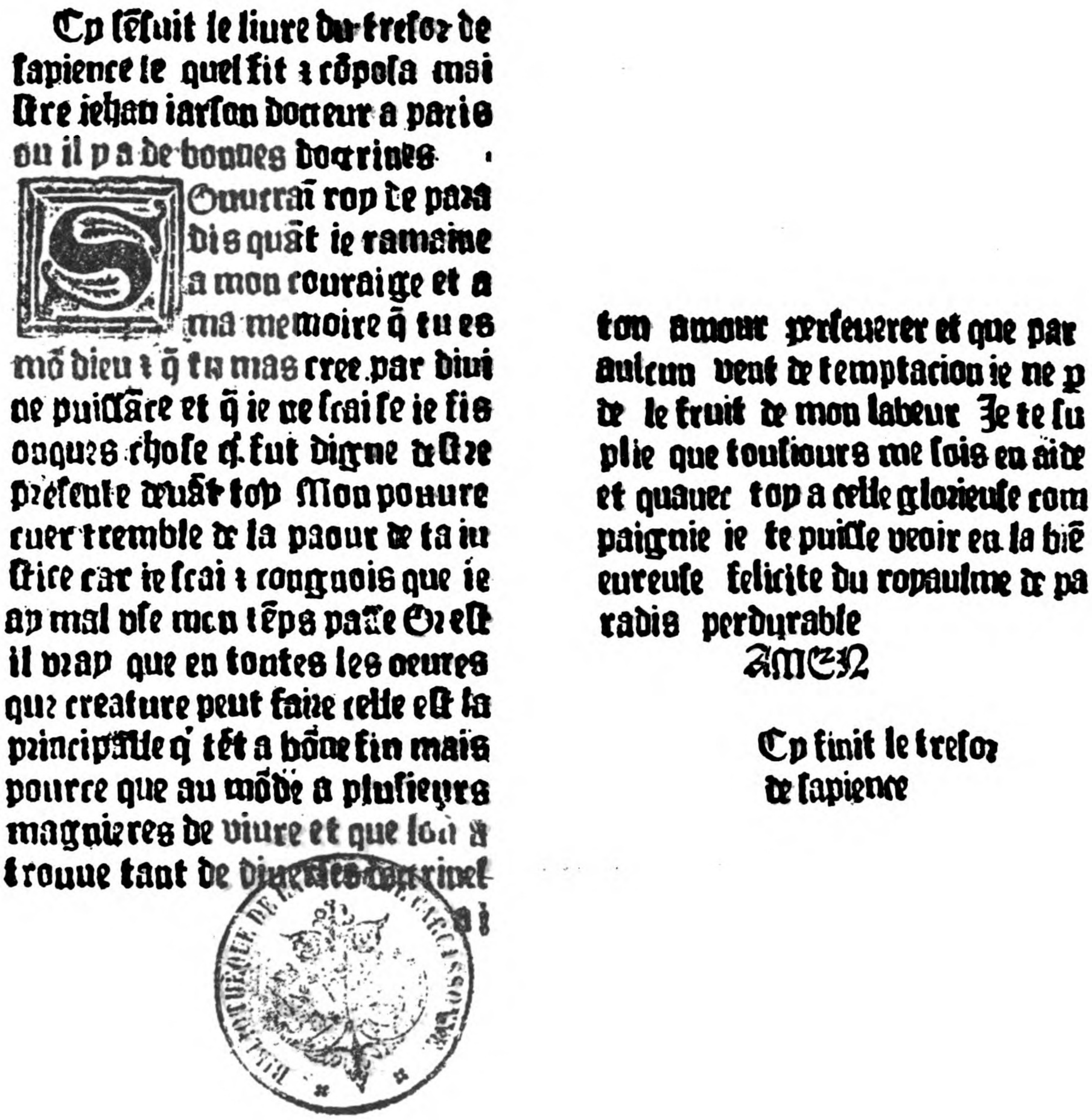
Fnc. 48 vo, blanc.

Le fol. f iiij est signé par erreur f iiiij.

Bibliothèque de la ville de Carcassonne, no. 1388.

Ce volume contient aussi le *Trésor de sapience* de Jean Gerson dont nous donnons le premier et le dernier feuillet. Ces deux ouvrages sont imprimés avec les mêmes caractères que *Baudoyn*,

comte de Flandres (1478, 12 novembre)[1]. Tandis que les débuts de chapitres du *Trésor de sapience* sont ornés de lettres tourneures gravées sur bois, ceux des *Lissons des mors* n'en ont point.


Cy sensuit le liure du tresor de
sapience le quel fit et compose mai
stre iehan iarson docteur a paris
ou il y a de bonnes doctrines
Souuerain roy de para
dis quant ie ramaine
a mon couraige et a
ma memoire que tu es
mon dieu et que tu mas cree par diui
ne puissance et que ie ne scai se ie fis
onques chose qui fut digne destre
presente deuant toy Mon pouure
cuer tremble de la paour de ta iu
stice car ie scai et congnois que ie
ay mal use mon temps passe Or est
il vray que en toutes les oeures
que creature peut faire celle est la
principalle qui tent a bonne fin mais
pource que au monde a plusieurs
manieres de viure et que lon a
trouue tant de diuerses doctrines

ton amour perseuerer et que par
aulcun vent de temptacion ie ne p
de le fruit de mon labeur Je te su
plie que tousiours me sois en aide
et quauec toy a celle glorieuse com
paignie ie te puisse veoir en la bien
eureuse felicite du royaulme de pa
radis perdurable
AMEN

Cy finit le tresor
de sapience

1. Voir Claudin, *Histoire de l'imprimerie*, t. III, p. 38-40. Cet auteur fait erreur en disant (p. 44) que le *Lucydaire* est contenu dans ce volume ; il se trompe également en affirmant que le *Trésor de sapience* a des lettres ajourées (p. 42).

II. [Lyon, atelier de la Complainte de l'âme damnée, vers 1486]

46 ffnc. ; car. goth., 1 grand. ; 23 ll. à la page pleine ; sign. a^8, b^8, c^8, d^8, e^8, in-8°.

Fnc. 1, signé [a i], ro, *incipit* : Vigilles des mortz en francoys // Job et sa femme // *Gravure sur bois représentant Job sur son fumier; tandis que sa femme et ses amis l'exhortent, un diable, armé d'une massue, le frappe par derrière.*

Fnc. 1, signé [a i], vo, *incipit* : Job et sa femme. // *Même bois qu'à la page précédente.*

Fnc. 2, signé [a ii], ro, *incipit* : Sensuivent les neuf lessons des // mortz trāslatees de latin en frācoys par // maistre pierre de nesson dont dieu ait la = // me. //

La premiere lesson // Parce michi domine nichil //

p Ardonne moy beau sire dieux
Car je voy q̄ je deviēs vieulx...

Fnc. 9, signé b, ro, *incipit* :

A dieu et luy dit quil luy rende
De ses grans peines lochoison
Si nous convient icy savoir
Que iob nen cuidoit...

Fnc. 46, signé [e viii], ro, *incipit* :

Avant quen la terre me tieigne
Ne que devers toy je revieigne
Car quant je seray enterre...

l. 20, En ceste neufiesme lesson
Et tous les lisans je requier
Quil leur plaise de corriger
Leur humble disciple nesson.

Fnc. 46, vo, blanc.

Chantilly, Musée Condé, III, F. 43 (Cat. Delisle, nº 1311) que nous reproduisons et Grenoble, Bibl. de la ville, nº 332 (Cat. Maignien, nº 412).





Phototypie Barry Frères.

MA DOULCE NOURRISSE PUCELLE...

Hommage a la Vierge

A doulce nourrisse pucelle
Qui de vostre tendre mamelle
Vostre createur alaitastes
Et qui vostre pere enffantastes
Ma dame ma loyalle amye
Combien que ie ne soye mye
Digne destre en vostre seruice
Je vous suply que sans office
Sancun menquiert aqui ie suis
Je puisse dire que ien suis
La court de la royne des cieulx
En esperance dauoir mieulx
Et desire de vostre famille
Ma doulce de dieu mere et fille
Non mie comme seruiteur
Car ce me seroit trop donneur
Et seroye trop guerdonne
Destre vostre poure donne
Et si cest amoy trop grant don
Je vous requier belle pardon
Car le tresoultrageux desir
Que iay dame de vous seruir
Le fait qui ma ainsi oultre
Et quoy que soit de la sante
Le malade com on seul dire
Prent voullentiers ce quil desire

a.i.

Pour ce sil vous plaist en gre prandre
Tout maintenant sans plus actendre
Je vous donne mon corps et mame
Si fait pareillement ma fame
En vous faisant foy et hommaige
De tout nostre meuu lignage
En vous prometant feaulte
Seruice/foy/et loyaulte
Aussi dame vous nous deuez
Garder si vous nous receuez
Et si vous nous prenez en garde
Nous nauons des ennemis garde
Et si vostre filz voulloit dire
Quil est de tout le monde sire
Et qua luy appartient lommaige
Nous sommes de vostre lignage
Et de par pere et de par mere
Et luy du coste de son pere
Je croy bien quil soit de bon lieu
Mais entant quil est filz de dieu
Nous ne sommes de riens parens
Et sil veult produire garens
Disant quil prist lumanite
Je croy bien quil dit verite
Mais ce fut de vous seullement
Car oncques homme nullement
Joseph mesmes vostre espouse

Ne vous toucha ne neust ose
Vostre filz mesmes le scet bien
Et doncques ne nous est il rien
Si ce nest de vostre coste
Et cil dit il ma cher couste
Car ien ay mon sang espandu
Et ay souffert estre pendu
Au piteux arbre de la croix
Il dit voir ainsi ie le croix
Mais qui souffrit celle grief peine
Ce fut la tendre char humaine
Dont la deite vous couuristes
Lors qua gabriel consentistes
Que feussies du filz dieu ensaincte
Celle precieuse char saincte
Qui fut prinse dans vostre ventre
Du plus pur sang dentrementre
Que vous faisies celle responce
La deite estoit esconse
Dessoubz la forme de lenffant
Dont apou que le cueur ne fent
A nostre grant mere nature
Car la chose luy est tant dure
De veoir enffanter pucelle
Et puys dempres demourer telle
Quel ny peult congnoissance auoir

Mais ſi elle vouloit tant ſauoir
Comme dieu chair humaine print
Aille ſen au ſaint eſperit
Celluy ſuruint car dieu le pere
Faiſoit umbre a ce ſaint miſtere
Nonc homme du lignage humain
Ny fut preſent ne miſt la main
Ceſte chair de vous ſeulle prinſe
Fut a grief mort en la croix miſe
Nonques du coſte paternal
Nul ny ſouffrit paine ne mal
Si le vit bien ſon pere pendre
Et ſi len pouoit bien deffendre
Mais par ſa doulce humilite
Il voullut que lumanite
Si ſouffrit mort et paſſion
Et pour noſtre ſaluacion
Si luy requiſt il bien a lors
Pour dieu quil ne receuſt point mors
Mais dieu le pere de ſa grace
Diſt mon filz il fault quil ſe face
Si en ſont a luy les meris
Mais quant a ce que dieu le filz
Diſt quil nous a cher achactez
Et il ne nous euſt rachactez
De quoy euſt il remply les lieux
Des angels qui cheurent des cieulx

Et quant ad ce quil ſe dit eſtre
De tout le monde roy et maiſtre
Affin que a tout on luy reſponde
Son royaume neſt de ce monde
Ou luy meſmes ſe contredit

Item il a autreſfoiz dit
Quen ce monde le filz de lomme
Parlant de luy,neſtoit pas comme
Sont les beſtes et les oyſeaulx
Qui ont cauernes et niz beaulx
Car il na lieu ou mectre il puiſſe
Son chef au couuert or quon truiſſe
Quil ait de puis quil diſt cecy
Riens acquis en ce monde cy
De quoy lauroit il acqueſte
Tant quil a en ce monde eſte
Il a veſcu en indigence
Et nul ne peuſt ſauoir quil pence
Une foiz il dit tout eſt mien
Autreſfoiz il dit quil na rien
Et ſil dit quil a ſeigneurie
Dont luy vient elle de hoirie
Il neuſt oncques predeceſſeur
A qui ſeroit il ſucceſſeur
Quel tiltre y peut il auoir ores

Veu que ſon pere vit encores
Et ſi ne le mencipa oncques
Il ne peut riens poſſider doncques
Tant que ſon pere ſoit en vie
Et ſi fault que autrement lon die
En ce monde il eſt filz ſans pere
Donicques eſtes vous comme mere
Legitime aminiſtrereiſſe
De ſes biens et gouuerneresſe
La couſtume du monde eſt telle

Et ſil dit quil eſt hors tutelle
Et daage on le luy confeſſe
Mais chaſcun voit comment il laiſſe
Aler amal ſon heritaige
Il donne au fol il oſte au ſaige
Des biens mondains ſi largement
Que ceulx de bon gouuernement
Viuent en grant mendicite
Et aux folz plains diniquite
Il en donne a grant deſraiſon
Et croy que par ceſte raiſon
Lon pourroit dire ſa largeſſe
Ne venir pas de grant ſaigeſſe
Et pourroit on en verite
Par nocter prodigallite
Joinct ce quon ma dit que iadiz

Habandonna ſon paradis
A qui le vouldroit acquerir
Pour quoy la ſus ne fault querir
Ne gouuernement ne pollice
Nes vng exploit de iuſtice
Auſſi ny a il nulz ſergens
Car on ny ſeuffre nulles gens
Thes qui biens ne gaiges lon truiſſe
Dont executer on les puiſſe

Et ſi nya nulz adnocas
Car ſil y auient aucun cas
Il ny a qui pleidie ne gaigne
Si non maiſtre yues de bretaigne
La cauſe eſt car quant il pleidie
Nul neſt pour lauerſe partie
Car en paradis iuc au iour duy
Nentra onc aduocat que luy
Et vees la le gouuernement
Car tous les plus communement
De ceulx qui paradis acquierent
Sont ceulx qui ſabas le pain quierent
Et quant la ſus peuent ſaillir
Jamais ne ſen veullent ſaillir
Et dient que ceſt leur pays
Dont les clers ſont bien eſbays
Des folz ignorans qui ſi boutent

Et dient que moult ilz ſe doubtent
Car ydiotes les cieulx rauiſſent
Et eulx o leurs liures periſſent

Et quant eſt des biens de ſabas
Vous veez les guerres et debatz
Pour ce quil les a mal partis
Ne les bandes ne les partis
Ne viennent qua ceſte achoiſon
Car quant il donne grant foiſon
Au fol poſſeſſions ou terre
Les aultres tantoſt luy font guerre
Et quant tout eſtoit en commun
Il ny auoit debat neſ vng
Meſmes du temps octouien
Tous viuoient en paix treſ bien
Mais puis quil fut ne ſabas neuſt
Nul bien de ſes biens quon congneuſt
Aincois pour luy quierent le pain
Ainſi que ſil mouroit de fain
Et ſouuent dont meſbahys bien
On leur dit dieu vous face bien
Et ceſt pour luy quilz le demandent
Dont fault il quen ſon nom truandent
Ce quil na que preſte de grace
Et ſil aduient que aumoſne on face
A ſes membres quon dit ſes poures
Ceſt de leurs reliefs et leurs ſouures
Et brief il donne tous ſes biens
A ceulx qui ne le priſent riens
Et croy ſil eſt hors de tuteur
Quon lui donra coadiucteur.

Et quant au fie dont eſt querelle
Par dieu ma treſdoulce pucelle
Quant amoy ie ne doubte mie
Veu voſtre geneologie
Et voſtre cas bien entendu
Bien aſſailly bien deffendu
Que tantoſt la court ſouueraine
A vous comme a la plus prochaine
Adiugera la retenue
Mais dame vous auez tenue
Touſiours la voye de donlceur
A voſtre filz et pour ſeigneur
Vous lauez touſiours recongneu
Cecy eſt prouue et congneu
Soit ou nom par ſuceſſion
Il en ala poſſeſſion
Quil neſt memoire du contraire
Ne lon ne vous vit oncques faire
Riens par quoy ſa preſcription
Print aucune interruption
Touſiours lauez tel aduoue

Et meſmes la nuyt de noe
Des ſi toſt que enffante vous leuſtes
Pour ſeigneur vous le recongneuſtes
Et lappellaſtes createur
Donc vous eſt il plus que ſeigneur

Item quant vous vous accordaſtes
A lange pour luy vous mandaſtes
Que vous eſtiers ſa chamberiere
Seruante neſt pas couſtumiere
De recepuoir ne ne doibt eſtre
Les fiefs des vaſſeaulx de ſon maiſtre
Si ſommes ſes feaulx ſubgitz
Dont luy appartient les fruitz
Mais pour venir ala rigueur
Sans porter haine ne faueur
A vous dame ne a voſtre filz
Lors que lommaige ie vous feiz
Vous deux eſties communs en biens
Dont ſommes nous voſtres et siens
Ainſſi a vous nappartiendroit
Qua chaſcun la moictie de droit
Or pour venir alequite
Et ala droicte verite.
Oncques entre vous ne partiſtes
Ne feres/faictes/ne feiſtes
Ains que par perpetuaulte

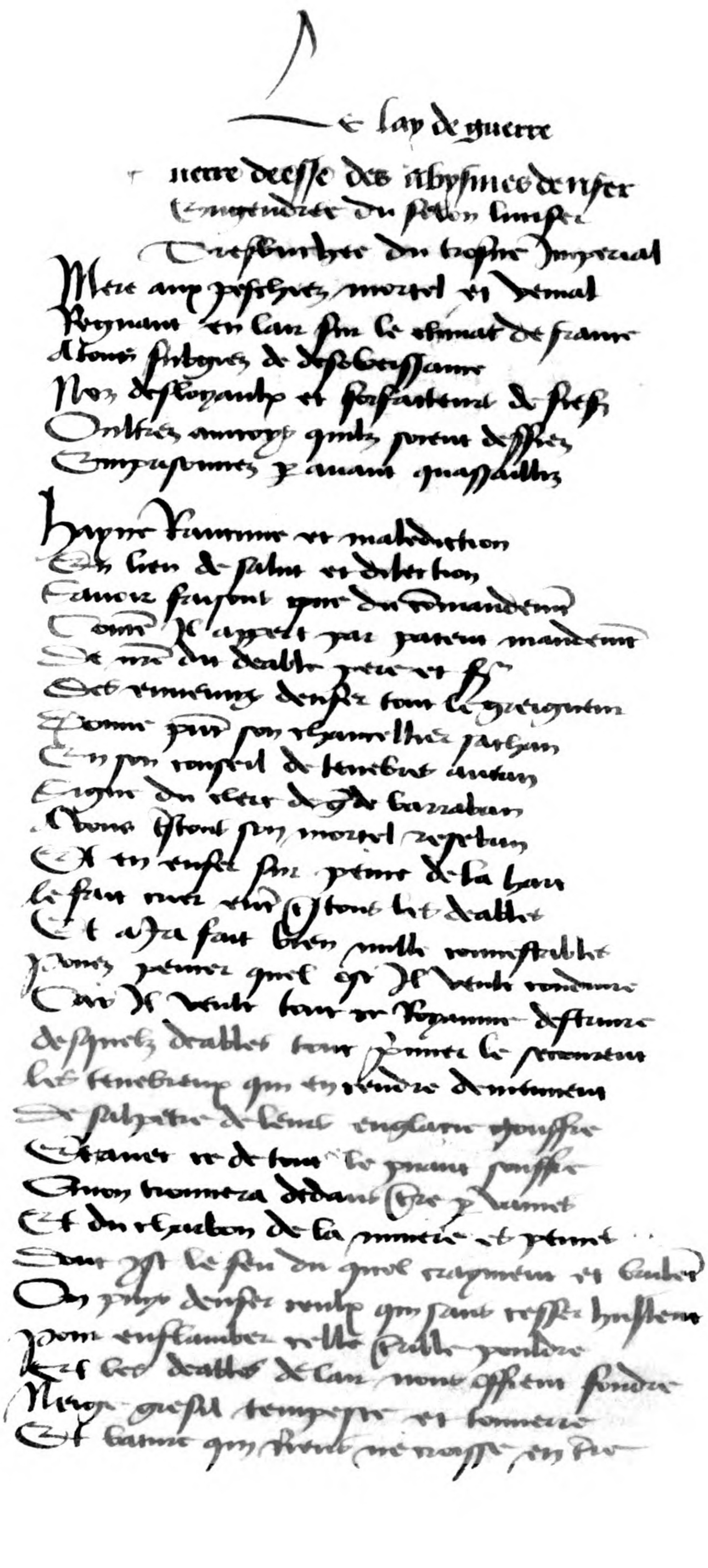
Ferme ceſte communaulte
Si ſommes a chaſcun de vous
Par indiuis chaſcun de nous
Et touſiours a vous voulons eſtre
Sans aultre maiſteriſſe ne maiſtre

Et pource que toute perſonne
Doit a cil qui a luy ſe donne
Sa vie nous vous requerons
Tant quen ce monde nous ſerons
Que comme a voz poures donnez
Des biens mondains vous nous donnez
Sans richeſſes ne pouretez
Seullement noz neceſſitez
Pour paſſer ceſte poure vie
Si que nul de nous ny mendie
Car enuis en mendicite
Treuue len foy et verite
Et auſſi ſans que de richeſſe
Vous nous donnez trop grant largeſſe
Car a tard eſt grant habondance
De biens ſans grant meſcognoiſſance
Si nen requerons fors aſſez
Et quant nous ſerons treſpaſſez
Donnez nous ma dame marie
La doulce perpetuel vie
La quelle octroit par ſa puiſſance

La tres haulte diuine essence
Seul dieu regnant en trinite
A ceulx qui liront ce dicte
Vng dieu regnant en troys personnes
A tous les nessons et nessonnes

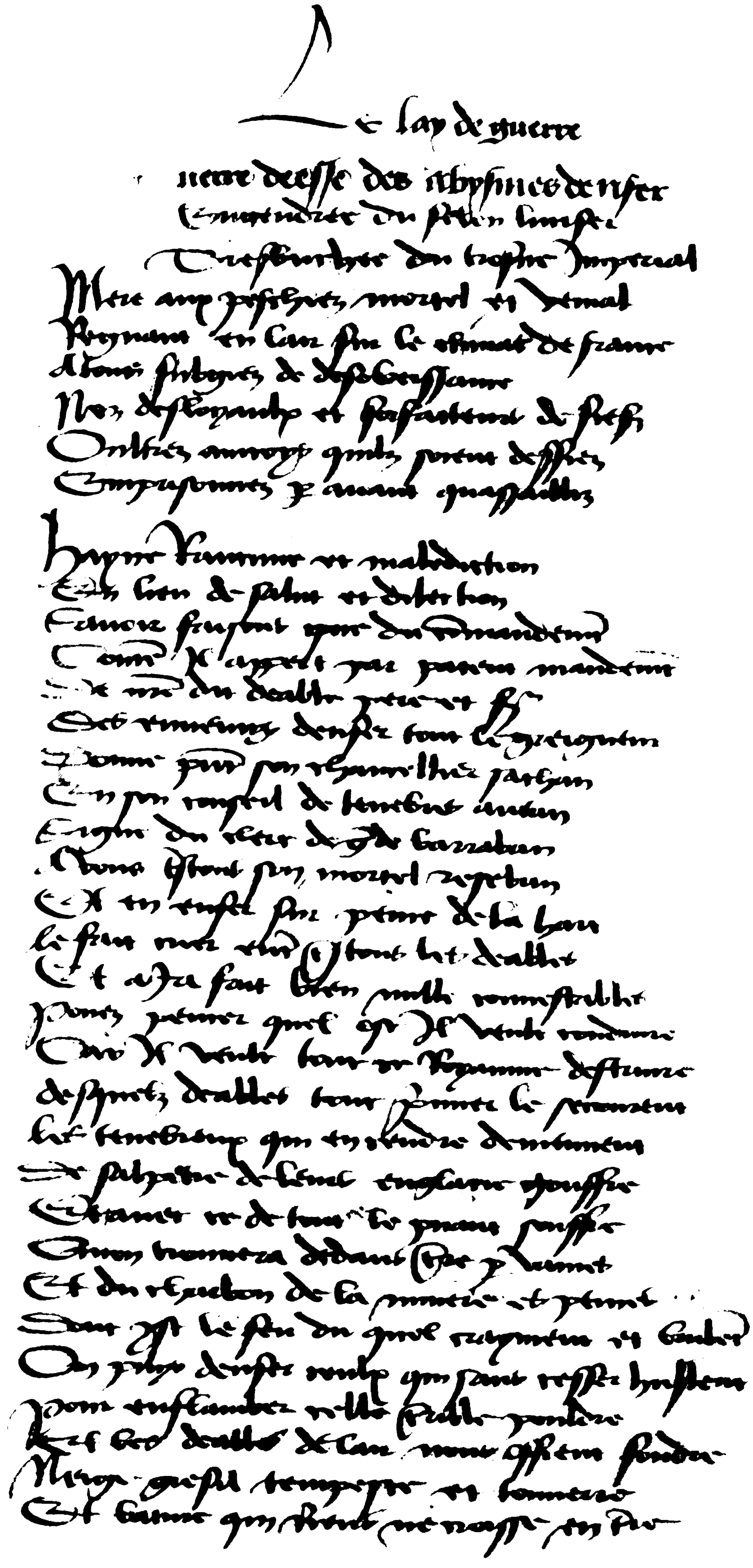
Cy finist loraison faicte par. Maistre
Pierre de nesson imprime par. Robin
Foucquet et. Jehan cres a brehant lodeac
soubz noble et puissant seigneur
Jehan de rohan seigneur du gue de
lisle le xxviie iour de ianuier lan mil
iiii^{c} quatre vingz et quatre.

Robin Foucquet.



Phototypie Barry Frères

LE LAY DE GUERRE.


Le lay de guerre

Phototypie Barry Frères

LE LAY DE GUERRE.

LE LAY DE GUERRE

Guerre, deesse des abysmes d'enfer,
Engendree du felon Lucifer,
Tresbuchee du trosne imperial,
Mere aux peschiez mortel et venial,
Regnant en l'air sur le climat de France, 5
A tous subgiez de desobeissance,
Noz desloyaulx et forfaiteurs de fiefz,
Oultrez ainçoys qu'ilz soient deffiez,
Emprisonnez par avant qu'assailliz,
. . . . 10
Hayne, rancune et malediction,
En lieu de salut et dilection !
Savoir faisons que, du commandement,
Comme il appert par patent mandement,
De nostre dit deable, pere et seigneur, 15
Des ennemys d'enfer tout le greigneur,
Donné, present son chancellier Sathan,
En son conseil de tenebres autan,
Signé du clerc de garde Barraban,
A vous trestous son mortel reseban 20
. . . .
Et en enfer, sur peine de la hart,
Le fait crier entre trestous les deables
Et a ja fait bien mille connestables.
Pouez pencer quel ost il veult conduire, 25
Car il veult tout ce royaume destruire.
Desquelz deables tout premier le secueurent
Les tenebreux qui en cendre demeurent,
De salpetre de leur englacié gouffre,
Et avec ce de tout le puant souffre 30
Qu'on trouvera dedans terre par vaines,

1-39 *A manquent* — 10 *B manque* — 21 *B manque* — 28 *B* demennent

Et du charbon de la minere, es peines
Dont yst le feu ouquel crayment et brulent,
Ou puys d'enfer, ceulx qui sans cesser huslent
Pour enflamber celle terrible pouldre. 35
Et les deables de l'air nous offrent foudre,
Neige, gresil, tempeste et tonnerre,
Et bature qui riens ne croisse en terre
Pour nostre estat rapineux maintenir
Que sans l'autruy ne pourrions tenir. 40
Car il n'est riens ou il failhe tel mise
Qu'a nous tenir ne qui tant gens destruise.
Or ne peut om, si com l'en dit, sans faille,
Jamais grans fiens faire sans autruy paille.
Pour ce fault il que les gens j'apouvrisse. 45
Et les rebours faisoit l'ort vieille lisse
Qui, quant regnoit au royaulme de France,
Donnoit a tous a grant foison chevance,
Ainsi que dit son ribault Charretier,
Qui d'elle fit une rime avantier, 50
En blasmant ceulx que je norris et paix,
Et l'appelle, le truant, *Lay de Paix*,
Et dit qu'elle est fille du roy des cieulx
Et qu'elle fait tant de biens et de mieulx,
L'ort infame de loyaulté mescreu 55
Qui ne devroit estre tesmoin ne creu,
Lui qui jadis fut anmy d'Issouldun,
Present son roy et trestout le commun,
Publicquement banni a son de trompe.
Mais le ribault le fait affin qu'il rompe 60
Tout nostre fait. Toutevoye ung garçon
Qui moult nous het, qu'on appelle Nesson,
Sans nostre sceu et sans commandement,
Le diffama ainsi publicquement.
Si ne fault pas dire que par faveur 65

40 *B* soustenir — 43 *B* Or ne peut ainsi que len dit — 44 *B* lautruy — 46 *B* Et le rebours failloit — 47 *B* ou royaulme — 50 *B* avanther — 52 *A* le lay — 55 *B* Lors — 56 *B* Qui devroit estre tesmoigne creu — 62 *B* nous ait

De nous il ait receu cest deshonneur,
Ainçoys convient que tout le monde die
Qu'il l'a heue car il l'a desservye,
Car autresfoiz a le ribault esté
Fuitif ataint, fauteur de loyaulté, 70
Et le garçon qui fist ce criement
Tousjours nous fuit et nous het mortelment.
Si n'a pas eu par noz pourchaz ce blasme,
Mais il est leal, si le tenons infame,
Le poursuyvant de paix, que tel est y, 75
S'il se disoit autre, il aroit menty.
Car il ne fist oncques que pourchasser
De ravoir Paix et de nous en chasser.
Ne ce Nesson oncques qu'on l'apparceust
Ne se trouva ou lieu lou il nous sceust, 80
Et maintes foiz a il laissé son maistre,
Quant il failloit en lieu lou feussions estre.
Si ne sçay pas commant forgié l'eussions,
Car il ne fut oncques lou nous feussions,
Mais il faudra qu'il y soit ou qu'il fuye. 85
Car nous avons ja partout seigneurie.
Nostre pere, l'Anemy, nous bouta
En France, lorsque Paix il en osta.
Car dès qu'il eust mis en grosse puissance
Division en la maison de France, 90
Il establist chief de la garnison
Flaterië avecques Traïson.
Artillerie mist il plus d'une millier
De fresches langues, il n'est trait si meurtrier.
Par quoy navrez furent jusqu'a silence 95
Tous preudommes et gens de conscience.
Et dès que Paix apparceut regner Vice,
Elle s'en fuy et enmena Justice.

68 *B* Quil a 'eu car il a — 70 *B* Faintif attaint de loyaulté — 71 *B* le criement — 72 *B* nous fait — 74 *B* Car leal est — 75 *B* car tel — 80 *B* ou lieu ou — 82 *B* au lieu ou — 84 *B* ou nous — 85 *B* fauldroit — 87 *B* Nostre mere — 88 *B* quant paix il osta — 92 *A* La flaterie — 94 *B* De *manque* — 98 *B* en enmena

Lors l'Anemy, mon pere, me vint querre
Et me bailla foison chiens d'Angleterre, 100
Dont la plus part des villains godaliers
Estoient ors et puans savetiers,
Non pas qu'en eulx eust honneur ne vaillance,
Maiz c'estoient vieulx ennemys de France.
Si les y mist, car il vouloit destruire 105
Par moy tout ce qui plus luy pouoit nuire.
Or est ainsi que ce roy et les siens
Est et sont chief de tous les crestiens.
Ore n'est-il en ce monde la cepte
Tant contre luy qu'a tousjours esté ceste 110
Ne contre nous, car ilz ont paix tenue
Tant qu'ilz ont peu, et l'ort vielle chenue
Murtriere a mal rigoreuse justice
L'entretenoit par ne sçay quel police
Qu'elle avoit eu de je ne sçay quel homme 115
Qui se disoit estre empereur de Romme,
Qui fist les lois, l'ort pendart villain chien,
Trahistre bourreau, nommé Justinien,
Qui de noz gens, quant il le pouoit prendre,
Faisoit murtrir, escarteler ou pandre, 120
Et vous avoit ses sargens tous propices
Qui, nuyt et jour, aguettoyent les vices.
Et se jamaiz advient qu'ilz soient maistres,
Creez qu'ilz prandront des chevaulx les chevestres,
S'ilz ont faulte de corde pour nous pandre. 125
Et tous les bons creez ne font qu'atendre
Que Justice reviegne pour regner
Pour nous chacier et la paix ramener.
Et pour cela fault il que l'en destruise
Premierement leur chief, c'est saincte Eglise. 130

108 *B* Est et soit — 109 *B* secte — 110 *B* car tousjours esté teste — 112 *B* lors — 115 *B* par je ne scay — 116 *B* Quil — 121 *B* tous *manque* — 122 *B* esguatoit — 124 *B* de chevaulx — 127 *B* Que justice regne pour regner pour nous — 128 *B* Chastier et la paix et la paix ramener — 129 *B* que les — 130 *B* leur chief et saincte

Car tout l'espoir et toute la fiance
Est en Jhesus trop plus qu'ailleurs en France,
Ne tous les bons n'ont tribulation
Qui invocquent Jhesus et sa passion.
Et pour cela gardez, comment qu'il ailhe, 135
Qu'on ne treuve mostier que l'en n'assailhe,
Et qu'il n'y ait calice ne patine,
Ne custode que tout ne s'abutine,
Et se dedans trouvez le sacrement
Gardez qu'il soit tout mis a sacquement. 140
Ne ne laissez ne joyaulx ne reliques
Que jamaiz plus adorent catholiques.
Et aprés ce que nous avrons destruicte
Saincte Eglisë, il fault faire poursuite
De destruire le roy du reaulme franc 145
Et d'apovrir les seigneurs de son sanc.
Nous ne pouons plus brief chemin tenir
Que de faire tous povres devenir,
Et la chose qui plus destruira France
Sera d'oster au roy l'obéissance, 150
Ou la plus part desja de ses feaulx
Nostre pere a faiz faulx et desloyaulx.
Par ainsi pert le roy double puissance :
Il pert les siens et croist nostre alliance.
Car nous prenons tous ceulx qui le trahissent 155
Ne jamaiz plus ne les reara qu'ilz puissent.
Et aprés que le roy sera destruit
Ceulx de son sang en brief le seront tuit.
Ilz n'y peulent faillir, se non qu'ilz truissent
Voye comment la paix entreux reprissent. 160
Le grant deable, mon pere, les en gart !
S'il advenoit, Dieu y aroit bien part.
Mais non fera, car je tiens les seigneurs
En rancune mortelle les greigneurs.

131 *B* Car tout le pouvoir et toute la force — 134 *B* et *manque* — 137 *B* galice — 141 *B* laissez joyaulx — 145 *B* Destruire le noble roy de France — 148 *B* Que faire —160 *B* Voye commant entre eulx la voix reprisent — 163 *B* Maiz non sera — 164 *B* En mortelle rancune

Car j'ay entre eulx gens a ma pencion 165
Qui les tiennent tous en discension.
Et ilz n'ont pas le sens qu'ilz aperçoyvent
Les faulx traistres qui par nous les deçoivent.
Ainsi perdent tous les seigneurs de France,
Par leur non sens, corps, honneur et chevance. 170
Et ceulx mesmes qui plus me favorisent,
Ce seront ceulx que le plus se destruisent.
Car, quant j'avray apouvry leur maison,
Ilz ne seront pas a seheur par raison.
Et qui par moy tend a destruire autruy, 175
Quand je l'ay fait, aprés je destruiz luy,
Ne nul ne doit tant desirer vengence
Qu'il destruisse le lieu de sa naissance.
Et ceulx dampnent mauvaisement leurs ames
Qui conseillent lui destruyre ses armes. 180
Et quant j'avray a neant mis la coronne,
Je destruiray cil qui faveur me donne.
Et ne doubtez quoy qu'Angloiz ly promectent
Qu'a la parfin a desert ne se mectent.
Car mon pere qui bien scet la besoigne 185
M'a dit qu'aprés nous yrons en Bourgoigne.
Et creez qu'Angloys quant ilz seront puissans
Avront Othun, Langres et Sans.
Et me doubte que duchié et conté
Ne soit au duc a la fin mesconté. 190
S'il feust saige, leur conduit lui aprent,
Maiz fol ne croit jusques a ce qu'il prent.
Toutesvoyes ne face on nulle doubte,
Se mon pere entre eulx et ly me boute,
Ainsi qu'il fault qu'a la fin il se face, 195
Je le feray fuytif et mectre en chasse,

165 *B* en ma pansion — 166 *A* Qui les treuvent — 167 *B* lapparçoivent — 169 *B* par France — 172 *B* qui plus tost — 174 *B* asseurs — 179 *B* Et si dampnent — 180 *B* Qui conseille lui descovre ses ames — 182 *B* Je destruise cil qui conseil me donne — 184 *B* ne le mectent — 188 *B* sens — 193 *A* on *manque.* — 195 *B* Ainsi fault quen la fin je le face — 196 *B* faintif

Et ly mettray sus car il a destruicte
La couronne et son roy mis en fuite.
Et si sçay bien que les Angloys seront
Tous les premiers qui luy reprocheront 200
Et ly mettront sus qu'il est desloyal,
Qu'il a destruict son propre sang royal.
Et lui diront que sa traitresse guerre
A fait murtrir le bon roy d'Angleterre
Et le vaillant conte de Salsebury. 205
Puis maudiront son aliance et ly.
Et par cecy ou a autre achoison
Le destrayront mettant sus traison.
Car je sçay bien quelle chose qu'ilz dient
Qu'ilz ne l'ament ne en luy ne se fient. 210
Ne je ne puis croire que de sa part
Il les ayme, veu ce qu'il dit a part.
Et s'il pensoit es peines et esclandres
Que le roy eust a ly conquerir Flandres,
Je le sçay bien car je y fus et les fiz, 215
Il ne feroit pas ce qu'il fait au filz.
Et s'il pençoit commant, a son partaige,
La couronne ly fist bel apenaige,
Il ne pouroit alier riens qui haist
Son souverain seigneur ne le trahist. 220
De lui tient il le mieulx qu'il ait vaillant.
Il est jeune, chevalereux, vaillant.
Mais, ce que vault, s'il vouloit sa vaillance
Toute employer contre son sang de France
A destruire ses parens et son chief 225
Et soy mesmes mectre a perte et meschief,
Ce seroit plus faulte que vasselage,
Ne ne pourroit venir de hault courage.
Maiz je veulx bien que ceste sueur il boive,

197 ***B*** **sus** quil avra destruicte — **198** *B* et mis son roy — **199** *B* feront — **200** *B* quilz — **203** ***B*** **que en** tristesse guerre — 207 *B* ou autre — 208 *B* Le destruiront — 210 *B* ne quen luy — **215** ***B*** **et le fiz** — 219 *B* Il ne pourroit amer riens qu'il haist — 221 *B* De lui tint il — 222 *B* saillant — 224 *B* de *manque* — 227 *A* Et seroit — 229 *B* Maiz je voy bien que ceste soif je boive

Soy destruisant, sans qu'il s'en aparçoive. 230
Car cil fait bien ses ennemys ses maistres
Qui les acueult et chasse ses ancestres.
Et quant il fait mettre siege ne courre,
Il destruit ce qui ly devroit secourre,
Alors que ceulx qu'il mect peine a conduire 235
La me menrront pour le vouloir destruire.
Quant ce sera et il querra secours,
Il ne savra a qui avoir recours,
Et convendra que par moy soit desert.
Maiz ne me chault, quant je gaingne, qui pert, 240
Noz bien amez ses trahistres conseilliers
Le conduyzent ad ce tout voulentiers.
Car ilz scevent, se Justice revient,
Qu'ilz avront tout ce qu'il leur appartient.
Pour ce eulx tous, de toute leur puissance, 245
Luy conseillent qu'il m'entretiengne en France.
Car ilz scevent, quant je seray partie,
Qu'ilz perdront tous leurs estaz et la vie,
Et ceulx qui m'ont en cest estat servy
En avront tous ce qu'ils ont desservy. 250

LA DESTRUCION DE SECUND ESTAT

Aprés nous fault mettre en division
Ceulx de son sang pour leur destrucion,
Car eulx destruiz nous n'avons plus que faire
Qu'au tiers estat. Et pour le faire taire,
Il nous convient faire que tous desirent 255
Que les seigneurs soient desers et muirent.
Et, tout premier, il nous fault mectre envie

230 *B* sans ce quil — 231 *B* Car sil — 234 *B* ce quil — 235 *B* qui mect — 236 *B* La me menrront — 239 *B* Et convendroit — 241 *B* ces — 242 *B* Le conduirent — 246 *B* mentretiengnet — 247 *B* quant jen seray — Titre *B* *manque* — 253 *B* navrons — 256 *B* desers et nuysent — 257 *B* Et tous premiers

Entre eulx d'avoir en main la seigneurie,
Et que chascun vueille seul gouverner
Le roy, et ceulx qui vouldront destourner 260
Disans qu'ilz sont plus prés de la couronne,
Qu'on esloingne le roy d'eulx sa personne.
Et s'on treuve nul qui les favorise,
Soit droit soit tort, qu'on le gaste et destruise.
Et qui pourra d'envie l'autre tue. 265
De la suys je premierement venue,
Qui avec moy amenay les batailles.
De la sauldront impostz et grosses tailles.
Dont n'y avra bourgoys qu'il ne conviengne
Que desiteur et povre ne deviengne. 270
Ne n'y avra ne marchant ne marchande
Qu'a desbarat son chastel ne revende.
Et convendra povres gens de mestier
Querir leur pain et aler mendier,
Les laboureurs aller de lieu en lieu, 275
Femmes, enfans, plourans querir pour Dieu.
Lors en leurs cueurs durement maudiront
Roy et seigneurs et ceulx qui nous feront.
Ainsi seront roy et seigneurs haiz
De leur commun qui vault demy trahiz: 280
Car, qui qu'il soit, pour neant seigneur se clame
De son païs, cil qui son peuple n'ame.
Et des subjectz tout le greigneur desir
Sera soy veoir a autruy seigneurir,
Et en tendront recellees parolles. 285
De la sauldront traysons, monopolles,
Sedicions et grans machinemens.
Et quant tenuz seront ces parlemens,
A recelé, aprés vendront les faiz.
Et se les faulx qui se seront forfaiz 290

262 *B* Quon esloingne deulx du roy la personne — 266 *B* De la fuz — 267 *B* qui avecques — 270 *B* Que desiteux et pouvre nen deviengne — 271 *A* avra marchant — 273 *B* convendroit — 278 *B* Roys — 279 *B* roys — 281 *B* Car quelquil — 282 *B* ce qu'il — 286 *B* De la sauldret tousjours — 288 *B* ses — 289 *B* A recellee aprandront — 290 *B* seront

Sont prins et mors et a la hart jugiez,
De tant pert plus le roy de ses subgiez.
La paix soloit, quant el regnoit en France,
Gens enrichir, et je todray chevance ;
Elle soloit faire danses et festes, 295
Et je feray murtrir et coupper testes.
Et si feray es gentilz gens requerre
A ces villains qu'ilz achaptent leur terre.
Ne les seigneurs n'avront plus loz ne vantes,
Car les bourgois n'avront plus cens ne rentes. 300

LA DESTRUCION DU TIERS ESTAT

Et pour faire cesser tous labouraiges,
Des laboureurs les enfans feray paiges,
Et les autres qui sont de moyen aage
Feray larrons et mectray au fourrage.
Et les veilhars qui ne peuent gaingner 305
Rançonneray jusqu'au derrain denier.
Ne n'y avra vielle ne jeune femme
Qu'on ne preigne et ravisse et diffame.
Ne n'y avra roy ne seigneur qui puisse,
Lou je seray, faire regner Justice. 310
Car, s'el regnoit au royaume de France,
Elle rendroit au roy obeissance,
Et tost seroit Paix arriers retournee.
Car Justice est d'elle telle atornee
Qu'onc de hollier ne fut vielle ribaude. 315
Ainsi que Paix est de Justice chaude.
Maiz se je puis, je desferay la couple.
Celle putain Paix vous faix si la soupple,
Et, au rebours, l'autre est tant rigoreuse

297 *B* **aux** gentilz — 298 *A* A ses — 300 *A* plus cent ne ventes — Titre *B* ***manque*** — **302** *B* **des enfans** — 304 *B* et mectre au pillage — 304 *B* jusques au — 305 *B* jeune ne vielle — **309** *B* **quil.** — **310** *B* La ou je seray feray — 311 *B* ou — 313 *B* arriere — 314 *A* **telle delle** — **317** *B* **jen desferay la** coulpe

Qu'el n'est de riens fors de Paix amoreuse. 320
De ses amours ait Dieu sanglante joye.
Car n'ay paour maiz que je les revoye,
Par le moyen de Gaultier ou Guillaume,
Celeement rentrer en ce royaulme.
Or sçay je bien, qui qui aide leur soigne, 325
Que leur plus droit chemin est par Bourgoigne.
Et se le duc leur octroye passage,
Comme fera, au moins s'il fait que saige,
Lors vendra bien es Angloys au contraire
L'emprise d'eulx et du deable, mon père. 330
Et ja pieça en furent en Savoye
Ambaxadeurs pour leur ouvrir la voye.
Maiz mon pere, desqu'il s'en aparceut,
Leur estouppa le trou le mieulx qu'il peut,
Et fist rompre les chemins et passages 335
A grant plexis de faulx traitres langages.
Se ce ne fust, j'estoie mise en exil.
Et encores n'est pas hors le peril.
Car, quelque jour, aucun a ly vendra
De ses loyaulx qui ly resovendra 340
De biens que Paix soloit a ses gens faire
Et que je faiz par entier le contraire,
Et que l'en a tous les jours de moy plaintes.
Et puis, pour mieulx venir a leurs actaintes,
L'avertiront ce ribault Charretier 345
Et des autres loyaulx plus d'un millier
Comment il est du noble sang de France,
Et que l'en n'a, se n'est en ly, fiance
De ravoir Paix et mettre sus Justice,
Luy suppliant pour Dieu qu'il advertisse 350
Dont ses armes ne son nom il a pris,
Ne qui l'a fait seigneur de si hault pris,

320 *B* Quelle — 321*B* De ces — 322 *A* je *manque* — 324 *B* Celeement entrer — 325 *B* qui que — 326 *B* pour Bourgongne — 328 *B* Comme il fera — 329 *B* aux Angloys — 330 *B* ou du deable — 332 *B* pour en ouvrir — 336 *B* le grant pleissiz de faulx tristes — 338 *B* hors tout le peril — 345 *B* La durciront — 347 *B* Comme

Ne dont lui est venue seigneurie.
Maiz n'ay paour, quoy que l'en face ou die,
Que mon pere seuffre que paix il face, 355
Se ce n'estoit que celle vielle garce
Qui meyne o lui le vieulx Saint Esperilz
L'ensorcelast. La sont tous mes perilz.
Car elle est tant attraiant pautonniere
Qu'elle feroit de tenebres lumiere 360
Et tireroit bien de la pierre sang.
Et ce duc cy a le courage franc.
S'elle l'aqueult de tel mal aventure,
El ly fera remectre toute injure,
Et, de si tost que mon pere l'orra, 365
Je sçay de vray que de dueil il mourra
Ou en enfer reprendra son chemin,
Car il la craint com triacle venin.
Et aprés lui fauldra que je m'en fuye,
Moy et tous ceulx a qui bienfait ennuye. 370
Car eulx ne moy n'oserions estre en lieu
Lou Justice feust, Paix ne Grace Dieu.
Car il n'est cuer si dolant qu'el n'appaise.
Lors parlera Grace tout a son aise,
Et l'attrayra par parolles si doulces. 375
Car ella bien d'autres gerbes escousses.
Ne feist elle pieça, oultre nature,
Du createur mere la creature ?
Et, aprés ce qu'on l'eust murtry et mort,
Ne fist elle lui pardonner sa mort ? 380
Hom doit donc bien pardonner mort d'autruy,
Dira Grace, s'elle parolle a luy.
Et le bon duc n'osera mot sonner.
Puis se prendra Grace a le sermonner,

354 *A* Maiz je nay peur quoy que len die *B* Maiz je nay paour quoy quen len die — 355 *A* seuffre *manque* — 356 *B* Ce ce nestoit — 357 *B* qui maynne ou lui ly vieulx sains — 359 *B* si attraiant — 362 *B* Et si duc si a — 367 *A* Ou en enfer — 368 *A* comme — 371 *B* Car ceulx — 372 *B* Ou justice — 373 *B* qui nappaise — 374 *B* grace Dieu a son aise — 381 *B* Homs doit bien donc — 382 *A* celle

En lui disant : « Mon beau filz, quant vous dictes 385
« *Pater noster*, vous mesmes vous mauldictes,
« Qui priez Dieu qu'il vous pardoint ainsi
« Que vous prenez les autres a mercy.
« Et creez que Dieu jamaiz mercy ne donne
« A nul vivant, s'a tous il ne pardonne. 390
« Et le prestre qui Jhesucrist vous baille
« Sans pardonner a tous, j'ay peur qu'il faille,
« Car, s'en courroux prenez le sacrement,
« Vous le prenez a vostre dampnement.
« Ne veuillez donc pas vostre arme dampner 395
« Pour ne vouloir doulcement pardonner.
« Car la guerre a tant la chose changee,
« Qu'oncq mort ne fut si durement vengee.
« Car je cuide, que maulvaises que bonnes,
« Qu'il en soit mort cinq cens mille personnes, 400
« Dont les ames doloreusement crient
« Et sans cesser piteusement maudient
« Ceulx par qui c'est qu'ilz sont ainsi parties
« Si tost des corps, sans amander leurs vies.
« Et la pluspart, pour leur douleur accroistre, 405
« Sont parties sans leur Dieu recongnoistre,
« Dont elles sont, sans nul espoir jamaiz,
« Ou feu d'enfer mises a tousjours maiz.
« Elas ! elas ! elas ! pour Dieu, mon filz,
« Ne dampnez pas celle que je vous fiz. 410
« Vous estes bien a m'obeir tenu,
« Car je vous prins dans le ventre tout nu.
« Et chascun scet, ne fault que je le die,
« Qu'en vous n'avoit ung seul signe de vie.
« Alors je prins l'ame qu'avoye faicte 415
« Pure, necte et benigne et parfaicte,
« Et moy mesmes la meiz dans vostre corps.
« Lors elle estoit preste a tous bons accors.

387 *B* qui vous — 393 *B* car sans courroux — 395 *B* pas donc vostre ame — 403 *B* qui sont si tost. — 404 *B* Ainsi des corps — 412 *B* dedans ventre — 415 *B* Alors te prins — 416 *B* Pouvre — 417 *B* en vostre corps

« Rendez la moy en ce point, s'il vous plaist.
« Car je sçay bien qu'a Dieu il en desplaist. 420
« Elas ! mon fils, vous n'avez ame qu'une.
« La perdrez vous pour ung peu de rancune ?
« Elas ! nenny, s'il vous plaist, mon enfant.
« Ne faictes pas ce que Dieu vous deffent,
« Car il ne veult que nul preigne vengance, 425
« Si n'est lui seul qui en a la puissance.
« Et se trop prins en avez jusques cy
« Repentés vous et ly criez mercy !
« Laissez guerre et ne la faictes maiz,
« Car il vault mieulx ung peu tart que jamais, 430
« Et m'enfraignés celle faulce aliance
« Que faicte avez es ennemys de France.
« Elas ! Comment estes aliez d'eulx
« Qui si vous ont voz beaulx oncles tous deux
« Murtri sanglans, mis en la boue envers, 435
« Les bons Breban et conte de Nevers,
« Qui, sans querir amende ne vengance,
« Tousjours tindrent le bon party de France.
« Jusqu'au mourir si avoient querelle,
« Comme freres, ainsi crueuse et telle. 440
« Et qui vous feist leurs deulx mors oblier ?
« Ne qui vous feist les murtriers allier
« Qui vostre sang ont ainsi respandu ?
« Il n'est homme, s'il n'a le sens perdu,
« Qui de cecy trop ne se merveillast, 445
« N'il n'est nul bon qui oncq le conseillast,
« Car vous devez, et je l'ose bien dire,
« Plus que le roy, les grever et destruire.
« Venez doncques a vanger vostre sang
« Et ne mettez rancune soubz le banc. 450
« Du temps passé jamaiz ne vous souviengne.

427 *B* Car se trop — 430 *B* mieux tart que jamais — 431 *B* telle faulce — 432 *B* aux ennemys — 433 *B* Las vous comment vous estes aliez deulx — 435 *A manque* — 440 *B* Comme fieres ainsi creuse — 445 *A* trop *manque B* Qui de ce fait trop — 446 *B* Nil nest nul bons homs qui le conseillast — 449 *B* nostre — 450 *A* Et me mettez *B* soubz nostre banc

« Car jamaiz n'est mal qui pour bien ne viengne.
« Remettez sus tost et Paix et Justice,
« N'est nul de vous qui mieulx faire le puisse.
« Et, se Dieu plaist, par vous sera la guerre 455
« A grant honneur chassiee en Angleterre
« Et bannie hors du royaulme de France.
« Elas ! mon filz, pensés la grant plaisance
« Qu'a tous fera vostre bonne venue
« Que si long temps ont plusieurs attendue. 460
« Elas ! venez a ceulx qui vous attendent,
« Car riens fors vous ne quierent ne demandent
« Trestous les bons qui tant la paix desirent.
« Dont entre ceulx qui onc faulte ne firent
« Est le vaillant, chevallereux et bon, 465
« Vostre frere, Jehan duc de Bourbon,
« Du droit estoc du noble sang de France,
« Et pourchaciez, pour Dieu, sa delivrance
« Que le monde requiert tant et desire.
« Qui sera ce qui au roy pourra nuyre 470
« S'il a o luy vous et vostre dict frere ?
« Que pouez vous en ce monde plus faire
« De vostre honneur, elas ! je vous requier ?
« Pensez comme il fut prins prisonnier
« En soy monstrant hardy plus qu'un lion 475
« Et de son roy vray leal champion,
« Habandonnant son corps et sa personne.
« Dont la noble, devote, belle et bonne,
« Sa compaigne, Marie la duchesse,
« Depuis luy pris, n'eust que deuil et tristesse, 480
« Et en l'abit de dueil et de vesvage,
« En pleurs, en plains, en doloreux courage,
« Passe ses jours regrettant son seigneur.
« De qui pitié est et d'elle greigneur.

452 *B* Car jamaiz mal nest pour qui ne viengne — 453 *B* tantost paix et justice — 459 *B* sera — 465 *A* chevalier et bon — 466 *A* Jehan le duc — 467 *B* du droit estre — 468 *A* Ay pourchaciez — 472 *B* Or ne pouez — 478 *B* Dont la belle devote noble et bonne — 479 *B* compaignie — 481 *A* En l'abit

« Car il la plaint et ses douleurs regrecte, 485
« Et elle meurt, tant desire et souhecte
« Son bon retour et joyeuse venue.
« Je le sçay bien, qu'on la m'a ramentue
« Par plusieurs foiz, moy estant devers Dieu,
« Quant el prioit qu'elle fust en son lieu 490
« Pour endurer la peine qu'il souffroit.
« Et bien souvent que quant l'en m'apportoit
« Ses requestes a la chancellerie,
« Je les bailloie a la Vierge Marie
« Dont elle print le non a son baptesme. 495
« Si l'ayme moult, voire tant qu'elle mesme.
« A son beau filz les portoit lui priant
« Du fait d'elle puis revenoit riant.
« Si pense bien que toutes ses prieres
« S'acompliront et ne tardera gueres. 500
« Donnez-vous en donc le gré de bon heure.
« Car il a fait ja trop longue demeure.
« Delivrez le, reprenez aliance.
« Se par vous deux n'est recouvree France,
« Je ne voy nul qui jamaiz la requeuvre, 505
« Et s'a Dieu plaist qu'avecques vous deux j'euvre,
« Ne craingnés plus rencontre ne bataille.
« Elas ! mon filz, gardez qu'en vous ne faille.
« Vueillez la paix, car la division
« D'entre vous n'est fors desolation. 510
« Et quant la paix entre vous revendra,
« Vous regnerés et chascun vous craindra.
« Guerre desplaist a Dieu et je le sçay.
« Car je sçay bien que, quant je la lessay
« Dernierement au royaulme de France, 515
« Dieu m'en blasma et encores m'en tence,

482 *B* et doloreux — 485 *B* sa douleur — 490 *B* Quant elle pourroit elle fust — 491 *B* souffrir — 492 *B* quant la mapportoit — 493 *B* Se requestes en la chevallerie — 496 *B* moult autre quelle mesme — 497 *B* le portoit — 498 *A* et revenoit — 502 *A* ja *manque* — 503 *A* reprenez son aliance — 505 *B* Je ne voy qui — 506 *B* quavec vous jeuvre — 510 *B* nest que desolation — 515 B en royaulme

« Toutes les foiz que de guerre il oit plaintes.
« Et encores, aprés parolles maintes,
« Nostre Dame me dit que tant je feisse
« Qu'on reprint paix et fist regner justice. 520
« Et aprés fut sa derniere parolle :
« N'obliés pas le fait de ma filhole.
« Faictes qu'elle ait a joye son mary,
« Ma belle et bonne Marie de Berry.
« Or faictes doncq ce que Dieu vous commande, 525
« Vueillez la paix, Dieu par moy le vous mande.
Veez cy les motz que Grace luy dira
Et je sçay bien que le duc s'en rira
Et ne vouldra pas, de premiere face,
Luy accorder que jamais paix il face. 530
Et se prandra a par luy a pancer.
Lors Grace Dieu se prendra a tenser
Pour le garder qu'il ne rentre en pensee
Et se faindra estre bien courroucee
Et lui dira : « Et qu'est cecy, beau maistre, 535
« Ne vous feiz je de neant et donnay estre ?
« Et aprés ce dites moy, je vous prie,
« Dont avez eu ceste grant seigneurie
« Qui, malgré moy, voulez maintenir guerre ?
« Votre ayeul fut duc Philippe sans terre, 540
« Et fut longtemps qu'il n'avoit autre nom,
« Ne vous n'avez de par luy si ce non
« Ce qui vous est venu de la couronne.
« Et encores, de quoy mot je ne sonne,
« Pensez en vous a la premiere faulte. 545
« Mais je m'en tais, la matiere est trop haulte.
« Se je parle trop, ne vous en desplaise.
« Car c'est affin, filz, que je vous appaise.
Lors reprendra Grace a luy reblandir,

517 *B* ilz ont plaintes — 519 *B* ma dist — 520 *B* Quon receut — 526 *B* par vous — 530 *B* il ne face — 538 *B* Dont avez en ceste — 540 *A* duc *manque B* le duc Phelippe — 542 *B* riens si non — 549 *B* a le rebaudir.

Tant que le cueur lui prendra d'attendrir. 550
Et se prendra le bon duc a plourer.
Lors Grace Dieu, tantost, sans demourer,
Luy tirera hors de sa doulce boete
Le filz de Dieu sacré en forme d'oeste,
Et lui dira : « Beau filz, vous ne receustes 555
« Vo createur, long temps a, ne ne peustes,
« Pour le pesché qui vous empeschoit d'ire,
« Dont venuz sont maulx plus qu'on ne peut dire.
« Or le prenez, a vostre sauvement. »
Lors le bon duc, plourant piteusement, 560
Requerant Dieu que pardon il lui face,
Le recevra, en disant en voix basse :
« Mon tresdoulx Dieu, que j'aour createur,
« Et recongnoiz pour mon vray redempteur,
« Et que j'actens et crains comme mon juge, 565
« Je recongnoiz, et moy-mesmes me juge,
« Qu'a toy tout seul appartient la vengence.
« Pour ce s'on m'a fait injure n'offense,
« Je le remect de bon cueur et pardonne,
« Et vueil la paix plus que nulle personne ». 570
Lors qui verra fouyr de toutes pars
Toutes noz gens, murtriers, larrons, pillars,
Et tous les bons faire les feux de joye,
Et tout partout trestous crier monjoye,
Et drecer tables par my ces carrefours, 575
Aporter vin, rostz et patez de fours,
Acollant l'ung l'autre par bonne amour,
Chanter, dancer, criant jusques au jour :
« Nous avons paix ! Dieu en soit loué ! »
Tant que chascun sera tout enroué. 580
Et, l'endemain, en grans devotions,
Qui reverra a ces processions

553 *B* Luy tira hors — 554 *B* Le filz Dieu — 556 *A* Vostre createur — 558 *B* *manque* — 562 *B* Le *manque* — 563 *A* qui — 564 *B* Et que congnoiz estre mon reddempteur — 565 *A* Et qui *B* et congnoiz comme mon juge — 572 *B* larrons murtriers et pillars — 575 *B* ses — 578 *B* crier — 580 *B* *manque*

Venir corant et jeunes et chenuz
En chemise, joinctes mains et piés nuz,
Plorans de joye, crians a Dieu mercy, 585
Disans : « C'est bien Grace de Dieu, cecy.
« Elas ! c'est mon que benoite soit elle,
« Et benoite soit la doulce mamelle
« Qui ce bon duc de Bourgoigne alayta
« Et la dame qu'au ventre le porta ! » 590
Et quant j'orray ceste sanglante feste,
J'aracheray mes cheveulx de ma teste,
Et m'en fuiray en maudissant ma vie,
Despitant Dieu et la Vierge Marie,
Et maulgreant Pere et Saint Esperit, 595
Et sa vielle, car de vray tout perit,
Se ce ne fust celle orde vieille Grace,
La quoquine qui tous jours Paix pourchasse.
Lors me rendray a tous les ennemys
Et leur diray que le duc a remis 600
Tout mal talent pour les faire enrager,
Et qu'il s'atend a Dieu de le venger.
Lors saiche enfer que mon pere dira,
Et, par ma foy, s'il peult, il s'occira.
Maiz il ne peult, car Dieu ne le veult mye 605
Qu'il se tue ne nul autre l'occie,
Car condempné l'a qu'en cruel torment
Il languisse perpetuellement.
La me tendray entre trestous les deables
Et ceulx qui fait ont les euvres dampnables. 610
Car tenir guerre cruellē es dampnez
A tous jours maiz sont deables condempnez.
Si avray la, malgré la Grace Dieu,
Ma demoure, mon estat et mon lieu.
Et, en despit de son faulx Jhesucrist, 615
Revendray jē avecques l'Antecrist,

583 *B* les jeunes et chenuz — 584 *B* Et chemises — 592 *B* les cheveulx — 595 *B* En maulgreant — 604 *B* Et par moy s'il peult — 609 *B* avec trestous — 610 *B* ont fait — 611 *B* Car a tenir guerre cruel — 616 *B* avec

Et luy rendray ce qu'el m'a fait en France.
Car je vendray destruire sa creance.
Elle m'a fait d'autre injure que ceste.
Mais, se je puis, je destruiray sa cepte. 620
Elle m'a fait bien mal ce qu'elle doit, .
L'orde vieille, car, se l'en ne l'ardoit,
Je luy remplis, dés si tost que je vins,
Tous ses hostelz d'honorables quoquins.
Et si garday son Dieu bien d'avoir fain 625
Qu'a tous je fiz pour luy querir le pain,
Voire mesmes a gens de bien grant lieu,
Celeement, fiz je querir pour Dieu,
Et a enfans de barons et de contes
En ay je fait recevoir de grans hontes. 630
Et quant je vins en France, on ne trovast
Es hostelz Dieu qui logier y daingnast.
Mais maintenant ne fault pas qu'on les quiere,
Qu'ilz y viennent a leur tresgrant priere.
Et se j'eusse longuement regné la 635
J'eusse piz fait dix foiz que n'est cela.
Maiz la vieille a son tresgrant dommaige
M'en a chacié, dont n'a pas fait que saige.
Car j'eusse ja trestous ses hostelz Dieux
Rempliz de gens d'estat et de grans lieux. 640
Et maintenant, quant Paix y resera,
Homme de bien jamaiz n'y logera.
Et s'il y vient homme logier ne femme,
On le tendra pour ung coquin infame.
Ainsi l'orde vieille, par ceste guise, 645
Par paix perdra toute sa chalandise.
Et saiche Dieu, quant Paix estoit en France,
Et qu'elle avoit a tous donné chevance,
Quelz hostes lors a l'hostel Dieu venoient ?

617 *B* quil — 620 *B* secte — 624 *B* demourables coquins — 625 *B* bien son Dieu — 629 *B* Et les enfans — 633 *B* ne fault que len les quiere — 634 *B* Car ilz viennent — 639 *B* Car jeusse la trestous les — 642 *B* ne logera — 644 *B* pour coquin et infame — 645 *B* pour — 646 *B* marchandise — 649 *B* Que es hostelz a lostel

Povres, poulleux, qui croix ne soustenoient, 650
Ne n'avoient ung seul traistre denier,
N'une seule bribe pour la rongier.
Maiz la vieillē ayme tel quoquinaille.
Et s'el n'avoit qu'un pain, elle leur baille,
Voire s'el voit ung povre, l'orde sotte, 655
Qui soit tout nu, el luy donne sa cotte,
Et deust elle de froidure morfondre,
Plus rume et tousse la vielle jusqu'au fondre.
Poués penoer quel doulce melodie
Pour endormir quoquins en maladie, 660
Que le toussir d'une vielle enfondue !
Maiz la vieille guerist dez qu'elle sue
Et puis reva resservir les malades.
Puis leur redist qu'elle scet des balades.
Et quant qu'en scet, la vielle au nez camus, 665
C'est la Passion que fist Nichodemus.
Lors la se prent la vielle a raconter,
Et bons quoquins se prennent a plourer.
Pouez penser quelle sanglante feste !
Puis lui dient pour Dieu qu'elle se veste. 670
Maiz la vielle n'a robbe ne langeau.
Qu'el a donné pour Dieu cotte et manteau,
Et dist que c'est euvre de charité.
Et par ce bout el tient la Trinité.
Savons comment, qu'il n'est riens que l'en face 675
Devers elle sans ceste vielle Grace.
Vez la comment le monde est gouverné.
Ce faulx Jhesus fut de malle heure né
Que pleust a Dieu que Anne, l'orde assotie,
Eust avorté de sa fille Marie. 680
Quant g'y pence, de dueil le cueur me fent.
Car par la mort de ce pillart enfant,

651 *A* ung *manque* *B* Et navoient — 658 *B* Puis ryme — 667 *B* La vieille lors la prent a raconter — 671 *B* langueau — 672 *B* Quelle a donné — 674 *B* elle — 675 *B* Savez comment il nest

Le jour mesmes que nous l'eusmes fait pendre,
Il nous fallu par le deable tout rendre.
Mon beau pere sa mort luy pourchassa. 685
Maiz, dés l'eure mesmes qu'il trespassa,
Il vint rompre portes, verroux et chaines,
Oster Adam et ses enfans des peines
Lou les tenoit mon pere Lucifer,
Et maulgré tous les gecta hors d'enfer. 690
Maiz, tant que j'ay en France esté ouverte,
J'ay recouvré grant part de nostre perte.
Car j'ay dampné plus de cinq cens mil ames,
Et la plus part mesmes de mes gens d'armes.
Et si les ay mis en si obscur lieu 695
Qu'ilz ne verront jamaiz leur Grace Dieu.

L'ACTEUR NESSON PARLE

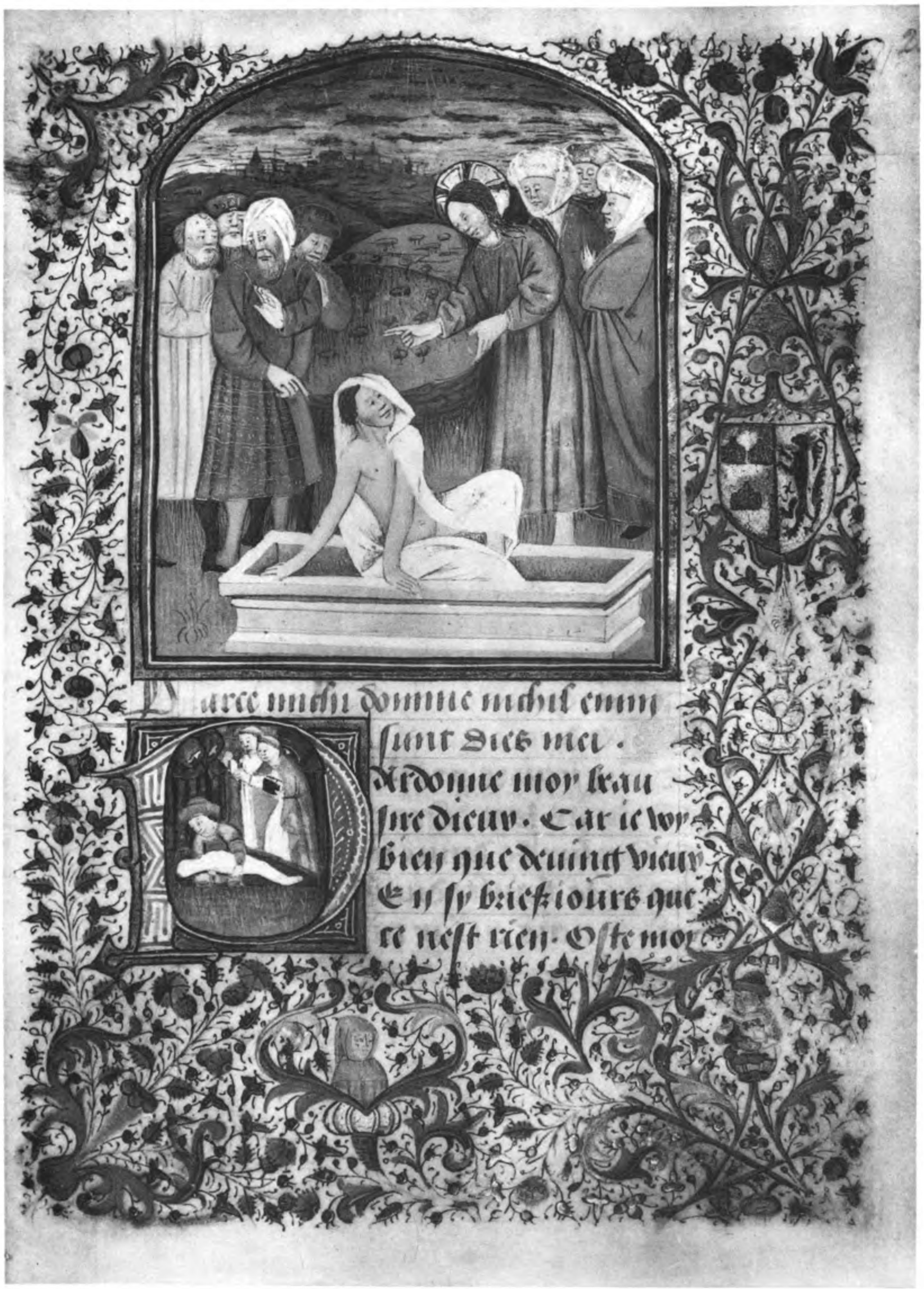
Et aprés ce que Guerre ot fait son cry
J'en retins ce que je peuz et l'escry
Pour l'envoyer au bon duc de Bourbon,
Chevalereux, affin qu'en sa prison, 700
Lou je ne puis autrement lui aidier,
Je le peusse ung pou desennuyer,
Pensant en moy qu'il en obliera
De ses regrectz, tandis qu'il le lira.
Autrement, las ! ne le puis je servir. 705
Dont me desplaist que ne puis desservir
L'onneur que fait m'a la noble princesse,
Luy estant pris, ma dame la duchesse,
De moy avoir tenu son officier,
En la bonne conté de Montpencier. 710
Si lui supply, preigne en gré le present,

684 *A* De par *B* Il nous failly — 687 *B* rompant — 688 *B* Oster les siens et les enfans — 689 *B* La ou — 694 *A* de mesmes mes gens — Titre *B* *manque* — 698 *B* Je retins — 701 *B* La ou — 704 *B* quil en lira — 707 *B* m'a *manque* — 710 *B* En sa

Car je ne sçay mieulx faire de present,
Dont j'ay en moy et m'en donne grant honte.
Car je sçay bien qu'il en tendra pou conte,
Comme celluy qui congnoist dés s'enfance **715**
Mon pou de sens et ma grant ignorance.
Et si sçay bien que quiconques le lui baille,
Il congnoistra bien ma mauvaise taille.
Et aura tost dit : « C'est de la façon,
« Je me tiens fort, de ce quoquart Nesson. » **720**
Et le fera, pour soy en mocquer, lire.
Or suis je las de rimer et d'escripre.

Cy fine le Lay de Guerre que fist maistre Pierre Nesson.

712-714 *B manquent* — 717 *B* Et si sçay quiquoncques — 722 *A* Or je suis



Phototypie Barry Frères.

LES VIGILES DES MORTS.

Vigilles des mortz en francoys

Job et sa femme.



Job et sa femme.



Sensuiuent les neuf lessons des mortz träslatees de latin en fräcoys par maistre pierre de nesson dont dieu ait lame.

La premiere lesson

Parce michi domine nichil

p Ardonne moy beau sire dieux
Car ie voy q̄ ie deuiēs vieulx
En si brief temps que ce nest rien
Oste moy de ceste misere
Mon createur. mon dieu. mon pere
Toy qui mas fait pour estre tien
Oste moy de ce pouure monde
Ou douleureux trauail abonde
Aproche mon enterrement
Car il est temps sil te plaisoit
Et ton ire se rappaisoit
Que iaye aucun alegement
Abrege donc mon ennemye
Ma pouure douleureuse vie
Dont me viennent toutes ces peines
Affin quauec toy ie me truisse
Et sil te plaist estre ie puisse

Au repos ou les bons tu meines
Hee dieu et quest ce que de lomme
Tu nen as pas fait ainsi comme
Tu as fait de tes autres euures
Tu luy as donne congnoissance
De ta humble diuine essence
Et riens en luy tu ne requeuures
Sil te congnoist quas tu gaigne
Ne comment dieu as tu daigne
Prendre de luy tel diligence
De luy donner entendement
Car tu mys en luy seulement
La noble ame dintelligence
Helas nulle autre creature
Na de toy senon sa nature
En innocent bestialite
Mais lomme a de toy tel grace
Quil peut et tu veulx quil se face
Quil ait vraye felicite
Tu le visites a son naistre
Et luy bailles pour o luy estre
Des icelle heure ton saint ange
Pour le garentir et defendre

Toy voir a luy tout entendre
Cest une chose bien estrange
Veu que apres tu le trauailles
Et le delaisses et le bailles
Et liures a dueil et a peine
Et si as mis tel estudie
A luy donner sens garde et vie
Helas dont te vient ceste haine
Tu luy donnes afflictions
Et durestribulacions
Je croy doulx dieu que tu le fais
Affin quen peche il ne chee
Et que tant il ne luy meschee
Quil face enuers toy nulz meffais
Ainsoys ton pouoir recongnoisse
Et quen la vertu il accroisse
De tresdoulce humble pacience
Par laquelle ta gloire quiere
Et merite de toy acquiere
En perseuerant tousiours en ce
Job ceste grant gloire queroit
Lors doulx dieu quil te requeroit
En sa pouure vie chetiue

Que par ton doulx benoist plaisir
Ce pleust a luy donner loysir
Quil peust engloutir sa saliue
    Car homme qui a peine poulce
Quant on luy met quelquerien doulce
Dedens la bouche il lengloutte
Affin dabreger son mesaise
Car trop trauaille quiert son aise
Pource iob qui sans nulle doubte
Sauoit quil estoit autre siecle
Car autrement faudroit la regle
Que tous clercz generalment tiennent
Disans que tous maulx sont pugniz
Et tous bienffaitz sont remunis
En ce toutes textes conuiennent
    Or est ainsi que plusieurs gens
Sont oppresseurs a tort vrgens
Maintz innocens qui viuent sains
De corps. de biens prosperamment
Et meurent resoluement
Et le contraire auient des saintz.
    Car aucuns tressaintement viuent
Et de tout leur pouoir eschiuent
Toutes les faultes dessusdittes
Qui par tout le cours de leur vie
Ont pourete et maladie
Et en la fin meurent subittes
    Or doiuent doncques receuoir
Guerdon ceulx qui font leur deuoir
Et nont se nest auersite
En paradis. Et ou seront
Pugniz ceulx qui le mal feront
Au dyable benedicite
    Et iob ces choses esperant
Dist nompas soy desesperant
Helas mon dieu ie que feray
A toy qui es des hommes garde
Jay peche enuers toy. regarde
En quelle voye ie fierray
    Doulx dieu secours moy de ta destre
Car de moy ne peut il rien estre
Dont ie desserue aucun merite
Pourquoy me metz tu ton contraire
Moy qui nullement ne puys faire
Chose sans toy tant soit petite

Puis redisoit piteusement
Que nostes tu presentement
De moy mon peche tresdoulx dieu
Toy qui seul en as la puissance
Je te supply or ten auance
Car ie nay plus ne temps ne lieu
Je dors tu le vois en la pouldre
Et mort me veult la vie touldre
Secours moy doncques de bonne heure
Nattens pas demain ie ten prie
Car se ie pers anuyt la vie
Nul nest qui iamais me sequeure
Ainsi desiroit moult forment
Job de la fin lapprochement
Comme saint paul ailleurs escript
De soy affermant tout le fait
Quil desiroit estre deffait
Pour estre auecques Jesucrist
Apres ceste lesson premiere
Job parla par vne maniere
Dont aucun pourroit faire doubte
Quil nen cheist en desespoir
Mais ne fit. ains ades espoir
Eut en dieu et sa fiance toute
Mais a la fin que chascun sente
Du bon iob mon acteur lentente
Il conuient necessairement
Sauoir qui le meut a ce dire
Que son ame sa mort desire
Il est vray que certainement
Maintz philozophes anciens
Comme les epycuriens
Democritus. et autres maintz
Deniarent la prouidence
De la haulte diuine essence
Et sont en cest erreur remains
Disans en oultre que le monde
Fut fait en la grant forme ronde
Dun cas auentureux soudain
Les autres confessarent bien
Que dieu congnoissoit toute rien
Lassus. mais ca bas rien mondain
Cest erreur a iob imposoit
Eliphas quant le derrisoit
Pource quen son liure est escript
Que toutes choses sont congneues

De dieu lassus. et puys les nues
Par sa missoire il escript
Les autres qui apres eulx vindrent
Toute autre oppinion tindrent
Disans que tout generalment
La grant diuine prouidence
Gouuerne et voit par prescience
Sus et ca ius. fors seulement
Des faitz des hommes qui gisoyent
En voulloir. car ilz ne veoyent
Comment prescience infallible
Peust auecq linstabilite
De franche vertibilite
Tu le reputes impossible
Car com ilz dirent ilz veoyent
Que maintz qui saintement viuoyent
Mouroyent en auercite
Et maintz mauuaiz et pleins de vices
Viuans en paix et en delices
Mouroyent en prosperite
Qui nestoit pas bien conuenable
A pourueance raisonnable
Et cest erreur icy ensuiure

Dirent aucuns de noz acteurs
Nostre maistre des senateurs
Boece en son premier liure
Autres tindrent que la prescience
De dieu auoit bien congnoissance
En vne generalite
Des choses qui ca bas estoyent
Mais des choses qui se faisoyent
Riens en particularite
Disans que son entendement
Sauileroit trop malement
De congnoistre la grant vilte
Des ordes operacions
De ca bas. ces oppinions
Tindrent encontre verite
Ne ce dire ne feroit mie
Seulement contre theologie
Mais est mesmes contre aristote
En son premier liure de lame
Qui dit que dire est trop grant blasme
Que dieu a quelque riens ignote
Autrement les hommes pourroyent
Dire que ca bas ilz sauroyent

Chose que dieu ignoreroit
Nul ne sauroit rien des pechez
Dont les hommes sont entachez
Nul doncques pugny ne seroit
Saint thomas daquin qui glosa
Le liure iob et lexposa
Trestout ce quil dist il repreuue
En disant que celles rumeurs
Sont contraires a bonnes meurs
Et encontre dieu. et le preuue
Car sil estoit ainsi quilz dient
Trestous ceulx qui en dieu se fient
Faudroyent dauoir leur merite
Et tous ceulx qui les maulx feroyent
De leurs meffaitz trestous seroyent
Iniustement et a tort quittes
Ainsi a dieu lon osteroit
Son pouoir. car il ne seroit
Pugnisseur naussi guerdonneur
Ains les lairroit par ignorance
Ainsi quen dieu sans congnoissance
Qui ne sauroit gueres donneur
Et quant a ce quilz veulent dire
Que lentendement dieu empire
De congnoistre noz ordurettes
Certes il nest riens quil ne sache
Nulle riens de luy ne se cache
Il voit toutes ordes et nettes
Ne de ce certes nullement
Nauilist son entendement
Car il ne prent rien de leur estre
Mais en sa tresdiuine essence
Il voit trestout en sa presence
Comme faiseur ouurier et maistre
Il scet tout ce qui se fera
Et voit quantque iamais sera
Il prescet ceulx qui prescheront
Il scet et sent certainement
Auant que fust le firmament
Toutes les choses qui seront
Car a dire la prouidence
Nauoir ca dessoubz congnoissance
Quen general elle seroit
Confuse doncq et imparfaite
Quen dieu imperfection lon mette
Phisicque sy opposeroit

Mais commēt auindrēt les hommes
A la congnoissance ou nous sommes
De congnoistre dieu vrayement
Ne comment laissarent ilz toutes
Ces opinions et ces doubtes
Saint thomas dit quanciennement
Les saintz docteurs estudiarent
Et peiniblement labourarent
Et eurent par grace diuine
Science infuse et science acquise
Par la peine quilz eurent prise
Apres par doctrine benigne
Des cueurs des hōmes ilz ostarent
Ces erreurs et les informarent
De la vye de paradis
Et que iob si fut de ceulx la
Vng des premiers qui fit cela
Qui les erreurs osta iadis
Pource dit iob. las il ennuye
A ma pouure ame de ma vie
Car il la voit non estable
Peinible. briefue et transitoire
Comme de dire quil espoire
Vne autre vie pardurable
Puis dit. or ie vueil delaisser
Dencontre moy plus adresser
Mon parler. et iob entendoit
Que lame a luy se contrarie
Qui parle dabreger sa vie
Mais vne autre il attendoit
Ainsi quapres il se conferme
Car tout de certes il afferme
Quil verra dieu et qua cellui
Il dira comment il luy prie
Que il ne le condemne mye
Ains vueille auoir mercy de luy
Parquoy il appert clerement
Que iob ne parloit seulement
Fors pour oster lerreur foreine
De ceulx qui vouloyent tenir
Que plus nestoit vie auenir
Apres ceste vie mondaine
Ainsoys a ce que ceulx disoyent
Que les hommes ainsi mouroyent

Que faisoit vne beste mue
Et auecq le corps mouroit lame
Tout ainsi fust homme ou femme
Que dun moton quant on le tue
Job voulant leurs ditz contredire
Et leurs faulces erreurs destruire
Dit quil sattent a veoir dieu
Son sauueur et son redempteur
Ainsi de platon leur acteur
La faulce erreur na point de lieu
Job doncques son dieu esperant
Nompas de luy desesperant
Desiroit sa vie abreger
Parlant encontre ceulx qui creurent
Jadis nicement et voulurent
La vie eternelle nyer
Car parolles cy iob disoit
Lors que sur le femier gisoit
A ses amys qui le blasmoyent
Dont il auoit tel esperance
Car ilz auoyent la creance
Que nul iamais ne reuiuroit
Apres fait iob vne demande
A dieu et luy dit quil luy rende
De ses grans peines lochoison
Si nous conuient icy sauoir
Que iob nen cuidoit pas auoir
Desserui a si grant foyson
Car il se sentoit noncoulpable
Juste. innocent et charitable
Et pource il se lamentoit
Querant la cause de son mal
Car il luy estoit en de mal
Que dieu linnocent tormentoit
Et formoit ceste consequence
Quant vng hom en son innocence
Est moleste si indeuement
Il conuient de necessite
Que ce soit par liniquite
Du molesteur. ou autrement
Que ce soit par son ignorance
Que linnocent y croit ou pense
Auoir commis aucun meffait
Com vng iuge quant susperssonne
Et fait gener vne personne
Querant la verite du fait

Ou de imposer mauuaistie
A toy qui es plein de pechie
Et dire que tu vueilles croire
Le conseil des gens pleins de vices
Et quen toy ait nulles malices
Le contraire est tout notoire
Puys dit iob. en toy ie ne treuue
Quil te faille tesmoing ne preuue
Tu sces tout. doncques nas tu mie
Cause de moy suspessonner
Ne par ignorance donner
Peine plus que nay desseruie
Et ces deux causes en toy cessent
Et mes douleurs point ne me laissent
Et ne say dont cecy me vient
Ainsi iob estoit esbahy
Et cuidoit de dieu estre hay
Et puis a son propos reuient
Nas tu pas yeulx cōme les hommes
Charnelz. nes tu tel q̄ nous sommes
Ne vis tu pas iours longuement
Pour toy informer et savoir
Que ie ne deusse pas auoir
De la peine si largement
Helas le bon iob sentoit bien
Quil estoit innocent. combien
Quil endurast peine et meschief
Et queroit moult fort lachoison
Comment dieu tant oultre raison
Le retormentoit de rechief
Si luy dit apres. enquier doncques
De mes faitz tu trouueras quoncques
Ne fut que ie ne te craignisse
Mais cessuy aqui tu veulx nuyre
Molester. greuer. ou destruire
Nul nest qui gouuerner le puisse
Puys en ensuiuant la matiere
Voult iob a dieu prouuer arriere
Quil na nulle excusacion
Qui causee soit dignorance
De luy donner tel desplaisance
Peine ne tribulacion
Car il congnoist hors et ens lomme
Et scet bien quil est ainsi comme
Cessuy qui la fait et forme
Et pour monstrer tout clerement

Que dieu scet tout certainement
De son ignocence informe

La tierce lesson

Manus tue fecerunt me et

d Je il a dieu. tes mains me firent
et les docteurs sur ces motz dirẽt
Que iob parloit de faire lame
Laquelle a dieu de ses mains cree
De neant. car il luy agree
Dainsi ouurer sans aide dame
Puys de chair tu menuironnas
Et le grant pouoir me donnas
De bien faire et mal euitter
Comment prins tu de moy tel peine
Pour en vne heure si soudaine
Moy tellement precipiter
Puys oyez comment il se loue
Tu me fis com vng peu de boue
Dit iob. hee dieu quelle louange
Genesis dit que se fit mon
Dieu forma lomme du lymon
De terre pour paruenir fange

Hee dieu que tu as grant pouoir
Qui as fait aller et mouoir
Vne pouure motte de cendre
Et luy as donne sens et ame
Et auiourdhuy homme ne femme
Ne veult au recongnoistre entendre
Tu sces que la bible ne ment
Lomme du plus vilelement
De tous les quatre cest la terre
Hee homme puant pourriture
Bien viens encontre ta nature
De vouloir nulle gloire querre
Bien est ord vil peche embue
Tel fange sa soy attribue
Par orgueil louenge ne grace
Car sans son benoist createur
Il nest que fiens et puanteur
Doperacion quelle face
Prens garde es oeuures naturelles
Tant soyent les personnes belles
Ne tant se tiegnent nettement
Tu verras que chascun conduit
Puante matiere produit

Hors du corps continuellement
Voire tellement quil conuient
Laisser tout vuider ce qui vient
Sans des conduitz bouscher nully
Car qui vng en estouperoit
Le corps tantost estoufferoit
Lordure qui croist dedens luy
Lon peut donc bien apparceuoir
Que corps humain de son deuoir
Naturel si se doit nourrir
En son lymon car dieu len fit
Et pis. car pource quil messit
La le fault retourner pourrir
Apres ceste formacion
Job vient a generacion
Du materiel consentement
Et commẽt. si le te dira
Maistre nicolas de lira
La matiere dengendrement
Dequoy lomme quant il se forme
Prent sa corpulence et sa forme
Vient de la superfluite
De ce que boit lom et mangeue

Nature par chaleur luy mue
De rouge en blanc sa qualite
Et com vng peu de lait deuient
Et apres quant le cas auient
Quil est de le conceuoir heure
Ce que la femme lors peut rendre
Cecy fait congeller et prendre
Com vng fromage la presseure
O tresorde conception
O vil nourry dinfection
Dans le ventre auant la naissance
Tu viens a vie miserable
Et attens mort espouentable
Je te requier homm or y pence
Job toutes ces choses sauoit
Pource dist il que dieu lauoit
Ainsi quun peu de lait fige
Puis reuestu de chair et peau
Ses os et de nerfz vng monceau
Il lauoit couuert et fiche
Job compere chair a vesture
Car vestement est mis dessure
Le corps affin quon ne le voye

Ainſi la chair muſſe les membres
De vie ſencibles et tendres
Ratteſſe. cueur. polmon et foye
Hee corps ta iob bien deuiſe
Comment tu es organiſe
Et fait de treſorde merrien
Tu nays et puys tu te nourris
Tu vifz. puys meurs. et puys pourris
Et apres ce tu nes plus rien
Des que tu commences a eſtre
Tu taches comme ton anceſtre
Tous les iours a neant deuenir
On ne ten doit mie tancer
Tu ne ten peux plus auancer
Tu vais touſiours ſans reuenir
Or regardons la pugnaiſie
Qui de toy yſt durant ta vie
Va voir en ces chambres coyes
Les ordures que les corps piſſent
Ne dequoy les corps ſe rempliſſent
Ne dequoy y ſont les montioyes
Helas quant les arbres floriſſent
Des belles odorans fleurs yſſent
Le fruit ſauoureux quon mangeue
Mais de toy nyſt que tout ordure
Morueaux. crachatz. et pourriture
Fiante puant et corrompue
Ne dont te vient la hardieſſe
Dauoir vne ſeule lieſſe
A toy qui ſces certainement
Que tu ne peux longuement viure
Car la mort ne te fait que ſuiure
Et taura treſprochainement
Et lors quant tu treſpaſſeras
Des le iour que mort tu feras
Ton orde chair commencera
A rendre pugnaiſe pueur
Que ne gouttes tu de ſueur
Quant tu penſes que ce ſera
Car qui en lair te laiſſeroit
Incontinent infect ſeroit
En leau ne te mettra lon pas
Car ton orde chair trop fort pue
Si en ſeroit leau corrompue
Helas quel doleureux treſpas
Au feu lon ne te bouteroit

Iamais. car on se doubteroit
Den faire brief degastement
Que deuiendras tu doncq ordure
Qui te fera bon sepulture
Ou sera ton enterrement
Quant les elemens te refusent
Et de te receuoir sexcusent
Doubtans que de toy nempirassent
Que feras tu pueur infecte
Il conuiendra que lon te mette
Ou lon met tous ceulx qui trespassent
En vne grant parfonde fosse
Selon que la charoigne est grosse
Comme se droit venin estoyes
Lon tenfoyra dans la terre
Et couurira dune grant pierre
Affin que iamais veu ne soyes
O trestenebreuse maison
O charoigne qui nes plus hom
Qui te tiendra lors compaignie
Ce qui ystra de ta liqueur
Vers engendrez. de ta pueur
De ta vil chair encharoignee

Hee sac a fiens puant. helas
Quel piteux doleureux soulas
Quelle terrible fin de vie
Quest deuenue ta pouure ame
Ou sont tes enfans ne ta femme
Ne toute ta belle maignie
O vous qui de present viuez
Et ceste orde fin poursuiuez
Pour dieu vueille vous souuenir
Que toutes les heures du iour
Vous vous auancez sans seiour
De tel charoigne deuenir
Hee pouures seigneurs terriens
Nemporterez vous doncques riens
De voz riches biens temporeulx
Si ferez vng drap tout le pire
Que voz hoirs vous pourront eslire
Le demourant sera pour eulx
Helas on enterre le pape
Atout sa grande rouge chappe
Et le roy couronne en ceptre
En leurs cloz cementiers charniers
Pour les cuider garder entiers

Mais le voy que lon ny peut mettre
En nulle tant soit fondee biere
Que la charoigne tiegne entiere
Car les vers delle mesmes yssent
Qui la dessirent et deuorent
Les vers qui en terre demorent
Ny attoucheront ia quilz puissent
  Pour nulle riens ny toucheroyent
Car il leur semble quilz seroyent
Mortz de poison et pugnaisie
Tant est de grant infection
Lomme mort. quel perfection
Nature a en corps humain mise
  Soyes donc content dun linceul
Car nulz nen auras fors ung seul
Aumoynes saucuns en eussent deux
Mais des que la terre est ouuerte
Les hoirs dun drap craignent la perte
Plus que nattendent laide deulx
  Et les prestres qui chanteront
En criant requiem penceront
Combien ilz en auront dargent
Et voz hoirs mettront tous en peine

Leurs seruiteurs quon leur ameine
Tost ung notaire et ung sergent
  De vous ne sera plus memoire
Il faudra faire linuentoire
De tout ce quacqueste aurez
Soit or. argent. maison. vaisselle
Mais ny aura celluy ne celle
Qui chaille lors ou vous serez
  Hee corps tu seras en obscure
Prison pour tourner pourriture
Et ta pouure douleureuse ame
Se tu as mal acquis les biens
Dequoy se debatront les tiens
Brulera en feu et en flame
  Ce sont deux maulx dont tu seras
Cause. premier tu damneras
Ta pouure ame en les acquestant
Et mettras en diuision
Tes parens. grant perfection
Est de non couoiter pas tant
  Certes cest mon qui bien y pence
Noble vertu est suffisance
Et vilain vice est auarice e

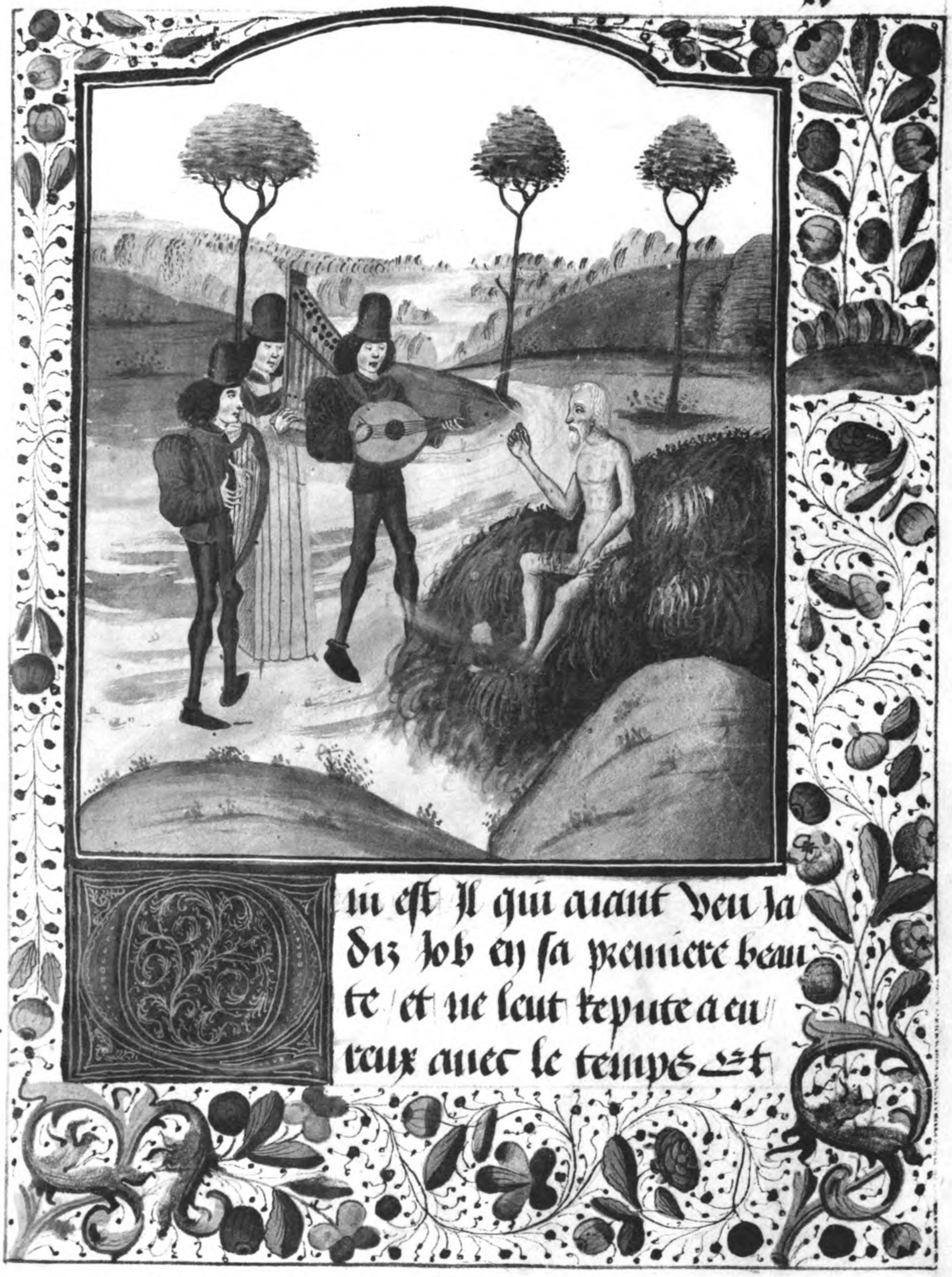
Judas en trahit iesucrist
Il est ailleurs en loiz escript
Quil nest nul mal qui de lle nysse
Nostre bon cardinal lotaire
Ne se peut de ce vice taire
Ains dit en son petit traittie
Que lomme auaricieux
Est si ord et tant vicieux
Quil ne peut auoir amytie
Car a dieu dequi tant il tient
Il nye dixmes et retient
Comment pourroit il a dieu plaire
A son prochain et deust mourir
Hom auar ne veult secourir
Tant eust de peu de chose affaire
Comment feroit bien a ses pesmes
Cil qui ne le fait a soy mesmes
Et qui en sa necessite
Seuffre besoing et indigence
De ce dont il a abondance
O vilain cueur sans charite
Jamais de rien que tu possides
Tu nen iouyrs ne ne ten aides
Hee que tu vifz en grant misere
En grant pueur. en grant ordure
Et pource la sainte escripture
A ung droit enfer te compere
Enfer prent tout ce quil peut prendre
Sans iamais digerer ne rendre
Tout ainsi lauaricieux
Prent tout de lautruy et amasse
Que quant il auient quil trespasse
Il ne se peut porter es cieulx
Ains le detient la pesanteur
Du fais en la orde pueur
De sathan au fin fons denfer
Car nul ne peut a la richesse
Du monde seruir quil ne laisse
Jesus pour seruir lucifer
Ung auar quant auoir entasse
Ne scet pour quel hoir il lamasse
Et souuant que le successeur
De ce folle despence meine
Dont nausoit soy repaistre a peine
De pain bis le predecesseur
Nos anciens peres les bons hommes

Ne mangeoyent querbes et pommes
Et ne vestoyent que les peaux
Des bestes que mortes trouuoyēt
Autre richesse entreulx nauoyent
Or. argent. robes. ne ioyaux
Nul deulx ne faisoit labourage
Dieu leur enuoyoit dauantage
Leur vie sans rien labourer
Chascun se saouloit et passoit
De ce que dieu croistre faisoit
Et puys lalloyent adorer
Les vngz aux autres rien nembloyēt
Car tout en commun assembloyent
Nul nauoit rien propre nappart
Encores nestoit mye nee
Auarice la forcennee
Dont maint hom a si bien sa part
Celle des quelle fut venue
On ne sceut que fut deuenue
La doulce benoiste franchise
De suffisance lassouuie
Laquelle dieu sans nulle enuie
Auoit en noz vieulx peres mise

Car maintz pour a part assembler
Se prindrent a lautruy embler
Et des quilz y furent amors
Ilz ne se peurent delaisser
Maudit soit de dieu le mestier
Tant en sont et penduz et mortz
Hee faulce richesse mondaine
On a a toy acquerir peine
Qui auoir te veult loyaument
Et quant on ta on a grant doubte
Ne lon ne scet ou lon te boute
Qui ta nest iamais liement
Hee homme vieulx tu qui es riche
Garde que tu ne soyes chiche
Naime le grain plus que la paille
Veulx tu viure en parfait bien
Soyes content du pouure tien
Et de peu affin que moyns te faille
Qui plus a de plus a besoing
Qui plus est riche de plus a soing
Qui moyns a de moyns se soucie
Bien est ordement entache
Qui peine prent pour en peche

Vser ceste meschante vie
Je ne say que riche homme pence
Sil remplist de son or sa pance
Ou en desquist plus liement
Mais plus a homme de richesse
Plus a soing et moins de liesse
Et maint en meurt mauuaisement
Hee hommes quauez en pencee
Vostre vie est si tost finee
Que vous nauez point de demain
Pour vous ne fault pas amasser
Grannment. il vous fault trespassee
Et laisser tout en autre main
Et cecy si soudain auient
Que ie croy quant il en souuient
A tout homme dentendement
Quil na de bien mondain enuie
Tant soit grant fors dauoir sa vie
Sans indigence seulement
Apres ce que iob eut escripte
Lorganisacion petite
De ce pouure corps il deuise
La tresgrant et immense grace

Que dieu a fait en si vil place
Dauoir ame eternelle mise
Car en infondant lame il donne
Vie au corps et luy abandonne
Tout a plain sa misericorde
Et quant il luy plaist quil ly mette
Il la met saincte pure et nette
Mais la charoigne est si orde
Que quant il vient que dedens elle
Dieu infond son ame si belle
Des sitost quelle y est boutee
Par lord et orgueilly peche
Dont le vaissel est entache
Elle est deuers dieu priuee
Apres les choses dessusdittes
Dist iob a dieu. tu me visites
Et as mon esprit en garde
Com sil die. homme na rien
Hors ne eus tant le cele bien
Que dieu ne voit tout ne regarde
Jassoitce dit il que tu celes
En ton cueur maintes choses telles
Ainsi que se iob vouloit dire



Phototypie Barry Frères.

JOB ET SES AMIS MONDAINS

Dieu ie te voy dissimuler
Et mon ignorance celer
Et me vouloir dutout destruire
Et si say toutcertainement
Quil te souuient entierement
De quāt que iay fait puys mon naistre
Excusacion doubliance
De non sauoir mon innocence
En toy nullement ne peut estre
Se iay peche en ma iennesse
Jay eu paix. or en ma viellesse
Quant ie suis dutout affoibly
Tu viens a moy persequter
Et de ton ire excequter
Le fait et me mettre en obly
Cest a moy tresgrant maleurte
Que tu soyes si ahurte
A me donner tant de meschief
Car ie suis saoul de toute peine
Ne say quel vouloir te remaine
A me tormenter de rechief
Voire cent foiz plus durement
Que tu ne fis premierement

Car quant tu meuz mes biens toluz
Je le souffris paciemment
Toy regraciant humblement
Dequoy prendre tu les vuluz
Mais maintenant tu me fais dire
Villains reproches et despire
Persequter et vil tenir
Par ceulx aqui ie fais le mieulx
Soy monstrans ennemys morteulx
Qui mest trop dur a soustenir
Et semblent estre tes tesmoingz
Car ilz disent ne plus ne moyns
Que se tu les eusses instruitz
Que se iay dommage ne perte
Il fault quil y ait grant desserte
Car nul a tort tu ne destruis
Or dit iob. Je vueil delaisser
Mon bon droit et le chief baisser
Car semiers toy me rebelloye
Tu maccroistries mes griefues peines
Et iay doubte que tu tattaines
Se ton vueil plus sauoir vouloye

La quarte lesson

Quantas habeo iniquitates

m Ais encores ne se teut mie
Iob. ains dist a dieu quil luy die
De ses pechez le iuste compte
Voulant que les gens savoir puissent
Que par pechez qui en luy fussent
Il nestoit pas mis a tel honte
Puis redist iob a dieu arriere
Pourquoy me mues tu ta chere
Et dit que dieu de luy se ante
Puys que dieu priere ne oit
Et que cela bien il congnoit
Que dieu ennemy le repute
Puys quil le veult ainsi destruire
Et pource quaucun pourroit dire
Ignorant la grant prouidence
Du conseil de diuinite
Qui luy donne auersite
Pour monstrer en luy sa puissance
Dit iob. helas et que seroit ce
Contre vng rainseau que vent froisse
Comme moy foible et impotent
Monstrer ta puissance par maine
Nest pas honneur ains est grãt blasme
A toy qui es omnipotent
Et puys dit. tu escris mes peines
Comme sil dist. tu me demeines
Par ordre en ta diuine essence
Nompas a vng seul dauenture
Mais en tant que dit lescripture
Il fait iniure par prudence
Combien que la cause il ignore
Puys dit. helas et veulx tu ore
Me pugnir des meffaitz passez
Que ie fis en adolescence
Ta misericorde est immense
Pour pardonner plus grans pechez
Helas comment as tu gardez
Mes faitz. et mes pas regardez
De moy puanteur pourrissable
Comme sil dist que dieu tel paine
Prist pour nostre charoigne humaine
Ne luy sembloit pas conuenable
Sil ny auoit autre besoigne
Que la corruptible charoigne

Que les ordz puantz vers mangenent
Qui ainsi delle mesmes naissent
Comme tignes aux drapz que laissent
Les gens sans ce quilz les remuent
Mais dieu prẽt garde en corps humai
Pource quil a mis de sa main
Dedens lame dentendement
Laquelle il fit immortelle
Et a loccasion dicelle
A il fait son aprestement
En lautre siecle des merittes
Et pugnicions dessusdittes
Et par cecy peut on congnoistre
Qua iob a cest occasion
Fit dieu tel tribulacion
Pour merite a son ame croistre
Non mie pour la chair puante
Et iob ignorant cellententte
Perseuerant a son propos
Ramentoit la debilite
Du corps et sa natiuite
A dieu et son peu de repos

La quinte lesson
Homo natus de muliere

d Isant. dieu lomme naist de fẽme
De ta grace tu y metz lame
Apres son vil engendrement
Et ainsi que tu peux sauoir
Il est fait pour misere auoir
Et si ne vit pas longuement
Aincoys finist ainsi que lombre
Sans sauoir de ses iours le nombre
Et ainsi que les fleurs qui yssent
Verdes. puis soudainement sechent
Las que pencent les folz qui pechent
Veans que leurs parens pourrissent
Hee hommes bestiaux sans esme
Et que pencez vous en vousmesme
Quant vous voyez en ces charniers
Pourriz voz amys et voz peres
Voz meres. voz seurs et voz freres
Les roys comme les senatiers
Vise les os dun cementire
Et te metz en peine deslire
Ceulx de tes parens et ancestres

Pour les appart mettre par eulx
Tu les trouueras tous pareulx
Ceulx des poures et des grās maistres
Ne tu ny sauras rien choisir
Tant les visites a loisir
Ce nest pas ainsi quen leur vie
On les congnoit a leurs deuises
Et liurees sur robes mises
Faites dor et de broderie
Helas mes amys et amyes
Laissez toutes vaines follies
Car il ny a celluy ne celle
Qui porter deust autre deuise
Fors sur le cueur soubz sa chemise
Vng pic brode et vne pele
Et ceulx qui dessus la vouldroyent
Vng empole fere deuroyent
A leur poitrine. et le derriere
Vouloyēt broder. en vray vertu
Missent ilz vng viel rond circu
Et du long du dos vne biere
Hee dieu quel liuree de ioye
Mais il ny a cil que le voye

Qui vueille quon luy ramentoiue
Jamais ny vouldroyent pencer
Et si ne se font quaranter
Sans ce que nul sen apparsoiue
Chascun a sa mort fuit le cours
Sans nulle attente de secours
Pence chascun ce quil vouldra
Car silz auoyent des remides
Autant quent contre amours ouides
A la parfin chascun mourra
Monstrēt leurs poulx et leurs orines
Et vsent bonnes medecines
Viuent si bien com ilz vourront
Croyent du tout leurs medecins
Vsent amandres et poucins
Eulx et leurs medecins mourront
Ypocras et galien qui furent
Si grans medecins et tant firent
Entre les maistres anciens
Si ne se sont sceu secourir
Il les a tous fallu mourir
Et eulx et trestous leurs parens
Car ilz furent comme nous sommes

Corruptibles et mortelz hommes
Pource mourir les a fallu
Ne contre la mort leur science
Ne practique. nesperience
Nulleriens ne leur a valu
Et encores durans leurs vies
Eurent ilz maintes maladies
Froit. chault. et autres passions
Car mesmement lommestant sain
Endure courroux. soif. et fain
Puys que premier pecha ly homs
Jamais en vng point ne demeure
De ioye rit. puys de dueil pleure
Deure en heure son estat mue
Pource dit iob. beau sire dieux
Comment daignes ouurir tes yeulx
Sur rien de si peu de value
Pour le regarder. ne comment
Le daignes tu en iugement
Auecques toy faire venir
Pour auoir merite ou peine
De nulle autre chose mondaine
Ne test tant daigne souuenir

Parquoy il appert clerement
Que lom a rece.'ement
Ne say quoy qui est immortel
Cest la noble ame raisonnable
Qui faite est abominable
Par ce que adam fit mortel
Car il estoit incorruptible
Ainsi que le nous met la bible
Auant ce quil fust entache
Darrogant desobeissa:nce
De la vint lorrible naissance
Du dur originel peche
Lequel nostre nature humaine
Tresdouleureusement amaine
O luy des son conceuement
Pource dit iob. Qui peut dordure
Faire chose nette ne pure
Se nest toy dieu tantseulement
Qui nous peut ce peche purger
Fors toy seul qui as a iuger
De la briefte des iours de lomme
Ceulx congnoys tu nombreement
Car tu as toutcertainement d

De tes mortz devers toy la somme
Tu sces combien il durera
Tu sces quant il deffinera
Tu as mys en noz vies termes
Lesquelz trespasser ne pourront
Dont q̃s tous corps humains mourrõt
Helas que ne fondez en lermes
Dieu veult et du tout determine
Quil fault que vostre vie fine
Et a le terme limite
O quelle terrible sentence
A celluy qui bien parfond pense
A sa corruptibilite
Pence quil fault tout devenir
A neant. tu ne pourras tenir
Quil ne te preigne grant pitie
De tous tes parens et parentes
De ceulx que tu aimes et hantes
Et de toy plus grant la moytie
Helas quant tu voys aucun ame
Ton parent. ton filz. ou ta femme
Que tu loyaument de cueur aimes
Tu auras dueil sil te souvient

Que celluy la pourrit comment
Et plus te poyse & tormesmes
Pence a celle quauras plus chere
Quelle soit dedans une biere
Enfouye dedans la terre
Et que les ordz vers la mangeuent
Et que corps et membres luy puent
Dur cueur auras sil ne te serre
Hee douleureuse fin de vie
Or navons nous namy namye
Qua celle heure ne laisson
Ne aussi que lors ne nous laissent
Parens. biẽs. trestous nous delaissent
Or venons a nostre lesson
Job en ceste lesson se boute
En une grant ancienne doubte
Disant que dieu es hommes vifz
A mis certain terme en leur vie
Lequel trespasser ne peut mie
Or ie my boute trop envis
En ceste matiere si haulte
Car il my fault faire la faulte
Quont fait tous noz predecesseurs

Cest dy mouoir questions et doubtes
Plusieurs et insolubles toutes.
Les laisse a noz successeurs
Par plusieurs acteurs noz ancestres
Parfons clercz docteurs et grans maistres
Ont mis peine a ceste matiere
Vouloir entendre et discuter
Mais apres tout leur disputer
Celle question remaint entiere
Nul encores ne la solue
Ne la doubte nen a tollue
Boece de consolacion
Moult durement y travailla
Et moult dexemples en bailla
Monstrant predestinacion
Estre vng savoir infallible
De la chose dont est possible
Quelle avienigne tout autrement
Car lomme a le pouoir de faire
De ce prescen tout le contraire
Qui tient opinion autrement
Mais pour a ma lesson venir
Se dieu scet mon terme avenir
Et ie ne puys oultre passer
Si puis dire quil me convient
A ce que la lesson contient
A ce terme la trespasser
Lequel dieu ma prefix et sans ce
Que iaye du passer puissance
Doncques induit necessite
En la prescience divine
Par ainsi doncques medecine
Seroit de nulle vtilite
Que vaudroit le medicine
Se ie doy ma vie finer
A certain iour et ie ne puisse
Nullement alonger ma vie
Les medecins ne disent mie
Quen leurs livres cecy lon truisse
Or ie te diray vne chose
Saches que nature compose
Les corps humains comme maistresse
En plusieurs diverses manieres
Des quatre qualitez premieres
Qui sont moitteur et secheresse
Et chaleur avecques froidure

Et les compose ainsi nature
Des contraires incompactibles
Affin que lun lautre destruise
Et quil ne puist par nulle guise
Que tous ne soyent corruptibles
  Combien quaucuns des anciens
Folz et mauuaiz phisiciens
Tindrent oppinatoirement
Qua nature fere est possible
Ung corps humain incorruptible
Disans quil appert clerement
  Car ce qui fait le corps dissoldre
Cest quant la chaleur si peut toldre
A froideur loperacion
Quelle fait au corps necessaire
Ou quautre delles son contraire
Destruit par suffocacion
  Cecy est de mort lochoyson
Et doncques par viue raison
Ung corps compose egalment
Des quatre qualitez premieres
Se nest quautruy mort tu luy cheres
Peut viure pardurablement

  Quant la cause de la mort cesse
Car se le corps meurt pourquoy est ce
Pource que lune qualite
Dedens le corps lautre annichile
Et rend le sugget inhabile
De viure. Or en verite
  Ceste raison eust eu grant lieu
Se il ne fust ce que fit dieu
Car quant il donna la puissance
Es quatre qualitez douurer
A lune fit pouoir louurer
De ce dont lautre a indigence
  Tu le vois. car la qualite
De chault a trop dagilite
Et moitteur en a grant deffault
Et les autres pareillement
Se different estrangement
Doncques ta consequence fault
  Car tu argues de nompareilles
Choses et si conclus merueilles
Se procedoit tout autrement
Mais il faudroit que laction
Fust degal operation

Se conclure deulx fermement
Or est de trop plusgrant valeur
Loperacion de la chaleur
Et pource quelle est plus active
Qui vng corps des quatre feroit
Egalment tost destruit seroit
Par son operacion hastive
Donc se leurs operacions
Sont differens en actions
On ne peut en equalite
Les mettre que incontinent
Ny survieigne alterement
Causant corruptibilite
Donc voys tu la deception
Et que des sa concepcion
Le corps a son composement
Prens des qualitez pour durer
Tant quelz se pourront endurer
Pressuppose bon regiment
A ceste fin et de ce terme
Entend iob alors quil afferme
Que nul ne peut oultre passer
Gouverne soy tant sobrement

Lomme qui vouldra. Vrayement
Au peril le fault trespasser
Mais receoit la question
De la predestinacion
Se dieu prescet certainement
Que ceulx quil fait tous mal feront
Et tant que dannez en seront
Pourquoy les a faitz ne comment
Na il pitie quant il a faite
Lame si doulce et si parfaite
De la mettre ou il scet bien
Que iamais nen eschappera
Jusques que dannee sera
Car le corps ne fera ia bien
De la pouure ame lanthecrist
Que peut on dire a Jesucrist
Ne la forme pas tresdoulx pere
Laisse la sil te plaist non estre
Se tu ne doys estre son maistre
Ou selle ne doit ton gre fere
Et saucun vouloit escuser
Dieu disant. Elle peut vser
Selle vouloit de faire bien

Car ella liberal arbitre
Cest bien dit. mais venons au tiltre
Dieu prescet quel nen fera rien
  Mais venons a la question
Dieu prescet sa dannacion
Et quelle ne fera que mal
Nonobstant liberal arbitre
Pourquoy la fait donc ne fait naistre
Dieu. dirons nous cy quil fait mal
  Or de soulore ne raison rendre
De ce me vueille dieu defendre
Que ie men mette en nul essay
Car tous les docteurs anciens
Tant fussent grans theologiens
Nen sceurent onc ne que ie say
  Car a nous pouures creatures
Foibles corruptibles ordures
Nappartient en nulle maniere
Que de rien que le createur face
Nul ait si hardie la face
De sa cause riens il enquiere
  Que diray ie las moy cornard
Quant le glorieux saint bernard

Ja piessa fit ceste demande
Pourquoy dieu fit ceulx quauant nez
Il pressauoit estre dannez
Et nest la raison quon y rende
  Fors quil dit que dieu les crea
Pource car il luy agrea
Et il en auoit la puissance
Nul ny scet mettre autre raison
Or doncques or nous en taison
Tenons nous a nostre ignorance
  Entre nous pouures corruptibles
Laissons pressauoirs infallibles
A dieu et toutes choses telles
Ne vueillons congnoissance auoir
Fors de ce que peuent sauoir
Pouures bestellettes mortelles
  Qui aura plus dentendement
Si en parle plus clerement
Car ie ne mattens de lentendre
Jusqaa dieu plaira que ie soye
En la doulce benoiste ioye
Jou iob mon acteur vouloit tendre
  Quant il requeroit humblement

Dieu quil le laissast seulement
Ung peu iusqua ce quil luy vint
La mort de luy tant desiree
Parquoy son ame separee
Du corps au redempteur revint
Job doncques ainsi desiroit
Sa fin esperant quil seroit
Devers celluy qui bon salaire
Luy rendroit de sa pacience
Tout tel que selon conscience
Doit recevoir bon mercenaire

La septe lesson
Quis michi hoc tribuat
o Res dit iob en ensuivant
Et qui sera lomme vivant
Qui devers toy pourra tant faire
Que tu dieu me vueilles descendre
En enfer. Job vouloit entendre
Au lymbe lou furent ly pere
Car ceulx qui en celle partie
Estoyent esperoyent vie
Puys piteusement redisoit

Musse moy iusque apres ton ire
Ainsi comme sil voulsist dire
Que sa douleur le destruisoit
Nompas quen dieu il voulsist mettre
Fureur ainsi que dit la lettre
Puis dit a dieu. Tu mas promis
Que encores ung iour viendra
Que de moy il te souviendra
A ung terme que tu mas mis
Job parle en entencion
De la grant resurrection
Car il semblera lors que dieu
Ait oublie les corps humains
Car ilz seront long temps remains
Sans estre bougez de leur lieu
Pource dit il. ne croys tu mie
Que les mortz revieignent en vie
Comme de dire on le doit croire
Et trestout fermement tenir
Car se lon vouloit maintenir
Quil ne fust plus de nous memoire
Comme ia vie aucuns creoyent
Quavec les corps les ames mouroyēt
e

Il sen ensuluroit que les ormes
Seroyent en leur action
De plus noble condicion
Et autres arbres que les hommes
  Car une vieille souche morte
Pulule et nouueaulx rams porte
Et du pourry tronc sault verdure
Mais dedens brief et petit terme
Lomme tant soit il bel ne ferme
Deuient orrible pourriture
  Apres dit iob com chevallier
Car il ne fait que batailler
Chascun iour contre auercite
Et dit quil a entencion
Quil verra sa mutacion
Lors quil sera resuscite
  Il dit bien. car ceulx qui seront
Saunez quant resusciteront
Dieu leur estat amendera
Et ceulx qui tendront en enfer
Dieu scet auecques lucifer
De la chere quil leur fera
  Puys dit iob. Tu mappelleras

Quant pour iuger venu seras
Et pas ie ne me resconderay
Mais me tireras en ta destre
Car iob sattendoit des bons estre
La dit il ie te respondray
  Et te diray piteusement
Je te requier treshumblement
Moy qui suis loeuure de tes mains
Quil te plaise moy pardonner
Mes deffaultes. et moy donner
La doulce gloire ou tu mains
  Toy qui as mes euures contees
Et celees les as boutees
En ung sachet ainsi que seulent
Mettre et celer largent les hommes
Pour estre certains de leurs sommes.
Quant leur payement veulent faire

La septiesme lesson
Spiritus meus attenuabitur
p Pys rementoit iob le meschief
De sa vie et dit de rechief
Mon esperit saminuera e ii

Et mes iours en brief fineront
Car mes vertuz saffoibliront
Et alors que cecy sera
Ne me demourra nulle chose
Fors le sepulchre ou sera close
Ma pauure charoigne puante
Par cecy peut on bien sauoir
Quen ce monde son bien auoir
Nestoit mie de iob sentente
Puys dit iob. hee dieu ie nay mye
Peche. si auoit quoy quil die
Mais nompas tant se luy sembloit
Comme dieu luy donnoit de peine
Car en nulle personne nee
Tant de douleurs il nassembloit
Et puys dit. Tresdoulx dieu regarde
Les amertumes quont en garde
Mes douleureux lermoyans yeulx
Job a lueil regarda la dresse
Car cest le membre ou la tristesse
De lom appert plustost et mieulx.
Puys dit iob. Vueilles moy mettre
Empres toy. et saucun commettre
Me veult quel qui vueille si viegne
Pour moy guerroyer ou destruire
Car qui que lors me vueille nuyre
Il nest cestuy qui rien ie creigne
Cõbien quaucũs si mõt tant nuyt
Quilz mont tourne en iour la nuyt
Job lors parloit de ses amys
Qui de nuyt veiller se faisoyent
Sans nul repos tant le blasmoyent
De lespoir ou il sestoit mys
Car il esperoit la lumiere
Apres loscurte lou il ere
Et ilz vouloyent quil cuidast
Que ce fust en prosperite
De la mondaine vanite
Que dieu encor luy aidast
Et il leur respond. las lespoir
Que ie iauoye tel espoir
Enfer si seroit ma maison
Job entendoit la terre oscure
Car puis apres ma sepulture
Naurav rien de vostre raison
e iiii

La huyttiesme lesson
Pelli mee consumptis
Nys monstre iob lumensite
De sa tresgrant auercite
Disant. mon doulx createur et maistre
Entre ma pouure peau cousue
Et mes os est toute fondue
La chair quentredeux souloit estre
Et ne mest demoure dedens
Fors les leures dedens les dens
Job disoit cecy car en luy
Il nauoit membre qui eust puissance
Se nestoit sa pouure loquence
Et nauoit confort de nully
Si crioit il piteusement
Com afflit douleureusement
Ayez pitie. ayez pitie
Pour dieu ayez compassion
De ma grant tribulacion
Au moyns vous de mon amytie
Car la main de dieu ma touche
Or sestoit il tant aprouche
De ses dures afflicions
Que ceulx mesmes quil rep utoit
Ses amys il leur imputoit
Toutes ses tribulacions
Et disoit. mes amys priuez
Helas pourquoy me poursuiuez
Job cecy dentreulx vouloit dire
Car guerdonner ne le pouoyent
Molester donc ne le deuoyent
Ne faire comme nostre sire
Une autre chose notable
Or pour dieu que iaye vne table
De plomb ou vng grant fer agu
Pour escrire ce que ie prince
Quil ne soit mys en oubliance
Job ainsi prenoit son argu
A tant de choses demander
Pour son euure recommander
Lors dist. Je say certainement
Que cil qui me rachetera
Est viuant. et fut. et sera
Et cecy ie say vrayement
Ce iob notoirement escrist
En nous designant iesucrist

Car quant il met redempcion
Il inclust et si veult iuger
Quil veult par ses ditz inferer
La benoiste incarnacion
  Puys dit. celuy a vous viendra
Et son grant iugement tiendra
Ung iour de tous iours le dernier
Cecy escrit iob pour noter
Et pour lerreur de ceulx oster
Qui ce iour voulurent nyer
  Car ceulx en leur erreur tenoyent
Et tout pour certain affermoyent
Que le monde si dureroit
Tousiourmais pardurablement
Ainsi doncques succequamment
Jamais iour dernier ne seroit
  Car ilz tindrent quētre nous hōes
Renaistriōs telz que nous sommes
Quant plusieurs ans passez seroyent
Et tousiours a recommencer
Job assignant ce iour dernier
Les repreune et dit quilz mentoyent
  Puys dit. Je seray retourne

En la peau en quoy ie suis ne
Job ce mot dit notoirement
Contre ceulx qui vouloyent tenir
Que dieu nous feroit reuenir
En corps cree nouuellement
  Puys dit. en ma chair mesmement
Je verray dieu visiblement
Cecy dit il pour abolir
Les erreurs de ceulx qui tenoyent
Que sainsi les corps reuenoyent
La chair deuroit lame tollir
De voir la diuinite
Mais le contraire est verite
Car lame de sa tresgrant gloire
Si rendra la chair immortelle
Et incorruptible sans quelle
Ait besoing de manger ne boire
  Puys dit que luy mesmes verra
Cil qui iuger venu sera
Ce mot dit il pour contredire
Ceulx qui tindrent que seulement
Lame viendroit a sauuement
Ainsi comme le tint porphire

Apres dit iob. et ycelluy
Verray ie moy et non autruy
En ce mot. non autre. iob note
Espressement pour contredire
Vng erreur et du tout destruire
Que tint nostre maistre aristote
Disant que toutes choses nees
A corrupcion ordonnees
Reuiendroyent encor arriere
Non pas en tel nombre quelz furent
Mais en tel espece quelz eurent
Durant leur essence premiere
Apres que iob eut proferee
Sa voulente et declaree
Ainsi la resurrection
Il dist. ceste vraye esperance
Fait en mon sein sa demonrance
Job de son sein fait mencion
Car quant les hommes garder veulent
Une chose cher ilz la seulent
Mettre en leur sein et la tenir
Pres deulx. ainsi iob sans doubtance
Vouloit ceste ferme creance
En son sein tousiours retenir

La neufiesme lesson

Quare de vulua eduxisti

I Ob en ceste lesson icy
Hors de trestous propos yssit
Et dist moult debonnairement
Pourquoy mas tu mon tresdoulx pere
Tire hors du ventre ma mere
Pour viure si miseramment
Or fusse ie deuant mon naistre
Mort. ou que ieusse si peu destre
Comme rien auant que mes yeulx
Ne me vissent en ceste peine
Job son premier propos remeine
Hee homme entens se tu veulx
Ton orrible natiuite
Et venons a la verite
Quant tu nais celle qui te porte
De tresgrant angoisse tressue
Pour ta trauailleuse venue
Et aucunesfoiz en gist morte
Tu viens par orde puant tente
Dune toye toute senglante
Orriblement enuelopee

Ou tu as prins ta nourriture
Par ung vil boyau plein dordure
Menstrueuse quon ta lors couppe
  Et des sitost que lair tu sens
Premier quayes de parler sens
Tu prophetises la meschance
De la pouure vie ou tu entres
Plourant. tu as droit car dentres
Que tu nais et ta mort sauance
  Car il est des que tu es ne
Ordonne que soyes tue
Par accident ou par nature
Ne mesbahys pas se tu ploures
A ce quattens de ꝑines dures
Et vie qui si ꝑtit dure
  Helas monseigneur saint ierome
Parlant de la vie de homme
Recite comment iesucrist
Ploura au resuscitement
Du ladre trespiteusement
Et la cause il nous escrist
  Et dit que la cause greigneur
Pourquoy ploura nostreseigneur
A ce que lescripture crie
Fut car il auoit desplaisance
De le remettre en la meschance
De ceste miserable vie
  Helas quel piteuse naissance
Vne beste nue a puissance
Et des quel naist debout se tient
Et va sa pouure vie querre
Mais toy ne gis tu en la terre
Sautre a force ne te soustient
  Et que deulx tu que ie te die
Tu viens a miserable vie
Pouure transitoire et ꝑinible
Et qui nes selon mon entente
Fors vne douleureuse attante
De mort treshideuse et horrible
  Laquelle chascun iour sauance
Et nul homme viuant ny pence
Nul de sa pouure ame na soing
Mais des necessitez mondaines
Pourueoir prenent ilz grans ꝑines
Et laissent le plusgrant besoing
  Bien gardent quilz nont indigence

De desfure ne de desprence
Ne de nulles riens temporelles
Hee comment dyables les convoyent
Ceulx quaulx corruptibles pourvoyent
Et laissent les perpetuelles
Helas vous hommes raisonnables
Voyez tous les iours voz semblables
Mourir. rien nest qui les defende
Saint augustin a grant merveille
Si repreuve estre nompareille
De ce que nul ne sen amende
Or laissons les folz folloyer
Dieu a des bateurs a loyer
Qui nattendent que leur venue
Revenons a nostre matiere
Job en ceste lesson derniere
A encor sa mort remenbue
Et dit. seray ie a delivre
Des petiz iours que iay a vivre
Si seray en ma grant foiblesse
Mais laisse moy ung peu remaindre
En vie que ie puisse plaindre
Pour moy aleger ma destresse

Avant quen la terre me tieigne
Ne que devers toy ie revieigne
Car quant ie seray enterre
Je seray povre pourriture
De tenebreuse terre oscure
Par dedens pourry enserre
Dans laquelle puant et orde
Na estat premier ne nul ordre
Car combien quentre ceulx qui vivent
Ait divers hommes et estas
On les boute tous en ung tas
Quant dedens la terre ilz arrivent
Faites donc biens en vostre vie
Vous qui vivez nattendez mie
Que voz hoirs pour vous nul bien facent
Prenez exemple au fait dautruy
Vous voyez que font auiourduy
Les hoirs pour tous ceulx q trespassent
Cy fineray ma petite euvre
Qui mon ignorance desqueuvre
En ceste neufiesme lesson
Et tous les lisans ie requier
Quil leur plaise de corriger
Leur humble disciple nesson

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Page 20, Job, sa femme et ses amis.

Paris, Bibl. nat., fonds franç. 578, fol. 122.

Page 28, Miniatures du *Miroir de redemption de l'umain lignage.*

Chantilly, Musée Condé, n° 1363, fol. 38 et 22.

Il n'est pas sans intérêt de relever que les gravures des éditions sorties de l'atelier de la Complainte de l'âme damnée sont inspirées par les miniatures du *Miroir de redemption de l'umain lignage.* Ce livre, dont le succès fut énorme, eut une grande influence sur l'iconographie et, pour permettre la comparaison, nous avons reproduit les deux miniatures correspondantes du ms. de Chantilly.

Page 39, Ma doulce nourrice pucelle...

Ces deux charmantes miniatures sont tirées des Heures de Notre-Dame faisant partie de l'admirable collection de feu M. le baron J. de Rothschild (Cat. Picot, n° 2535, fol. 7 v° et 150 v°).

Page 47, Le lay de guerre.

Paris, Bibl. nat., fonds franç. 1727, fol. 179 v°.

Page 71, Les vigiles des morts.

Londres, Mus. brit., Harl 3999, fol. 25.

Page 88, Job et ses amis mondains.

Paris, Bibl. nat., fonds franç. 1226, fol. 40.

Cette miniature, représentant Job assis sur son fumier et recevant la visite de ses trois amis qui lui offrent, pour l'égayer, un petit concert, est particu-

lièrement intéressante, car elle illustre une indication scénique du ***Mystère de Job*** (Bibl. nat., fonds franç. 1774, fol. 155) : « les amis vont querir les bestez et menent a Job et sonnent les instrumens. ». Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude iconographique de M. Jean Lafond, *Le mystère de Job à quarante neuf personnages et les plus anciens vitraux de Saint-Patrice de Rouen* (*Bulletin de la Soc. des amis des monuments rouennais*, 1922).

Page 106, La danse macabre.

Comme les miniatures représentant la Vierge, cette belle planche est la reproduction de deux pages (fol. 108 v° et 109) des Heures de Notre-Dame de la bibliothèque de feu M. le baron J. de Rothschild. Nous remercions bien sincèrement les possesseurs actuels, Madame la baronne J. de Rothschild et son fils, de nous avoir autorisés à publier ces précieux documents.





Phototypie Barry Frères.

LA DANSE MACABRE.

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE DE NESSON ET SES ŒUVRES :

Sa vie p. 5

L'hommage à la Vierge p. 8

Le lay de guerre p. 12

Paraphrase des IX leçons de Job p. 20

Editions p. 26

TEXTES :

L'hommage à la Vierge p. 39

Le lay de guerre p. 47

Paraphrase des IX leçons de Job p. 71

Liste des illustrations p. 107

FAC-SIMILES EXÉCUTÉS PAR L. FERNIQUE

PHOTOTYPIES TIRÉES A LA MAIN

PAR BARRY FRÈRES

VOLUME IMPRIMÉ PAR G. JEANBIN

ET TIRE A 10 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

SUR JAPON

ET 500 SUR VÉLIN D'ARCHES